NORSHIELD > Sherbrooke et ses employés veulent récupérer 16 M $ /3

Sherbrooke **jeudi 6 mars 2008** | 48 pages | 99e année nº13 **LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE** **75 ¢** taxes en sus Floride 2,25 $ www.cyberpresse.ca

La Tribune

LE CENTRE-VILLE S'ÉLÈVE

L'ancien restaurant St-Hubert du centre-ville de Sherbrooke aura probablement une deuxième vie en devenant le nouveau Centre local d'emploi de Sherbrooke. Ce projet de plusieurs millions $ implique l'ajout de trois étages au bâtiment, dont les deux derniers se prolongeront au-dessus du terminus de la STS grâce à des pilotis, pour aller rejoindre le stationnement à étages de la rue Wellington Sud. /4

Fugain l'infatigable

Difficile de croire que le grand monsieur de la chanson française Michel Fugain a la soixantaine entamée de moitié. Devant quelque 600 personnes rassemblées hier soir à la salle Maurice-O'Bready, le père Big Bazar a parcouru ses 40 ans de carrière avec une énergie folle, quantité d'amour et de chansons données, une unité et une complicité musicales exceptionnelles, mais aussi quelques couches de trop et une mise en scène vraiment rigide, privant le public d'un contact réel avec l'artiste. Bref, Bravo Monsieur le chanteur!

/17

IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Un casque sur la tête, un écran et un volant devant... Tout un déploiement de technologies destiné à raviver des souvenirs aux personnes atteintes d'alzheimer. À l'aide d'images de sa vie, des pages de *La Tribune* rappelant de grands moments de l'actualité et des images publiques évoquant son passé, on a déjà expérimenté cette approche nouvelle avec un sujet. «Ça a eu de bons résultats: le patient a montré des signes d'amélioration de l'humeur», mentionne le professeur de l'Université de Sherbrooke Denis Belisle, qui fait une démonstration avec l'aide de Françoise Bleys.

IMACOM, CLAUDE POULIN

/5

DÉMOGRAPHIE

Les francophones perdent du terrain

/2

TOUJOURS AVEC VOUS...
Un guide rassurant
dernières volontés sans frais • service 24 heures
STEVE & ELKAS
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
CRÉMATORIUM
819 565-1155 steveelkas.com
247778

La Tribune

Présidente–éditrice / Louise Boisvert

INFORMATION
Rédacteur en chef / Maurice Cloutier
Directeur / Louis-Éric Allard
Adjointe / Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ
Directrice / Suzanne-Marie Landry
Adjoints / Alain LeClerc /
Sophie Thibaudeau / Mélissa Jean

FINANCES
Directeur / Yvon Gauvin

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
Directeur / René Béliveau
Adjoints / André Roberge /
Steeve Rancourt / Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE
Directeur / André Custeau
Coordonnatrice / Cynthia Morin

ADRESSES ET NUMÉROS
www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

Sommaire

Annonces classées	**21**
Agriculture	**E1 à E8**
Arts et spectacles	**17-18**
Décès	**27 à 31**
Économie	**19-20**
Loterie	**21**
Monde	**16**
Mots croisés	**22**
Opinions	**14-15**
Sports	**34 à 39**

Mon clin d'œil

STÉPHANE LAPORTE

La Conversation nationale:
« Chéri, faut qu'on se parle... »
– Ah non! Pas encore!

Météo

›AUJOURD'HUI

ENSOLEILLÉ AVEC PASSAGES NUAGEUX

MAX.: 2° MIN.: -6°

LEVER DU SOLEIL: 6:17 COUCHER DU SOLEIL: 17:39

›VENDREDI

CIEL VARIABLE

MAX.: 4° MIN.: -6°

›SAMEDI

FAIBLE NEIGE

MAX.: 1° MIN.: -7°

245090

Le poids des francophones diminue

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — L'organisme gouvernemental chargé de suivre l'évolution de la langue, au Québec, a déposé hier un bilan très attendu démontrant que le poids de la population de langue maternelle française a diminué depuis le début des années 1990.

Dans un rapport de près de 200 pages, l'Office québécois de la langue française (OQLF) constate le nombre de Québécois ayant l'anglais pour langue maternelle s'est stabilisé, en 2006, après avoir enregistré lui aussi un recul entre 1991 et 2001.

L'organisme note aussi, principalement depuis 2001, une hausse importante du pourcentage de personnes dont la mère parlait une autre langue que le français ou l'anglais, au Québec.

Ce premier rapport de l'OQLF sur l'évolution linguistique au Québec, qui s'appuie sur 18 études, était fort attendu.

Une controverse entourant la publication des données avait éclaté, en janvier dernier, alors que l'auteur d'une des études, Marc Termote, avait accusé l'organisme de retarder la publication de certains résultats qui auraient pu être considérés comme alarmants pour la situation du français.

La ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, avait alors nié toute ingérence.

En dévoilant cette importante quantité d'informations, hier, la présidente-directrice générale de l'OQLF, France Boucher, a affirmé que son organisme avait pour mandat de dévoiler les données sans les commenter.

«Le débat politique est à faire, a-t-elle dit lors d'une conférence de presse où aucun des auteurs des études déposées n'était présent. Le rapport n'a pas pour objectif de faire de débat politique. Il n'a pas pour objectif de faire des avis ou des recommandations. C'est un outil pour la population québécoise et le gouvernement.»

À partir de données de recensement, le rapport dresse un bilan de la langue par rapport à de nombreux aspects, dont l'immigration, l'enseignement, le travail, ainsi que la maîtrise du français et la qualité de la langue française au Québec.

Après sa publication, hier, Mme St-Pierre a souligné que la francisation des grandes entreprises progressait, même s'il «reste du chemin à faire».

Mme St-Pierre a cependant affirmé que le rapport confirmait la diminution du poids démographique des francophones.

«J'entends déployer toutes mes énergies pour affirmer, défendre et préserver le caractère français du Québec», a-t-elle dit lors d'un point de presse. Toutefois, je ne m'indignerai pas de voir un père de langue maternelle grecque raconter une histoire à son enfant dans sa langue avant le coucher.»

Dans son bilan, l'OQLF constate, dans l'ensemble, que la proportion de Québécois de langue maternelle française est passée de 82 pour cent, en 1991, à 81,4 pour cent, en 2001, pour enregistrer ensuite «un recul significatif» de deux points en 2006, à 79,6 pour cent.

Dans l'île de Montréal, le nombre de personnes dont la mère parlait français était de 49,8 pour cent pour cent lors de cette dernière année.

Quant à la proportion de Québécois ayant l'anglais comme langue maternelle, elle a aussi reculé, passant de 9,2 pour cent, en 1991, à 8,3 pour cent, en 2001, pour ensuite se stabiliser à 8,2 pour cent entre 2001 et 2006.

Selon le rapport de l'OQLF, seul le nombre de personnes ayant une autre langue maternelle que l'anglais ou le français a progressé. Cette hausse est survenue surtout après 2001 et la population québécoise de langues maternelles tierces était de 12,2 pour cent en 2006.

Le rapport souligne entre autres que la population québécoise française se renouvelle moins et son vieillissement est plus marqué.

«De façon générale, les derniers recensements montrent un vieillissement généralisé de la population, cependant cette tendance est plus marquée chez les personnes de langue maternelle française», a dit Mme Boucher.

Au chapitre de la langue d'usage de la population immigrée, l'OQLF affirme que la mobilité linguistique est majoritairement orientée vers le français.

Ainsi, de 1991 à 2006, la connaissance du français s'est accrue chez les personnes de langue maternelle anglaise et d'autres langues, soit respectivement de 10 et sept points.

Cahier publicitaire détachable à l'intérieur

AGRICULTURE
cultivons nos richesses

248041

LES CONSULTANTS BLÂMÉS POUR LE MAUVAIS PLACEMENT DANS NORSHIELD

Sherbrooke tente de recouvrer 16 M $

LUC LAROCHELLE
luc.larochelle@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke et ses employés s'adressent à la Cour supérieure pour récupérer les 16 millions de dollars de la caisse de retraite investis dans Norshield et disparus en fumée. La poursuite met en cause la filiale canadienne de la compagnie Mercer, la plus grande firme de placements institutionnels au monde, de même qu'un actuaire ayant été à son emploi, Pierre Caron.

Selon la prétention des plaignants, les consultants auraient mal conseillé les administrateurs du comité du régime de retraite des fonctionnaires municipaux. De plus, les professionnels se seraient placés en situation de conflit d'intérêts en ayant des liens d'affaires avec le Groupe Norshield.

Un placement d'un peu plus de 16 millions de dollars dans Norshield (rien à voir avec Vincent Lacroix et l'affaire Norbourg) a tourné à la catastrophe. La somme placée dans des fonds alternatifs (Hedge Funds) aurait mystérieusement disparu dans des paradis fiscaux, dont les Bahamas et la Barbade. Le fonds Norshield a été placé sous séquestre en 2005 par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Les administrateurs sherbrookois ont été informés à pareille date l'an dernier par le syndic désigné pour liquider les actifs retracés de Norshield qu'ils ne pouvaient espérer mieux qu'un remboursement de l'ordre de 400 000 $ (un recouvrement brut de 2,62 pour cent).

Après deux années de rendement déficitaire, la caisse de retraite des employés municipaux a revu sa politique d'investissements en 2003 et avait retenu les services de Mercer ainsi que de l'actuaire Caron pour la guider dans cette démarche. Les consultants s'étaient engagés à «offrir un système rigoureux d'appréciation des gestionnaires», selon les documents auxquels se réfèrent les plaignants.

«Contrairement aux représentations faites, Norshield consistait en une structure caractérisée par les conflits d'intérêts, la multiplication d'intermédiaires, le détournement, la dissipation et la comptabilisation d'activités ainsi que la présentation de rendements artificiellement gonflés et irréalistes», soulève-t-on également dans la poursuite.

De l'avis des administrateurs de la caisse municipale, ce manquement professionnel est aggravé par l'omission d'avoir informé les investisseurs sherbrookois que Norshield et son président John Xanthoudakis «étaient les clients de Mercer et de M. Caron, qui les conseillaient notamment quant au marketing et à la mise en marché de produits financiers, privant ainsi le comité de l'approche indépendante promise».

«Il nous arrive d'effectuer des mandats pour des gestionnaires de fonds et notre politique est d'en informer nos clients. Cela a été fait verbalement à Sherbrooke, sauf que cet avis n'a pas été consigné au procès-verbal de la rencontre. D'où l'objet du litige», réagit le responsable des régions de l'Est chez Mercer Canada, Sylvain Poirier.

La compagnie a émis hier un communiqué affirmant «qu'elle a fourni en tout temps des conseils impartiaux» et «qu'elle se défendra avec vigueur contre des plaintes non fondées».

La demande d'inclure Norshield sur la liste des gestionnaires à considérer aurait été formulée par les administrateurs sherbrookois.

«Nous ne pouvons être blâmés pour le choix de Norshield puisque, ultimement, ce sont les membres du comité de retraite qui ont choisi ce gestionnaire parmi trois finalistes», poursuit M. Poirier.

Un fait admis par les plaignants. Ceux-ci soutiennent toutefois qu'ils ont été mal aiguillés.

«Nous savons que ça ne se réglera pas demain matin. C'est une bataille qui pourrait prendre de trois à cinq ans, mais l'enjeu en vaut la peine et nous estimons avoir des arguments suffisamment convaincants pour obtenir compensation», commente le président du comité du régime de retraite des employés municipaux de Sherbrooke, Julien Lachance.

Les taxes suppléent

SHERBROOKE — Après le trou de 16 M $ de la débandade Norshield, le faible rendement de l'année 2007 a creusé le déficit actuariel de la caisse de retraite des employés municipaux de Sherbrooke, maintenant estimé à 40 M $.

Le dernier relevé des actuaires chiffraient officiellement ce déficit à 28 M $ au 31 décembre 2006. Il incluait les sommes perdues dans le fonds Norshield.

«Il nous faut un rendement de 6,25% pour maintenir la caisse à flot. Comme celui de la dernière année a été pratiquement nul, le manque à gagner se trouve théoriquement alourdi d'une douzaine de millions supplémentaires», rapporte le conseiller Julien Lachance.

La Ville porte seule la responsabilité de renflouer la caisse de retraite, rattrapage qui s'effectue cependant sur plusieurs années et en fonction de l'évolution des marchés.

«Avant la stagnation de 2007, nous avions eu deux bonnes années successives avec des rendements deux fois supérieurs au seuil minimum. Ça peut aller vite dans un sens comme dans l'autre», précise M. Lachance.

La caisse de retraite des employés municipaux se chiffre à environ 200 M $. Celle des policiers atteint presque 50 M $. Cette dernière n'a pas été touchée par l'épisode sombre de

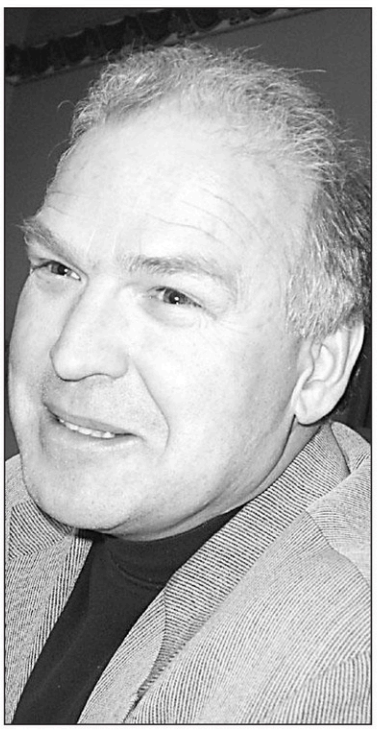

ARCHIVES LA TRIBUNE, DANIEL FORGUES

Julien Lachance

Norshield.

En 2008, la Ville de Sherbrooke versera 2,8 M $ pour renflouer la caisse de retraite de ses employés, somme qui s'ajoute aux 4 M $ représentant la cotisation de base de l'employeur au régime collectif. C'est la situation qui prévaut pratiquement chaque année depuis la fusion.

Dans l'hypothèse où il y aurait reprise fulgurante des marchés et qu'un jugement favorable serait rendu dans la poursuite de 16 millions, la Ville pourrait récupérer les sommes excédentaires de la caisse de retraite pour ses besoins courants en s'appuyant sur la «clause banquier».

«Les investissements municipaux sont en quelque sorte des avances de fonds pour répondre à des obligations légales. Nous restons persuadés que cet argent reviendra un jour dans les coffres de la Ville. Par contre, il est impossible de dire à quel moment», ajoute M. Lachance.

M. Lachance rappelle que la Sherbrooke n'est pas un cas d'exception. Plusieurs régimes de retraite institutionnels et de grandes corporations privées ont d'imposants déficits actuariels.

— Luc Larochelle

Le fraudeur de Val-Estrie Ford derrière les barreaux

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'ancien directeur des pièces du concessionnaire automobile Val-Estrie Ford de Sherbrooke qui a fraudé son ancien employeur pour 771 590 $ a pris hier le chemin de la prison.

Michel Bilodeau a fabriqué entre 1998 et 2004, 158 fausses factures afin de retirer des chèques et de les déposer dans des comptes bancaires à différents noms. L'homme maintenant âgé de 53 ans sans antécédent judiciaire a reconnu sa culpabilité à des accusations de fraude et de fabrication de faux documents.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a entériné la suggestion commune de la procureure de la poursuite Me Karine Frenette et de l'avocat de la défense Me Jean Leblanc de condamner Bilodeau à 20 mois de prison ferme. Au terme de cette peine, Bilodeau devra se soumettre à une probation de deux ans.

Il devra aussi rembourser 464 252 $ à Val Estrie Ford de même qu'un montant de 200 000 $ à l'assureur du concessionnaire automobile. C'est à la suite du départ de Michel Bilodeau du concessionnaire de la rue King Ouest que la fraude a été mise à jour.

La peine, qui peut paraître clémente selon la jurisprudence pour des crimes semblables, se justifie selon les deux avocats par le fait que Michel Bilodeau a agi alors qu'il était menacé par un, puis deux individus, qui ont été co-accusés dans cette affaire, soit Michel Foresta et Allan Craig.

«Allan Craig a commencé par demander de l'argent à Michel Bilodeau sous la menace de Michel Foresta. Lorsque Foresta a appris d'où venait l'argent, il a commencé à menacer Michel Bilodeau de même que sa famille. Ça ne justifie par les gestes, mais ça peut expliquer pourquoi il a agi sur une si longue période», a expliqué la procureure de la poursuite criminelle au dossier, Me Karine Frenette.

L'avocat de la défense, Me Jean Leblanc, a insisté sur le fait que son client ne s'était pas enrichi par cette affaire de fraude. En plus de flouer son employeur du 1er janvier 1998 au 1er août 2004, il a dû piger une somme de 56 000 $ dans ses REER.

«La menace de Michel Foresta était réelle. Michel Bilodeau a profité un peu des sommes, mais pas au point de se payer du luxe ou arrêter de travailler. Il a été pris dans un engrenage où il était retenu par la peur. Avec le recul, il reconnaît qu'il aurait dû avertir la police. Il craignait les conséquences de ce qui était devenu un cercle vicieux», soutient Me Leblanc.

Depuis les événements, Michel Foresta est décédé et les procédures judiciaires dans le dossier d'Allan Craig sont toujours devant le tribunal.

Une deuxième vie pour l'ancien St-Hubert

Il deviendra le nouveau Centre local d'emploi de Sherbrooke

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un important projet de plusieurs millions de dollars se concrétisera bientôt au centre-ville de Sherbrooke, a appris *La Tribune*. L'ancien restaurant St-Hubert, voisin de la station du Dépôt de la Société de transport de Sherbrooke (STS), aura probablement une deuxième vie en devenant le nouveau Centre local d'emploi de Sherbrooke. Pour ce faire, le bâtiment existant devra être agrandi... au-dessus du terminus de la STS!

La Société immobilière du Québec (SIQ) a récemment lancé un appel d'offres pour regrouper les deux centres locaux d'emploi (CLE) de Sherbrooke sous le même toit. Ces deux CLE accueillent présentement les chercheurs d'emploi dans la rue King Ouest, à l'angle de la rue Farwell, et dans la rue King Est, à l'intersection de la 20e Avenue.

Dans son appel d'offres, la SIQ demandait des locaux à louer pendant dix ans totalisant quelque 4100 mètres carrés (45 000 pieds carrés), soit une superficie permettant d'accueillir 160 employés et des visiteurs. Les locaux devaient être situés entre la rivière Saint-François, la rue Galt Ouest, le boulevard Jacques-Cartier et le boulevard de Portland.

Six soumissions ont été déposées. Leur ouverture a eu lieu jeudi dernier. La plus basse soumission reçue concerne l'ancien restaurant St-Hubert, en face de la Maison du cinéma. La SIQ se donne maintenant trois mois pour déterminer si cette soumission est conforme. Les locaux doivent être livrés pour le 1er avril 2009, mentionne le porte-parole de la SIQ, Martin Roy.

Pour répondre à la demande de la SIQ, trois étages supplémentaires devront être construits au-dessus de l'étage existant de l'ancien St-Hubert, un bâtiment depuis longtemps vacant. Les deux derniers étages se prolongeront au-dessus du terminus de la Société de transport de Sherbrooke (STS) grâce à des pilotis, pour aller rejoindre le stationnement à étages de la rue Wellington Sud.

L'immeuble ainsi agrandi sera accessible directement via le stationnement à étages. Les locaux du CLE seront situés aux deux étages supérieurs, tandis que les deux étages inférieurs seront loués à des commerces. Un dépanneur occupe déjà une petite partie de l'immeuble existant.

L'un des deux promoteurs, Alain Dion, affirme que ce projet nécessitera des investissements d'environ 8 M $. «C'est un projet structurant pour ce secteur, souligne-t-il. On ne pourrait être plus proche de l'arrivée de notre clientèle» en étant situé si près du terminus de la STS. Originaires de la région, M. Dion et son partenaire d'affaires, François Poirier, détiennent déjà l'immeuble de la rue Wellington Nord qui abrite les locaux gouvernementaux de l'assurance-emploi (Service Canada).

Pour le CLE, les coûts de location de ces locaux pour dix ans s'élèveraient à 6,96 M $. D'après une source fiable, la deuxième soumission la plus basse impliquerait la construction d'un nouveau bâtiment dans un stationnement de la rue King Ouest, à l'angle de la rue Peel, près de Meubles Gilles Boisvert. Cette soumission se chiffre à 7,26 M $. Une troisième soumission concerne le terrain vacant situé entre le terminus Limocar et le nouveau Centre des arts de la scène Jean-Besré.

La STS démontre de l'ouverture

Le conseil d'administration de la STS a démontré son ouverture par rapport au projet de l'ancien St-Hubert en adoptant une résolution lors de sa dernière réunion, le 13 février dernier. En somme, le bâtiment pourrait être construit sur pilotis au-dessus du terminus, à condition que les autobus puissent continuer de circuler et que les émanations de dioxyde de carbone provenant des autobus immobilisés sous le bâtiment soient contrôlées.

«Il ne faut pas qu'il y ait de danger pour nos usagers», explique la présidente de la STS, Dany Lachance. Mme Lachance assure que la concrétisation de ce projet n'entraînerait pas la disparition de la station du Dépôt au profit de la station du Cégep, comme certaines rumeurs l'ont laissé croire il y a quelques mois.

Du côté de la Ville de Sherbrooke, le comité exécutif a accepté de louer 38 espaces dans le stationnement Wellington Sud pour les usagers du nouveau CLE.

IMACOM, CLAUDE POULIN

L'ancien restaurant St-Hubert du centre-ville aura probablement une deuxième vie en devenant le nouveau Centre local d'emploi de Sherbrooke.

Une excellente nouvelle aux yeux de Serge Paquin

SHERBROOKE — «C'est une des meilleures nouvelles qu'on a eues depuis longtemps en terme de nombre d'emplois créés au centre-ville!»

Le conseiller municipal du centre-ville, Serge Paquin, se réjouit au plus haut point de l'arrivée probable du Centre local d'emploi (CLE) de Sherbrooke sur le site de l'ancien St-Hubert, en face de la Maison du cinéma. La Corporation de développement du centre-ville, dont il est le vice-président, travaille à ce projet depuis environ deux ans, indique-t-il.

«Ça démontre l'attrait qu'exerce maintenant le centre-ville, estime M. Paquin. Des investissements majeurs de la sorte, je ne suis pas sûr qu'on aurait vu ça il y a quelques années... C'est un très grand signe de la vitalité du centre-ville et ça démontre que nos efforts de revitalisation ont porté fruits. »

D'après M. Paquin, l'arrivée du CLE et de ses 160 employés aura un effet structurant pour le centre-ville et facilitera les efforts de revitalisation dans le secteur de la rue Wellington Sud.

— David Bombardier

LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS QUI VOYAGENT EN AUTOMOBILE AUGMENTE

C'est qu'il n'existe « pas de problème de transport à Sherbrooke »

SHERBROOKE — Si les travailleurs sherbrookois ont augmenté leur dépendance envers l'automobile depuis cinq ans, c'est qu'il n'existe «pas de problème de transport à Sherbrooke», estime la présidente de la Société de transport de Sherbrooke (STS), Dany Lachance.

«Contrairement à Montréal, les Sherbrookois n'ont pas vraiment d'incitatifs à ne pas prendre leur auto, explique-t-elle. Nous avons tous un espace de stationnement à côté de notre bureau, les stationnements sont abordables et nous n'avons pas de bouchons de circulation.»

Entre les recensements de 2001 et de 2006 réalisés par Statistique Canada, le nombre de Sherbrookois qui se déplacent pour se rendre au travail a augmenté de 15 205. De ce nombre, 12 445 personnes ont opté pour la conduite d'une automobile, 945 ont choisi le siège passager, 1270 ont préféré la marche et seulement 155 ont pris le transport en commun.

Pour 90 nouveaux travailleurs s'étant déplacés en automobile (conducteurs et passagers), un seul a grimpé dans l'autobus, si bien que la proportion de travailleurs ayant recours à la voiture est passé de 85,6 à 86,1 pour cent entre 2001 et 2006.

«Avec tous les efforts qu'on fait, notre part modale (autobus comparé aux autres modes de transport) n'augmente pas et demeure autour de six pour cent», convient la présidente de la STS.

Certains employeurs comme l'Université de Sherbrooke et le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke ont bien augmenté leurs tarifs de stationnement et ont conclu des ententes de partenariat avec la STS pour inciter les travailleurs à prendre le transport en commun, mais ça ne semble pas suffisant pour inverser la tendance sherbrookoise. «On se bat contre une grosse machine», reconnaît Dany Lachance.

À son avis, la solution consiste à «rendre le transport en commun plus attrayant», notamment en concluant d'autres ententes de partenariat avec des institutions sherbrookoises et en misant sur la conscience environnementale des Sherbrookois.

— David Bombardier

Le comité de relance de Magnola demande un délai

VÉRONIQUE NORMANDIN
vnormandin@latribune.qc.ca

ASBESTOS — L'usine Magnola d'Asbestos, dont le démantèlement devrait commencer dans les prochains mois, se verra peut-être accorder un sursis de trois mois puisque son comité de relance a effectué une demande formelle à cet effet à l'entreprise propriétaire, Xstrata, ainsi qu'au ministre du Développement économique, Raymond Bachand.

Le comité de relance de l'usine de magnésium fermée depuis cinq ans considère que la conjoncture actuelle quant au prix du magnésium justifie que des efforts sérieux soient consacrés à la relance des activités de l'usine. C'est pourquoi il a entamé le démarchage d'acheteurs potentiels en février dernier. Pas moins de 14 multinationales ont été contactées afin d'en trouver une qui souhaiterait s'implanter dans la région et ainsi éviter le démantèlement de l'usine d'Asbestos.

« Nous devons retarder la vente des équipements puisqu'ils sont essentiels à la relance des activités de l'usine. »

Le comité procède actuellement aux analyses nécessaires à la production d'une fiche technique sur l'usine Magnola afin d'informer les entreprises intéressées par la reprise de l'usine.

«Des 14 entreprises approchées, cinq usines souhaitent prendre connaissance de la fiche technique et étudier le dossier sérieusement. De plus, deux autres entreprises russes seront contactées par l'ambassade sous peu puisqu'elles sont elles aussi intéressées par les installations. Nous ne voulons pas jeter la serviette avant d'avoir des réponses claires de ces acheteurs potentiels, et c'est pourquoi nous souhaitons obtenir un délai», précise Mario Morand, président du Centre local de développement de la MRC des Sources.

Pendant que le comité de relance, appuyé par le député de Richmond et président du caucus du gouvernement Yvon Vallières, se mobilise pour obtenir un délai jusqu'au 30 juin, le consortium suisse Xstrata, propriétaire de Magnola, en est pour sa part à faire l'inventaire de l'usine pour ultimement procéder à la vente des équipements.

ARCHIVES LA TRIBUNE, CLAUDE POULIN

Mario Morand, président du Centre local de développement de la MRC des Sources

«Nous devons retarder la vente des équipements puisqu'ils sont essentiels à la relance des activités de l'usine. Nous refusons de baisser les bras parce que nous savons qu'au moins cinq entreprises sont sérieusement intéressées par l'acquisition de Magnola. Ces dernières n'achèteront pas sur un coup de tête, elles ont besoin de temps. Il s'agit d'un investissement de 100 M $ pour relancer l'usine», termine Mario Morand.

« Ce ne sera plus jamais pareil »

MARIO GOUPIL
mario.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «La vie continue comme avant, mais dans mon coeur et dans ma tête, ce ne sera plus jamais pareil...»

Jacques Grégoire se confie alors que nous sommes attablés au restaurant dont il est copropriétaire, le Boston Pizza pour ne pas le nommer.

«Tiens, tiens, échappe-t-il en reconnaissant un client qui se présente à l'entrée. C'est le frère de l'un des deux ambulanciers qui sont venus me chercher le matin du 13 novembre...»

Trois mois se sont écoulés, mais Jacques Grégoire est encore hanté par ces souvenirs. Ce matin-là, comme à l'habitude, celui qui est d'abord un conseiller en sécurité financière dans la vie de tous les jours, se préparait à quitter pour le travail. Avant de partir, il décide de retirer quelques passes journalières de stations de ski qui s'accumulent au fermoir de son manteau sport. Le ski, c'est la nouvelle passion de ce sportif accompli de 50 ans, qui a toujours pris un soin jaloux de sa condition physique.

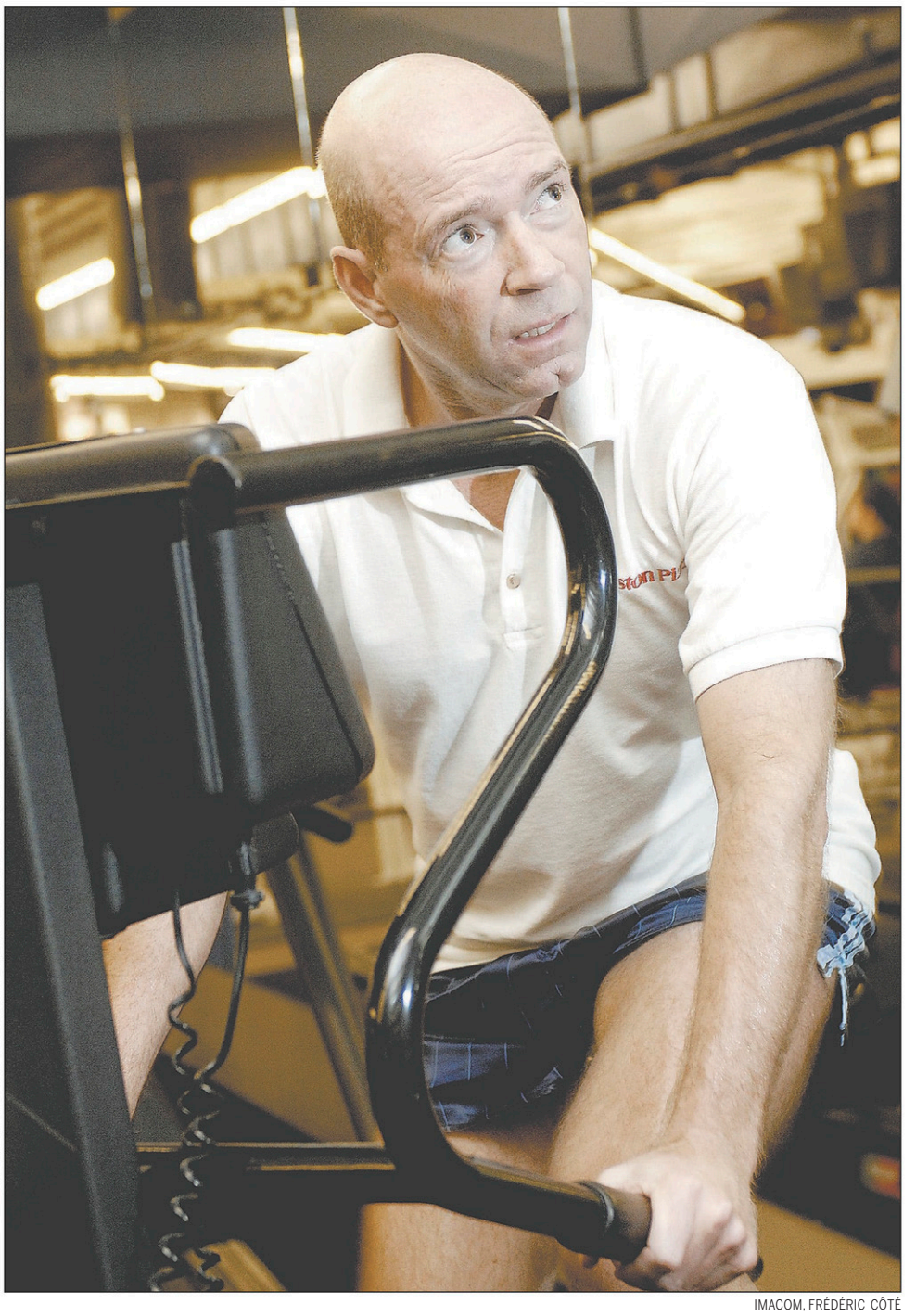

IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Jacques Grégoire considère avoir eu beaucoup de chance de survivre à un ACV survenu à l'âge de 50 ans.

Il s'écroule

Au moment où il se penche pour jeter un coup d'oeil aux étiquettes en question, Jacques Grégoire fige, tout en ressentant une grande chaleur au niveau de sa tête.

«C'est comme si j'étais tombé dans la lune, ou dans la brume, tout à coup. Soudainement, sans savoir pourquoi, ça ne marche plus mon affaire. J'essaie alors de faire quelque chose (avec mes mains), mais ça ne fonctionne pas», raconte-t-il.

Ce qu'il ne sait pas, c'est que la moitié de son cerveau ne réagit plus et que le côté gauche de son corps est en train de paralyser. Il est victime d'un accident vasculaire cérébral, la troisième cause de mortalité au Canada après les crises cardiaques et le cancer.

Heureusement, à ce moment-là, la mère de Jacques Grégoire est présente. Elle se trouve même tout près de lui. En voyant son fils s'écrouler en tentant de s'agripper à une chaise qui se trouvait près de lui, elle s'écrit: «Vite! Le 911!»

«Je savais que ça n'allait pas, mais je ne savais pas ce qui se passait à ce moment-là, rappelle-t-il. Je me rendais cependant compte que je ne ressentais plus rien du côté gauche de mon corps. Mon bras gauche était figée raide et je ne pouvais plus bouger.»

Dans l'ambulance, on demande à Jacques Grégoire pourquoi il tient sa main gauche aussi raide.

«J'ai alors demandé où était ma main gauche. Je ne la voyais plus...» se souvient-il.

En fait, Jacques Grégoire ne voyait plus de l'oeil gauche. Comme il n'entendait plus de l'oreille gauche.

«L'ambulancier que je connaissais me répétait continuellement de ne pas avoir peur, qu'il allait m'aider. En fait, la peur ne m'habitait pas encore, mais je la voyais dans les yeux de l'ambulancier. Et quand il a dit à son collègue de se frayer un chemin à travers la circulation, j'ai réalisé que c'était grave.»

Comme à la 6/ 49

Jacques Grégoire demeurera finalement sous les soins des médecins pendant trois semaines à l'hôpital.

«Je suis un homme extrêmement chanceux dans la vie et je l'ai été une fois encore, explique-t-il. Le docteur m'a expliqué qu'un caillot sanguin qui s'était formé dans une jambe a atteint le côté droit de mon cerveau, ce qui a causé une paralysie du côté gauche de mon corps. Si l'inverse s'était produit et que le caillot avait atteint le côté gauche de mon cerveau, j'aurais automatiquement perdu l'usage de la parole.»

Chanceux, ce célibataire endurci et grand voyageur devant l'éternel, a bien récupéré de son AVC. Il éprouve encore des difficultés du côté gauche de son corps, mais rien n'y paraît.

Jacques Grégoire a recommencé à faire du ski il y a quelques jours. La passion est de retour, la vie reprend son cours normal petit à petit, mais une grande fragilité s'est installée chez ce sportif accompli qui revenait tout juste d'Espagne, des Jeux mondiaux des journalistes, quand il a été terrassé par un AVC.

«C'est le destin; je n'ai rien fait pour avoir ça, dit-il. Il y des personnes qui subissent des infarctus et qui courent un peu après parce qu'elles sont constamment écrasées devant leur téléviseur avec un sac de *chips*. Moi, je jouais au hockey trois fois par semaine, je m'entraînais deux ou trois fois par semaine au gymnase, je n'ai jamais fumé et je déteste l'alcool...»

Les médecins ont expliqué que les longs et nombreux voyages en avion qu'il a effectués ces derniers mois n'ont peut-être pas aidé sa cause.

«Ç'aurait pu m'arriver en plein ciel, au beau milieu d'un vol d'une durée de huit heures, confie-t-il. J'ai été très très chanceux dans ma malchance. C'est comme si j'avais gagné à la 6/49...»

Jacqures Grégoire n'a pas repris le travail. Le jour où il le fera, il mettra la pédale douce. En attendant, il tente de reprendre la forme au gymnase.

«Je considère que je profitais de la vie avant que cela m'arrive, mais j'entends en profiter encore davantage, dit-il. Il ne faut jamais la prendre pour acquise.»

Elle est si fragile.

Un médecin de Magog radié pour trois mois

Michel Barette a eu des relations sexuelles avec une de ses patientes

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Le comité de discipline du Collège des médecins du Québec impose une radiation temporaire de trois mois ainsi qu'une amende de 1000 $ à un médecin exerçant à Magog, Michel Barette.

Dans un tout récent jugement, le comité de discipline a reconnu M. Barette coupable d'avoir «transgressé les limites de la relation professionnelle» en vivant une liaison intime avec une patiente, laquelle a notamment donné lieu à des rapports sexuels.

Selon la plainte reçue, la patiente a commencé à consulter le médecin à compter de 1998. La relation intime entre les deux s'est amorcée en mars 2005 pour se terminer un an plus tard.

Michel Barette a plaidé coupable. Toutefois, son avocat, Benoit Massicotte, avait plaidé en faveur d'une sentence moins importante, en l'occurrence un mois de radiation et 1000 $ d'amende.

«Mon client a voulu interjeter appel de la sentence, mais il s'est ravisé et l'accepte. On considère que la décision est relativement juste et davantage près de notre demande que de celle du syndic, qui réclamait une radiation de six à huit mois et une amende de 3000 $», explique l'avocat.

M. Massicotte fait remarquer que son client pratique depuis une quarantaine d'années et qu'il avait jusque-là un «dossier sans tache». Il assure de plus que le médecin a vécu une réelle histoire d'amour avec sa patiente, dont le nom ne doit pas être révélé.

Un expert cité dans le document expliquant la décision conclut d'ailleurs que le risque de «récidive est extrêmement faible» dans le cas de Michel Barette, compte tenu en outre qu'il aurait présentement une vie affective satisfaisante.

Cependant, le jugement de cet expert, le docteur Jean-Pierre Bernatchez, semble notamment s'appuyer sur le fait que le médecin souhaitait interrompre sa pratique au plus tard à la fin de 2008, ce que n'est pas en mesure de confirmer son avocat.

Benoit Massicotte reconnaît que son client a, pendant un certain temps, sérieusement pensé cesser ses activités, mais qu'il a finalement choisi de poursuivre.

«Il y a eu des reportages dans les médias et il a trouvé ça dur. Il songeait à prendre sa retraite. C'est alors que des patients en désespoir de cause l'ont appelé. Il revient pour eux. Il s'en veut de les avoir négligés à cause de cette affaire.»

Au cours des dernières années, le médecin a reçu quelques milliers de patients à sa clinique de Magog. Du lot, environ 500 seraient des «clients vulnérables», selon Me Massicotte. Sa radiation se terminera le 25 mai prochain.

LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

L'homme de 27 ans qui s'est rapporté aux policiers a eu son accident à l'intersection de la route 143 et du chemin du cimetière dans l'arrondissement de Brompton.

Un délit de fuite qui pourrait coûter cher

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le délai entre le moment où il a eu son accident et celui où il s'est rapporté aux policiers pourrait coûter très cher à un homme de 27 ans de Sherbrooke.

L'individu à l'origine de l'accident de la route survenu dans la nuit de jeudi à vendredi à l'intersection de la route 143 et du chemin du cimetière dans l'arrondissement de Brompton s'expose à une amende pouvant atteindre 2000 $ et à l'ajout de neuf points d'inaptitude à son dossier de conduite.

Son infraction lui sera signifiée au code de la sécurité routière. Aucune accusation criminelle ne sera portée contre lui.

Recherché depuis les événements, le conducteur s'est présenté en fin de journée mardi au quartier général du Service de police de Sherbrooke.

«Le conducteur nous a confirmé qu'il était au volant du véhicule. Une passagère s'y trouvait aussi, mais elle n'a pas été blessée», explique le porte-parole du SPS, Martin Carrier.

Pour justifier le fait qu'il ait quitté les lieux de l'accident et qu'il ait pris cinq jours à se rapporter, le conducteur a mentionné que son permis de conduire n'était plus valide. Une amende de 300 $ lui a été imposée pour avoir conduit un véhicule sans permis.

«L'individu faisait aussi l'objet d'un mandat d'arrestation. Cependant ce dossier a été réglé devant le tribunal avant qu'il ne se rapporte à nous», poursuit Martin Carrier du SPS.

Un rapport d'infraction générale sera rédigé afin que les amendes imposées pour les infractions au code de la sécurité routière soient dictées par un juge de la cour municipale.

C'est vers 6 h que le 29 février dernier que le SPS a reçu un appel concernant une voiture lourdement endommagée. Le véhicule, un Pontiac Grand Prix de couleur grise, était encastré dans un arbre à l'intersection de la route 143 et du chemin du cimetière. Aucun occupant ne se trouvait à bord.

La personne qui avait loué le véhicule s'était rapportée dans la journée au SPS, mais ce n'est que mardi que le conducteur s'est rapporté avec la suite que l'on connaît.

La division prévention du SPIS déménage au centre-ville

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La division de la prévention du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke (SPIS) quitte le poste de la rue Terril pour s'établir au centre-ville de Sherbrooke.

Dès le mois de mai, le chef de division, Dany Robitaille, le lieutenant, les cinq inspecteurs et la secrétaire vont s'établir dans l'édifice situé à l'intersection des rues Wellington Nord et Frontenac.

«Nous avons pris cette décision à l'automne dernier. La division était à l'étroit au poste des incendies de la rue Terrill. Nous avions réussi tant bien que mal à trouver une place à tout le monde. La mise en place du schéma de couverture de risque entraînera l'embauche d'inspecteurs supplémentaires, alors il n'était plus possible d'agrandir par l'intérieursur Terrill», explique le directeur du SPIS par intérim, Gaétan Drouin.

Étant donné que la division de prévention du SPIS est appelée à se développer, les nouveaux locaux de 5455 pieds carrés prévoient l'embauche supplémentaire. Les locaux du 190-206 de la rue Wellington Nord sont loués à la Ville de Sherbrooke pour une période de cinq ans.

Cette division sera par la suite relocalisée lorsque la caserne de la rue Prospect sera reconstruite. Ces travaux sont prévus à un horizon à moyen terme d'environ cinq ans.

«Ce poste incendie est le plus vieux du territoire. Il date de 1966 et n'est pas conçu pour recevoir tous les types de véhicules incendies. L'an dernier, nous avons dû renforcir la dalle de la caserne. Il y avait des signes avant-coureurs de faiblesse. Des analyses ont été faites et des poutres ont été installées dans le sous-sol de la caserne», explique Gaétan Drouin.

Selon le chef par intérim, le fait de séparer la division de prévention des postes incendies ne change rien aux opérations.

La Ville de Sherbrooke ont étudiés trois autres options pour relocaliser la division prévention ainsi que certains bureaux de la division des ressources humaines.

L'option retenue pour la location sur cinq ans et l'aménagement des locaux entraîneront des déboursés globaux de 403 670 $.

1400 $ d'amende pour de l'alcool non déclaré

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un camionneur de la région doit certainement s'en vouloir d'avoir omis de déclarer la marchandise qu'il tentait d'introduire au Canada.

Le 7 août 2007, le camionneur a été surpris par les agents du poste frontalier de l'autoroute 55 à Stanstead, alors qu'il transportait de la marchandise qu'il n'avait pas déclarée.

L'individu avait dissimulé 36 bouteilles d'alcool de même que huit contenants de quatre litres de vin dans son camion, marchandise qui a été découverte par les douaniers.

À la suite de cette infraction, le camionneur a été privé de son droit d'accès rapide (speed pass) pour traverser la frontière vers les États-Unis.

Hier au palais de justice de Sherbrooke, le juge Michel Côté de la Cour du Québec a entériné la suggestion commune du procureur de la poursuite fédérale Me Serge Champoux de même que l'avocat de la défense Me Florian Pelletier.

Le camionneur a été condamné à payer 1400 $ d'amende, soit le montant des taxes éludées lors de la perpétration de l'infraction en vertu de la loi sur les douanes.

POUR EN SAVOIR PLUS
Sur les dernières nouvelles
cyberpresse.ca

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2008-03-05

La Poule aux Œufs d'OR — 1 25 000 $ — 388005
La Poule aux Œufs d'OR Plus — 2 50 000 $ — 012959 — 3 100 000 $ — 918517
décomposables

Numéros «Télé» 567533 326809 044134
non décomposables
Numéro boni 09

Lotto 6/49 : 17 20 33 35 37 40 — 25 compl.
Québec 49 : 14 15 23 26 28 44 — 39 compl.

La Quotidienne : 3 613 / 4 1090
Banco : 01 04 06 07 12 16 19 21 27 32 35 37 49 50 51 54 58 67 68 70
Triplex : 04 11 15 28 34

Astro : Jour 29 - Mois MARS - Année 20 - Signe GÉMEAUX
Extra 0051193

Jour de paye! 2 000 $ TOUTES LES 2 SEMAINES À VIE! NE MANQUEZ PAS LE TIRAGE CE SOIR.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

BOUTIK Adik
19, rue King Est, coin King et St-François
819 822-4442
Vêtements hommes et femmes
nouveautés

NOUS PAYONS les TAXES!
- Guess - Silver - Diesel - Foxy
- Rocawear - Parasuco ... et plusieurs autres

247946

ECONO SPORTS
LA LIQUIDATION FINALE
TOUT DOIT SORTIR JUSQU'À 80% DE RABAIS

PLUS DE 200 PAIRES DE SKI ALPIN SONT RÉDUITES DE 30% À 70% DE RABAIS
TOUTES NOS LUNETTES DE SKI SONT RÉDUITES DE 50%
TOUTES NOS PLANCHES À NEIGE SONT RÉDUITES DE 40% À 60% DE RABAIS

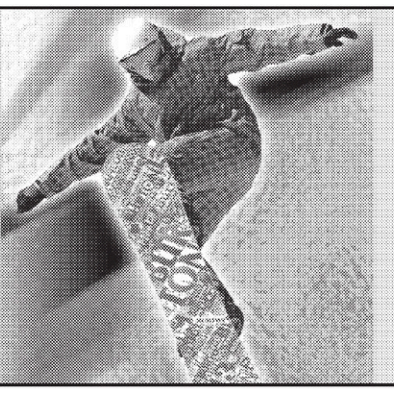

TOUTES NOS BOTTES D'HIVER SONT RÉDUITE DE 40% À 75% DE RABAIS

TOUTES NOS RAQUETTES DE TENNIS, SQUASH ET BADMINTON SONT RÉDUITES DE 50% À 70% DE RABAIS
TOUS NOS VÊTEMENTS D'HIVER POUR HOMMES, FEMMES ET JUNIORS SONT RÉDUITS JUSQU'À 80%

ECONO SPORTS SHERBROOKE 1495, rue King Ouest 819 346-4050

250264

Opération Degré : 32 personnes arrêtées

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est un total de 32 individus qui ont été mis en état d'arrestation dans le cadre de l'opération Degré visant à démanteler un présumé réseau de trafiquants de stupéfiants dont les activités se déroulaient principalement à Magog.

Depuis la perquisition du 21 février dernier où 19 personnes avaient été arrêtées, 13 autres se sont ajoutées à la liste des accusés. Le dernier individu accusé de trafic de stupéfiants relié au présumé clan Bailey a été arrêté au début de la semaine.

« Il reste encore trois personnes à rencontrer dans ce dossier. Les dossiers de neuf autres personnes interrogées ont été déposés sur le bureau de la procureure aux poursuites criminelles. De nouvelles accusations reliée aux activités de ce réseau pourraient être portées », explique le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

La procureure de la poursuite au dossier, Me Stéphanie Landry, a porté un total de 63 chefs d'accusations contre les accusés dont des chefs de gangstérisme dans dix dossiers.

Remise en liberté

L'enquête sur remise en liberté de huit de ces personnes se poursuivra aujourd'hui et demain au palais de justice de Sherbrooke. Les deux présumées têtes dirigeantes, Ronald Bailey, 56 ans, de même que son fils Sylvain ainsi que Onil Jr Heat, Stéphane Poulin, Rocksy Massé, Luc Rousseau, Patrice Houle et Danny Coulombe tentent de convaincre le juge Michel Beauchemin de la Cour du Québec de les remettre en liberté.

« L'objectif premier de cette perquisition était de mettre fin aux opérations de cette organisation. Notre tâche consiste maintenant à faire en sorte qu'il n'y ait pas d'autre organisation qui comble le vide laissé par le démantèlement de ce réseau. Nos policiers vont garder l'oeil ouvert tant à Magog, Eastman que Stanstead », soutient le porte-parole de la SQ en Estrie.

La SQ et la Régie de police Memphrémagog tiennent à rappeler l'importance de la participation de la population dans cette enquête. De précieuses informations ont été amassées à partir de la ligne Info-Crime.

120 policiers

L'opération Degré qui a mobilisé quelque 120 policiers a permis de saisir environ 350 grammes de cocaïne, plus de 17 000 $ en argent, 12 véhicules en bien infractionnels, 200 pilules à être identifiées, 1,7 grammes de cannabis, 56 pilules de méthamphétamine, deux armes à feu ainsi qu'un pistolet électrique (teaser gun).

Des hypothèques légales ont été prises sur divers bâtiments des biens immobiliers appartenant aux deux présumés têtes dirigeantes du réseau Sylvain et Ronald Bailey par le ministère du Revenu du Québec. On estime à un million $ les sommes qu'ils doivent au fisc.

Aucun paiement pendant 90 jours†

0 $ Comptant à la location

0,9 % Taux de financement à l'achat sur les modèles sélectionnés

0 $ Transport et préparation inclus à la location

ou

Remise à l'achat allant jusqu'à 9 000 $** Valide sur les autres modèles 2007/2008 sélectionnés.

Civic berline EX-L 2008 illustrée

Civic DX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
198 $* par mois/60 mois	0 $ + Prime écoAUTO 1 000 $††

Accord berline EX-L 2008 illustrée

Accord LX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
328 $* par mois/48 mois	0 $

CR-V EX-L 2008 illustré

CR-V LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
358 $* par mois/48 mois	0 $

Odyssey EX-L 2008 illustrée

Odyssey DX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
398 $* par mois/48 mois	0 $

Pilot EX-L 2008 illustré

Pilot LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
488 $* par mois/48 mois	0 $

Ridgeline EX-L 2008 illustré

Ridgeline LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
438 $* par mois/48 mois	0 $

honda.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec
Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

Évitez les douanes

HONDA

250096

*Les offres de location-bail et de financement d'une durée limitée sont faites par les Services Financiers Honda Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2008 mentionnés ci-après. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Période de location de 48 mois : Accord berline LX manuelle 2008 (modèle CP2538E) : a) 328 $, b) 0 $, c) 15 744 $. CR-V LX 2RM 2008 (modèle RE3838E) : a) 358 $, b) 0 $, c) 17 184 $. Odyssey DX 2008 (modèle RL3818E) : a) 438 $, b) 0 $, c) 21 024 $. Période de location de 60 mois : Civic berline DX manuelle 2008 (modèle FA1528EX) : a) 198 $, b) 0 $, c) 11 880 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km pour l'Accord, le CR-V, l'Odyssey, le Pilot et le Ridgeline ; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Taux de financement à l'achat de 0,9 % pour 36 mois sur les modèles sélectionnés suivants : FA1528EX, CP2538E, RE3838E, RL3818E, YF2818EX, YK1648E. †L'offre « Aucun paiement pendant 90 jours » s'applique sur les offres de financement à l'achat sur tous les nouveaux modèles 2007 et 2008 et sur les véhicules d'occasion certifiés Honda achetés et livrés au plus tard le 31 mars 2008. Offre en vigueur par l'entremise des Services Financiers Honda sur approbation de crédit seulement. Les mensualités sont différées pendant 90 jours. Les contrats seront prolongés en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) ne seront pas ajoutés au cours des 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, les intérêts (le cas échéant) commenceront à être ajoutés et l'acheteur devra payer le capital et les intérêts mensuellement jusqu'au terme du contrat. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Photos à titre indicatif. **La remise à l'achat varie entre 1 000 $ et 9 000 $ selon le modèle. L'offre s'applique seulement à l'achat comptant. La remise de 9 000 $ s'applique seulement sur une S2000 2007 (modèle AP2147EN) au P.D.S.F. de 50 600 $. Les frais de préparation et livraison de 1 540 $, les enregistrements, l'assurance, l'immatriculation et les taxes sont en sus. Les offres de remise en argent ne peuvent être combinées avec des offres de financement à l'achat ou à la location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. ††Vous pourriez être admissible au Programme de remise écoAUTO du gouvernement du Canada. Pour plus d'information, visitez www.ecoaction.gc.ca. Voyez votre concessionnaire Honda pour tous les détails.

DES DOSSIERS
RÉGIONAUX ET NATIONAUX
à ne pas manquer
chaque jour dans
La Tribune

MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Internet haute vitesse se fait attendre dans les campagnes

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

WEEDON — Quand Internet haute vitesse sera-t-il disponible dans les campagnes de la MRC du Haut-Saint-François? Voilà la question que se posent depuis longtemps les maires des différentes municipalités de la MRC. Alors que les élus tentent de garder et d'attirer les familles et les entreprises, en 2008, certains d'entre eux ne peuvent toujours pas proposer cette technologie devenue essentielle pour plusieurs.

Les différentes compagnies de télécommunications ne semblent pas intéressées, jusqu'à maintenant, à déployer Internet haute vitesse dans les campagnes, plaidant que cette action ne serait pas rentable étant donné la faible densité de population présente.

«Afin de développer Internet haute vitesse dans les zones rurales, le gouvernement devra intervenir comme dans le cas de l'électrification rurale. Il n'y a pas si longtemps, les gens des campagnes n'avaient pas accès à l'électricité. Le gouvernement a dû s'en mêler pour faire avancer les choses», rappelle le maire de Weedon Jean-Claude Dumas.

Selon lui, la Ville de Weedon ajouterait une corde de plus à son arc si Internet haute vitesse était disponible sur tout le territoire de la municipalité.

«Ce n'est pas facile de convaincre une compagnie de venir s'installer à Saint-Gérard ou à Fontainebleau, alors qu'elle ne pourra même pas utiliser Internet haute vitesse. Même situation en ce qui concerne les familles. Les étudiants ou les travailleurs autonomes doivent utiliser de plus en plus ce service», fait valoir M. Dumas.

Du côté de la municipalité de Bury, les citoyens attendent aussi avec impatience l'arrivée de cette technologie. Selon l'ancien directeur général de la municipalité, Daniel St-Onge, elle devrait être disponible dès juin pour une partie du territoire.

Et alors que la municipalité d'East Angus est complètement desservie, celle de Cookshire-Eaton espère pour sa part emboîter le pas rapidement.

«Il n'y a que Johnville et quelques hameaux qui n'ont pas encore accès à Internet haute vitesse. Les compagnies demandent que d'autres partis, comme le municipal, le provincial ou le fédéral, absorbent une portion des coûts», informe le maire de Cookshire-Eaton Normand Potvin.

D'ici quatre ans

Depuis près d'un mois, le Centre local de développement (CLD) a pris en main le dossier concernant le service Internet haute vitesse par fibre optique dans la MRC du Haut-Saint-François.

Présentement rendu à l'étape de négocier avec les compagnies dans le but de s'entendre sur les prix et les contributions de tous et chacun afin de rendre la haute vitesse accessible presque partout, le directeur du CLD croit que le travail sera achevé d'ici quatre ans.

«Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé que d'ici 2012, les compagnies de télécommunications devront obligatoirement être en mesure de brancher la grande majorité des communautés rurales. »

Et le cellulaire lui?

Pas facile de discuter au cellulaire dans la MRC du Haut-Saint-François. Avec un peu de chance, il est possible de terminer son appel sans que la ligne se coupe. Mais plus souvent qu'autrement, soit que le téléphone ne capte pas du tout les ondes ou soit que le signal se perd régulièrement.

«Je ne comprends pas qu'en 2008, il est toujours aussi ardu de parler au téléphone cellulaire dans les zones rurales. Dans plusieurs municipalités de la MRC, dès que nous quittons le centre-ville, la ligne se coupe », explique le maire de Weedon.

Si le directeur du CLD affirme pour l'instant vouloir se concentrer davantage sur la situation d'Internet haute vitesse dans la MRC, rien ne l'empêche toutefois de trouver le service de téléphonie cellulaire exécrable.

«Nous sommes super mal desservis, mais je crois que le dossier de la haute vitesse est plus urgent afin de rattraper le retard technologique accumulé», conclut-il.

Référendum: Marois ne veut plus de contrainte

PIERRE ST-ARNAUD
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La chef péquiste Pauline Marois veut se débarrasser du boulet que constitue l'obligation de tenir un référendum dans un premier mandat et a présenté à cette fin, hier, un cahier de propositions qui suggère plutôt de poser des gestes en vue de jeter les bases d'un Québec souverain.

Ces propositions, qui touchent, outre la question de la souveraineté, l'éducation, la famille, la santé, l'économie et l'environnement, seront présentées aux militants péquistes lors du conseil national du parti, les 14, 15 et 16 mars prochains, à Saint-Hyacinthe.

Mme Marois avait posé comme condition à son retour en politique, l'an dernier, de mettre un terme à l'obsession référendaire qui avait pesé lourd dans la défaite de son prédécesseur, André Boisclair.

Ce cahier de propositions engagera un éventuel gouvernement du PQ à entreprendre ce qui est appelé une «conversation nationale» sur la souveraineté, à instituer une citoyenneté et une constitution québécoise, à renforcer le statut de la langue française et à assurer la pleine intégration des immigrants.

En éducation, les enseignants auraient à subir un examen national avant de pouvoir travailler. En matière de santé, le texte péquiste de 67 pages semble prudent mais n'est guère sympathique à la proposition de franchise contenue dans le rapport Castonguay sur le financement du réseau.

Le nouvel article 1 du programme du PQ pourrait proposer onze gestes de gouvernance nationale pouvant être réalisés dans le cadre de la Constitution canadienne.

Plusieurs de ces propositions et d'autres émanant des différentes instances régionales du parti impliquent toutefois le rapatriement de pouvoirs et, donc, des négociations serrées avec le gouvernement fédéral qui risquent de présenter des écueils insurmontables.

Des suggestions

Ainsi, par exemple, certaines associations de comté suggèrent d'abolir le poste de lieutenant-gouverneur, de rapatrier les pouvoirs du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ou encore de créer une Force nationale de paix oeuvrant au sein des missions de paix de l'ONU.

Certaines propositions représentent une curiosité, comme celle émanant du Conseil exécutif national lui-même à l'effet de «réorienter résolument l'enseignement du français vers l'acquisition de la langue standard québécoise écrite et parlée», cette langue standard québécoise n'étant nulle part définie.

LA PRESSE, RÉMI LEMÉE

Pauline Marois accompagnée de Monique Richard, présidente du Parti québécois.

La réaction gouvernementale n'a pas tardé: à Québec, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, a qualifié de malhonnête la stratégie souverainiste de Pauline Marois.

«Entretenir la confusion»

M. Pelletier a accusé Mme Marois d'entretenir la confusion sur ses véritables intentions et lui a reproché de ne pas avoir le courage de ses prédécesseurs, les René Lévesque et Jacques Parizeau, notamment, en refusant de dire quand un référendum aura lieu si elle est élue.

Le conseil national du PQ aura lieu en même temps que le conseil général de l'Action démocratique du Québec, à Laval, une semaine après le congrès du Parti libéral. Les deux partis d'opposition auront à décider s'ils appuieront le budget qui aura été déposé quelques jours plus tôt par la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget.

Les chefs des partis de l'opposition disent non au dégel des tarifs de garderie

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La chef péquiste Pauline Marois s'oppose au dégel des tarifs des services de garde à 7 $ comme le propose un groupe de réflexion du Parti libéral du Québec.

De son côté, le chef de l'opposition officielle, l'adéquiste Mario Dumont, a accusé le premier ministre Jean Charest d'avoir «menti» une deuxième fois aux familles québécoises sur cette question.

Les libéraux seront appelés à débattre d'une série de propositions de politique familiale, dont le dégel, lors de leur congrès du weekend prochain, à Québec.

«C'est la deuxième fois que Jean Charest ment en pleine face des familles», a déclaré M. Dumont en conférence de presse à Montréal, hieri.

Le chef de l'ADQ a reproché à son homologue libéral d'«utiliser un congrès de son parti» pour hausser les frais de garderie.

Mme Marois s'insurge d'entendre le PLQ se targuer d'avoir créé 40 000 nouvelles places en garderie, une affirmation totalement fausse, selon elle, puisqu'il s'agit plutôt de places existantes en garderies privées à but lucratif qui ont été converties en places subventionnées, soit en centre de la petite enfance (CPE) ou en garderies privées sans but lucratif.

20 000 nouvelles places

Mme Marois estime qu'il faut commencer par créer au moins 20 000 nouvelles places pour répondre à la demande avant de penser à augmenter les tarifs.

Par ailleurs, elle croit que la proposition d'augmenter les crédits d'impôt aux parents dont les enfants fréquentent une garderie non subventionnée n'est rien d'autre qu'une forme de subvention déguisée aux garderies privées. Mme Marois estime que les libéraux auraient plutôt avantage à investir cet argent dans le réseau public des CPE.

Enfin, elle craint que la proposition de verser l'allocation de soutien aux enfants à compter de la cinquième semaine de grossesse ne vienne rouvrir par la porte d'en arrière le débat sur l'avortement, en plus de générer des tracasseries administratives pour les jeunes couples et leur médecin. Mme Marois estime qu'il est préférable, comme son propre parti le propose, de verser une somme plus substantielle après l'accouchement, éliminant ainsi toute zone grise dans les cas d'avortement.

AÎNÉS

Dr Hébert et Blais rendent leurs recommandations

CLAUDE PLANTE
ET LA PRESSE CANADIENNE

SHERBROOKE — Plutôt que de voir les personnes âgées se déraciner pour se rapprocher des services de santé, il serait opportun de déplacer ces soins vers les patients. Le système actuel doit compléter le «recentrage» entrepris, car l'accès aux services et leur coordination sont déficients.

Plutôt que d'investir dans la création de nouvelles places en CHSLD, Québec doit privilégier le maintien à domicile des personnes âgées.

C'est ce qui ressort des conclusions tirées par la ministre responsable des aînés, Marguerite Blais, et le Dr Réjean Hébert, au terme de la tournée de consultation menée à l'automne sur les conditions de vie réservées aux personnes âgées.

ARCHIVES LA PRESSE

Marguerite Blais

«Ça m'a conforté dans ce que je travaille depuis 25 ans», mentionne le doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, qui coprésidait cette consultation.

«Nos aînés ont été négligés comme on a négligé nos viaducs. Il est temps qu'on s'occupe d'eux aussi. C'est un véritable chantier social qu'il faut entreprendre. On doit mieux financer le maintien à domicile.»

En conférence de presse, Mme Blais a soutenu que, compte tenu de l'importance des sommes en cause, Québec devait faire des choix.

«On ne peut pas à la fois investir dans des places en CHSLD et faire en sorte qu'il y ait du soutien à domicile», a-t-elle dit.

«Il faut surtout répondre à ce que les gens nous demandent», selon Mme Blais.

Or, s'il est un constat très clair qui se dégage de la consultation, à laquelle ont participé 4000 personnes, c'est bien que les aînés souhaitent demeurer à la maison le plus longtemps possible.

500 millions $

Le Dr Hébert n'a pas chiffré le montant de ses recommandations. Toutefois, actuellement le gouvernement n'assume que 10 pour cent des coûts du maintien à domicile des personnes âgées. Pour le faire passer à 40 pour cent, Québec devrait débourser 500 M $.

«Les hôpitaux sont remplis de gens en attente d'un établissement. 500 M $, c'est la moitié du un pour cent de TPS que nous n'avons pas récupéré. Nous pourrions récupérer 360 M $ en diminuant le taux d'hébergement de 3,5 pour cent à 3 pour cent. Cela permettrait de réduire la pression sur le système des soins de longue durée.»

Au lieu de payer des soins en établissement, on devrait verser directement de l'argent aux bénéficiaires afin qu'ils choisissent eux-mêmes les pourvoyeurs de services. Le montant serait déterminé en fonction des besoins du bénéficiaire.

On viendrait ainsi responsabiliser la clientèle, qui pourrait alors se tourner vers le privé pour obtenir des soins. «Je n'ai pas de problème avec ça, d'abord que le financement reste public», ajoute le spécialiste.

Le réputé gériatre veut qu'on s'attaque à la pauvreté des personnes âgées, particulièrement celle des femmes. Selon lui, le gouvernement provincial doit fournir un supplément de revenu garanti aux plus pauvres. Il existe un programme de la sorte au fédéral, dit-il, mais des personnes y ayant droit ne font pas automatiquement la demande.»

Il souhaite voir s'implanter une politique des aînés qui «transcenderait les ministères et les organismes gouvernementaux», mais aussi les autres paliers comme les municipalités, afin que les services offerts comme le transport en commun soit mieux adapté pour les plus âgés de notre société.

L'accession à la retraite est à revoir, souligne-t-il. L'âge de la retraite a été fixé à 65 ans, au 19e siècle, au moment où l'espérance de vie était de 62 ans. Ce seuil est maintenant anachronique et fait en sorte qu'on vit maintenant en moyenne près de 20 ans après 65 ans, mentionne-t-il.

«Avec le taux de chômage actuel, on a besoin de tous ceux qui veulent travailler. On doit créer une organisation du travail plus humaine, basée sur les besoins des individus.»

Le rapport de la commission Bouchard-Taylor est remis

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Il faudra encore patienter avant de connaître les conclusions de la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables.

Les deux présidents de la commission, Gérard Bouchard et Charles Taylor, ont demandé au gouvernement une prolongation de deux mois du mandat qui leur a été confié.

Les présidents devaient remettre leur rapport au plus tard le 31 mars, mais le gouvernement a accepté de leur donner jusqu'au 31 mai pour leur permettre de mener à bien leurs travaux et formuler leurs recommandations.

Un décret a été adopté en ce sens lors de la dernière réunion du conseil des ministres, hier.

Pour justifier un tel délai, les présidents ont invoqué la lourdeur de la tâche.

«Nos consultations publiques se sont terminées peu avant Noël, si bien qu'il ne nous restait guère que deux mois pour produire notre rapport. Cependant, la tâche est énorme. Il nous faut mettre à profit une masse impressionnante de documents et maîtriser de nombreuses questions très complexes», ont-ils indiqué dans une lettre.

Les audiences publiques ont duré trois mois et ont pris fin le 14 décembre.

Lise Thibault « récompensée » pour son gaspillage

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'ex-lieutenante-gouverneure du Québec Lise Thibault est au nombre des récipiendaires des prix «Teddy», décernés chaque année, sur le mode ironique, par la Fédération canadienne des contribuables aux individus ou organismes s' étant le plus distingués en dilapidant l'argent des Canadiens.

«Malheureusement, 2007 a été une autre année marquante au plan du gaspillage gouvernemental», a déclaré Kevin Gaudet, directeur ontarien de la Fédération des contribuables, mercredi.

Au cours de la dixième édition de cette cérémonie, tenue à Ottawa, Mme Thibault a remporté le Teddy 2007 dans la catégorie «gaspillage provincial», pour avoir dépensé plus de 700 000 $ au cours d'activités extérieures à ses responsabilités officielles, dont 129 000 $ en frais d'hébergement et de repas qui lui ont été versés par le gouvernement canadien alors qu'elle touchait déjà des allocations du gouvernement du Québec pour couvrir ces mêmes dépenses.

Mérite apprécié

Mme Thibault avait été mise en nomination par la Ligue des contribuables du Québec. «Nous savions que la candidature de Mme Thibault était de taille, et nous sommes heureux de voir que le reste du Canada a reconnu le zèle avec lequel elle a dépensé l'argent des contribuables à des fins personnelles», s'est réjouie Claire Joly, la directrice générale de la Ligue.

Le prix Teddy pour «l'oeuvre d'une vie» a été décerné au code des impôts, une mesure supposément temporaire adoptée en temps de guerre. Le code est passé de 11 pages, en 1917, à plus de 2200 aujourd'hui. «Il faut un doctorat en comptabilité pour le lire», a lancé M. Gaudet.

La Fédération a aussi honoré du Teddy fédéral le sénateur Raymond Lavigne, qui avait envoyé un employé du Sénat abattre des arbres sur la propriété d'un voisin, dans l'ouest du Québec, en 2005. L'incident a été à l'origine d'une enquête qui a mené à son expulsion du caucus libéral. Il a également dû rembourser des milliers de dollars et a été accusé de fraude.

Teddy municipal

Le Teddy municipal a été attribué à Christine Nunziata, une ex-commissaire d'école de Toronto ayant fait porter des dépenses personnelles de plusieurs milliers de dollars sur la carte de crédit de sa commission scolaire.

Les «Teddy» sont ainsi nommés en l'honneur de Ted Weatherill, un ex-haut fonctionnaire canadien congédié en 1999 à la suite d'un scandale, pour ses dépenses somptuaires, comme un repas pour deux à Paris, au coût de 733, 43 $.

CHEVROLET

EXTRA! EXTRA!

PROFITEZ D'OFFRES EXCEPTIONNELLES

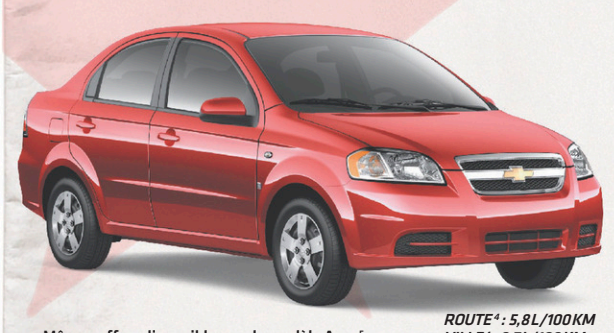

Mêmes offres disponibles sur le modèle Aveo[5]

ROUTE[4] : 5,8L/100KM
VILLE[4] : 8,7L/100KM

AVEO LS

- Moteur 4 cyl. de 1,6 L développant 103 HP
- Siège du conducteur réglable en hauteur
- Sacs gonflables avant avec capteur de présence du passager
- Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable
- Lecteur CD et MP3 avec prise audio auxiliaire
- Chauffe-moteur

LOUEZ À 159 $/mois[1] — 1 387 $ de comptant — Location 60 mois

ACHETEZ À 195 $/mois[2] — 0 $ de comptant — Financement 72 mois

Transport et préparation INCLUS

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % JUSQU'À 72 MOIS[3]

COBALT LT

- Moteur 4 cyl. ECOTEC de 2,2 L développant 148 HP
- Climatisation
- Régulateur de vitesse
- Télédéverrouillage
- Glaces et rétroviseurs à réglage électrique
- Lecteur CD et MP3 avec prise audio auxiliaire

LOUEZ À 189 $/mois[1] — 997 $ de comptant — Location 60 mois

ACHETEZ À 239 $/mois[2] — 0 $ de comptant — Financement 72 mois

Transport et préparation INCLUS

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % JUSQU'À 72 MOIS[3]

ROUTE[4] : 5,9L/100KM
VILLE[4] : 9,2L/100KM

Mêmes offres disponibles sur le modèle coupé

écoAUTO Remise de 1000 $

Vous pourriez être éligible à une remise de 1 000 $ du gouvernement fédéral pour votre HHR lorsque équipée d'un moteur 4 cylindres de 2,2 L et d'une boîte automatique.

ROUTE[4] : 6,6L/100KM
VILLE[4] : 10,3L/100KM

★★★★★ Sécurité 5 étoiles[5] La plus haute cote de sécurité

HHR LS

- Système de communication et d'assistance OnStar[6]
- Moteur 4 cyl. de 2,2 L développant 149 HP
- Glaces et rétroviseurs à réglage électrique
- Lecteur CD avec prise audio auxiliaire
- Climatisation
- Télédéverrouillage

LOUEZ À 293 $/mois[1] — 0 $ de comptant — Location 48 mois

Transport et préparation INCLUS

FINANCEMENT À L'ACHAT 1,9 % POUR 72 MOIS[3]

TOIT OUVRANT SANS FRAIS
SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS[7]

offreschevrolet.ca

ALLONS-Y

CHEVROLET GM

GM Canada — LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE[4] + 160 000 KM 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE[8] + 160 000 KM 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE[8]

autos-o-ciel — une histoire d'auto qui finit bien — GAGNEZ VOTRE CIEL ! DONNEZ VOTRE VIEILLE VOITURE.
Obtenez un crédit applicable à l'achat d'un véhicule GM neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieux véhicule se reposer au ciel. Visitez autos-o-ciel.ca ou votre concessionnaire GM pour connaître tous les détails.

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca — GM paie les 2 premières mensualités[9] !

250111

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2008 suivants : berline Aveo (1TD69/R7A), Aveo5 (1TD48/R7A), berline Cobalt (1AL69/R7B), coupé Cobalt (1AL37/R7C), HHR (1AT46/R7B). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits d'assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 100 000 km pour l'Aveo et la Cobalt, et après 80 000 km pour la HHR avec versement initial ou échange équivalent. Préparation et frais de transport (Aveo, Cobalt et HHR 1 095 $) inclus à la location. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 100 000 km pour l'Aveo et la Cobalt, et après 80 000 km pour la HHR. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de garantie requis. 2. À l'achat, paiements mensuels basés sur un financement de 72 mois pour l'Aveo et la Cobalt. Préparation et frais de transport inclus à l'achat. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. 3. Taux d'intérêt à 0 % sur le financement à l'achat de l'Aveo et de la Cobalt pour un terme allant jusqu'à 72 mois et un taux d'intérêt à 1,9 % sur le financement à l'achat de la HHR pour un terme de 72 mois, sur approbation de crédit de GMAC seulement. 4. Cote de consommation telle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada sur la l'Aveo LS avec moteur 1,6 L et boîte manuelle 5 vitesses, Cobalt LT avec moteur 2,2 L et boîte manuelle 5 vitesses et HHR LS avec moteur 2,2 L et boîte manuel 5 vitesses. 5. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux et pour les passagers avant et arrière lors des tests d'impacts latéraux. La plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement américain. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). 6. Comprenant un abonnement de un an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et modalités liés au service OnStar, composez le 1 800 667-8677, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site onstarcanada.com. 7. General Motors crédite le concessionnaire pour un montant équivalant à la valeur d'un toit ouvrant, taxes applicables incluses. L'offre s'applique seulement aux modèles 2008 neufs ou en démonstration suivants : Aveo LT (1TG48/1SB/CF5), Aveo LT (1TG69/1SB/CF5), Cobalt LT (1AL37/1SB/CF5), Cobalt LT (1AL69/1SB/CF5), Cobalt sport (1AM37/1SA/CF5), Cobalt sport (1AM69/1SA/CF5), HHR LT (1AS46/1SA/R6S), HHR LT (1AS46/1SC/R6S), HHR LT PANEL (1AS26/1SB/R6S), HHR LT PANEL (1AS26/1SC/R6S), HHR SS (1AU46/1SA/R6S). L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles du Canada. Détails et conditions chez le concessionnaire Chevrolet de votre région. 8. Selon la première éventualité. Les camions poids moyen sont exclus. 9. Visitez votre concessionnaire ou consultez le site primegmpouretudiants.ca pour les détails. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

3 JOURS SEULEMENT!
VENDREDI, SAMEDI
ET DIMANCHE
7, 8 ET 9 MARS

RÉNO DÉPÔT®

On l'a.

LE RABAIS ENCORE PLUS FOU QUE TON PROCHAIN PROJET, ON L'A.

15%

DE RABAIS SUR

- Toutes les toilettes
- Tous les robinets
- Tous les meubles de salle de bains déjà assemblés en stock

250133

Avant taxes. Ne peut être jumelé à aucune autre offre, rabais ou escompte. En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 9 mars 2008. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et Réno-Dépôt inc. Offre de base : 1 mille de récompense par tranche de 20$ de vos achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt, Botanix et RONA participants. L'offre ne s'applique pas sur le montant des taxes, sur l'achat de cartes cadeaux et aux achats portés à un compte ouvert chez un marchand. Certaines conditions peuvent s'appliquer. L'offre AIR MILES est sujette à changement sans préavis. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des photos. Valide pour tous les magasins. Détails en magasin. © Réno-Dépôt 2008.

La Tribune
Louise Boisvert / présidente et éditrice
Maurice Cloutier / rédacteur en chef
Louis-Éric Allard / directeur de l'information
Jacynthe Nadeau / adjointe au directeur

Le français par procuration

DENIS DUFRESNE
denis.dufresne@latribune.qc.ca

On peut se réjouir du rapport «L'utilisation des langues en milieu de travail au Canada», de Statistique Canada, selon lequel le français comme langue de travail chez les immigrants ferait de légers progrès au Québec.

Mais il y a un bémol: cette situation est essentiellement due à l'apport d'immigrants francophones ou ayant une connaissance du français (Maghrébins, Haïtiens, Roumains, etc.) et non aux efforts de francisation - insuffisants - du gouvernement du Québec.

Pas plus qu'à une application plus rigoureuse de la Charte de la langue française ou à une soudaine bonne volonté des entreprises qui persistent à fonctionner en anglais.

Les Québécois francophones doivent donc ces minces progrès du français aux autres, c'est-à-dire à ceux et celles qui ont choisi de venir vivre ici et qui parlaient déjà le français.

Certains allégueront qu'il s'agit là précisément de l'un des buts de l'immigration.

Sauf que cette situation ne résulte pas du pouvoir d'attraction ou de la force du français. Notre langue, pourrait-on dire, est maintenant défendue par procuration.

Il est bien sûr encourageant de constater qu'en 2006, 65 pour cent des travailleurs immigrant au Québec ont déclaré utiliser le français au travail, une augmentation de deux pour cent par rapport à 2001.

Cela ne signifie pas qu'ils parlent cette langue à la maison. Il est tout à fait normal que des personnes immigrantes conservent leur langue maternelle et souhaitent que leurs enfants l'apprennent. Il s'agit là d'une question de mémoire et de culture.

Mais le français doit demeurer la langue de l'espace public et des institutions, dont l'école.

À l'inverse, de nombreux immigrants francophones en provenance du Maghreb, d'Haïti ou d'Afrique francophone, sont souvent étonnés de devoir apprendre l'anglais pour pouvoir travailler ici, alors que la langue française est l'une des raisons qui leur avait fait choisir le Québec!

Il est d'autre part très étonnant de constater, toujours selon Statistique Canada, que près du tiers des travailleurs sherbrookois disent utiliser l'anglais régulièrement … dans une ville francophone à plus de 97 pour cent!

S'agit-il d'un signe d'ouverture de l'économie sherbrookoise à l'extérieur? De la démonstration que beaucoup d'entreprises sherbrookoises fonctionnent en anglais, peu importe la langue de la majorité de leurs employés? Ou encore du résultat d'exigences techniques reliées à la nature du travail ou au type de production?

Les Québécois francophones doivent donc ces minces progrès du français aux autres, c'est-à-dire à ceux et celles qui ont choisi de venir vivre ici.

Cela dit, il est évident que de nombreuses entreprises québécoises doivent utiliser l'anglais (et pourquoi pas l'espagnol ou le russe) en raison de leurs liens d'affaires particuliers. Le défi est de faire en sorte qu'elles ne deviennent pas un outil d'intégration des immigrants à la culture anglophone.

Minoritaire en Amérique du Nord, vieillissant et peu enclins à faire des enfants, les Québécois devront toujours lutter pour la survie du français en intégrant le maximum de nouveaux arrivants à leur langue.

Il s'agit d'un combat difficile et délicat qui, aujourd'hui, a moins à voir avec la «race» qu'avec la défense d'un espace francophone original qui se veut généreux et accueillant pour les minorités culturelles.

Ces artistes mal aimés

Pas facile la vie d'artiste. Nous n'entendons presque jamais le bluesman Mike Goudreau ni l'auteur-compositeur-interprète Jean Custeau sur les ondes locales. Si Goudreau a la chance de passer à l'occasion à la radio (surtout anglaise) de Radio-Canada et de faire passablement de scène, Custeau lui est généralement tenu au silence hertzien.

Pendant qu'ils sont ignorés par les radios d'ici, deux pièces de ces artistes ont été utilisées récemment dans deux téléséries américaines distinctes. Pour Jean Custeau, qui crée des chansons depuis les années 70, il s'agit sans doute d'un p'tit velours, mais aussi d'une preuve de plus que les radios commerciales n'ont que faire de la création.

hervephilippe@videotron.ca
Droits réservés

Tribune libre

Vieillesse d'aujourd'hui et vieillesse de demain

Je suis de ceux qui croient qu'il y a une transition à faire entre la vieillesse d'aujourd'hui et celle de demain, et que la consultation sur les conditions de vie des aînés visait à nous montrer le chemin pour effectuer ce passage.

J'ai entendu beaucoup de personnes dire « Encore une consultation publique! » et s'en plaindre. Quant à moi, j'espère que ce ne sera pas la dernière. Les bouleversements à enclencher sont trop nombreux et trop complexes pour que nous puissions en disposer en une seule fois. Les aînés constituent l'infrastructure de notre société. À l'instar des routes et viaducs, ils ont été passablement négligés au cours des dernières décennies. Le Québec est mûr pour un « chantier » des aînés, un chantier social avec une stratégie à long terme pour modeler de façon claire la société qu'on veut pour les prochaines années, une société qui intègre les personnes aînées, une société plus sage et solidaire. Les aînés sont une ressource naturelle inestimable; il importe d'en assurer un développement durable.

Il faut que le concept de la retraite change complètement. L'âge de la retraite a été fixé à 65 ans par Bismarck au 19e siècle, au moment où l'espérance de vie était de 62 ans. Ce seuil est maintenant anachronique et fait en sorte qu'on vit maintenant en moyenne près de 20 ans après 65 ans. La retraite doit être réinventée pour permettre que cette transition se passe de manière beaucoup plus progressive. Avec le taux de chômage actuel, on a besoin de tous ceux qui veulent travailler. On doit créer une organisation du travail plus humaine, basée sur les besoins des individus. Je crois qu'on peut y arriver!

Pour que les personnes aînées aient des conditions de vie adéquates, il faut pouvoir leur assurer un revenu raisonnable. Le revenu conditionne l'accès à un logement décent, favorise la participation sociale et détermine la santé, notamment grâce à une alimentation adéquate et l'accès aux médicaments nécessaires. On doit éliminer la pauvreté des femmes âgées en instaurant un supplément de revenu garanti provincial.

Plus de maladies chroniques

Le vieillissement de la population entraîne un changement majeur dans l'importance relative des maladies. D'une prépondérance de maladies aiguës au siècle dernier, nous passons maintenant à une ère où les maladies chroniques deviennent beaucoup plus fréquentes. Le système de santé hospitalocentrique développé aux 19e et 20e siècles pour faire face aux maladies aiguës, surtout infectieuses, s'avère inapproprié pour répondre aux besoins des malades chroniques nécessitant des soins continus et à long terme. Le système de santé doit donc être recentré autour du lieu de résidence des personnes, soit le milieu de vie où ils habitent.

De plus, les soins et les services que requièrent les malades souffrant de problèmes chroniques vont bien au-delà des soins médicaux qui prennent une place plus marginale. Ce sont les incapacités découlant de ces maladies qui conditionnent le recours aux soins et services. L'objectif devient ainsi d'optimiser l'autonomie des individus en...

SUITE DU TEXTE
en page 15

Vieillesse d'aujourd'hui... (suite de la page 14)

minimisant les incapacités et en fournissant le soutien nécessaire pour les pallier.

Or, le système actuel est loin d'avoir complété ce recentrage. L'accès aux services et la coordination de ceux-ci sont déficients. Il faut rapidement généraliser les expériences probantes de coordination des services et de réseaux intégrés pour les personnes en perte d'autonomie. Les soins à domicile sont nettement insuffisants, et les proches aidants qui devraient constituer les partenaires indispensables du réseau sont plutôt laissés à eux-mêmes sans soutien ni répit. L'insuffisance du soutien à domicile ne laisse aux aînés et à leurs proches qu'un seul choix: l'hébergement en soins de longue durée. Cette solution coûteuse et non souhaitée entraîne son lot de problèmes: dépersonnalisation et exiguïté des lieux, rupture du réseau social, transmission des infections, séparation des couples, difficultés à reproduire un milieu de vie.

Il est donc urgent de modifier l'approche en fournissant les services là où la personne se trouve, et ce, sans égard au milieu de vie. Au lieu de demander aux personnes d'aller là où se trouvent les services, les services doivent être donnés là où habitent les personnes. Une telle approche implique un investissement majeur dans le soutien à l'autonomie des personnes et l'établissement d'une prestation en nature ou en espèces basée sur les besoins des personnes et non le milieu de vie où elles habitent. Nous proposons de créer une Prestation de soutien à l'autonomie (PSA) qui permettrait d'effectuer ce changement nécessaire.

Une telle prestation pourrait être en nature lorsque les services sont fournis par le réseau public (CLSC, centres d'hébergement) ou en espèces pour que la personne puisse acheter des services au privé, aux entreprises d'économie sociale, aux organismes communautaires ou, encore, dédommager un proche aidant. La PSA permettrait ainsi de remplacer efficacement et avantageusement un certain nombre de mesures fiscales et financières parcellaires, inéquitables et insuffisantes. La PSA donnerait aux aînés un véritable choix quant aux services qu'ils souhaitent sans introduire d'incitatifs indus à utiliser l'hébergement en CHSLD. Elle permettrait aussi d'ajuster les services lors de la perte d'autonomie sans changement de milieu de vie. Elle reconnaîtrait enfin la contribution des proches aidants qui choisissent de prodiguer aide et soutien à leur proche en perte d'autonomie.

Investissements nécessaires

Notre système de santé public et universel est le meilleur outil pour faire face au vieillissement attendu de la population. Il permet d'ajuster plus facilement l'offre de services aux besoins des personnes âgées victimes de maladies chroniques par l'intégration des services, de la première ligne aux soins spécialisés. Il permet également de mieux faire face aux pénuries actuelles et anticipées de personnels et professionnels. Il faut cependant y investir davantage pour résoudre les problèmes d'accès et de qualité.

ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Dr Réjean Hébert

Les instituts et services de gériatrie du Québec ont développé des approches avant-gardistes spécifiques pour les personnes aînées. Il faut maintenant que ces approches rayonnent à l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux pour mieux adapter les hôpitaux, les centres d'hébergement et les services à domicile aux besoins et particularités des aînés. L'approche gérontologique doit faire partie intégrante des façons de faire et des attitudes de tous les intervenants.

L'amélioration de la qualité des services aux aînés passe nécessairement par une formation adéquate des intervenants et des gestionnaires aux particularités de l'approche aux personnes âgées. Une formation de base solide en gérontologie devrait être un préalable à l'emploi dans ce secteur. Des efforts doivent être faits pour inciter la formation continue du personnel et la valorisation du travail auprès des aînés.

Après la tenue de la consultation, je suis encore plus convaincu qu'il est nécessaire de nous doter d'une politique gouvernementale sur les personnes aînées afin que tous les gestes à poser soient inscrits clairement. Cette politique de sagesse permettra que soient retenues des mesures visant à favoriser la vie de la personne dans son environnement, sur le plan du logement, de l'habitat, de la santé, de la mobilité et du cadre de vie. Elle visera aussi à mieux contrôler les risques d'exclusion des personnes aînées, à mieux concerter les villes, les associations, les organismes, les établissements et les entreprises, et à faire partager à tous la même vision rassembleuse.

Une politique de sagesse donnerait une voix aux aînés pour définir la société québécoise de demain. Une voix à une génération qui, pour contrer les effets pervers de l'industrialisation du siècle dernier, a mis de l'avant des valeurs humanistes et de solidarité pour se doter des institutions et programmes dont nous, les générations plus jeunes, avons largement bénéficié. Un siècle plus tard, la technologie remplace l'industrie et les aînés peuvent nous aider à éviter de retomber encore une fois dans les mêmes pièges pour continuer à bâtir un Québec humain, juste et solidaire. Un Québec qui, tout en relevant les défis de la modernité, saura préserver l'humanisme et la solidarité qui le distinguent en Amérique. Un Québec ouvert sur le monde, un Québec fait pour le monde, un Québec pour tout le monde.

Docteur Réjean Hébert, gériatre
Doyen de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.
Coprésident de la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés.

le 15e
3 jours
SALON
Plein Air, Chasse et Pêche
7, 8 et 9 mars
Centre Expo Sherbrooke
ÉDIFICE CÉRAS
voisin du Palais des sports
À GAGNER :
10 000 $
EN PRIX DE PRÉSENCE
VOYAGE DE PÊCHE ET CHASSE BAIE D'UNGAVA 1 SEMAINE avec Safari NordiK
Valide pour 1 personne en plan américain.
Embarcation Princecraft avec GLLP marine
VOUS TROUVEREZ sur place :
• Plusieurs pourvoyeurs
• Magasins spécialisés
• VTT et accessoires
• Examen de sécurité nautique
• Tentes roulottes
• Mur d'escalade
• Bateaux, canots, moteurs, pédalos
• Étang de pêche
Heures d'ouverture
Vendredi 12 h à 22 h
Samedi 10 h à 20 h
Dimanche 10 h à 17 h
SAMEDI et DIMANCHE Démonstration de vélo trial
NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE
Déposez ce coupon dans la boîte de La Tribune
SALON PLEIN AIR, CHASSE ET PÊCHE
à l'Édifice Expo Sherbrooke (édifice Céras)
Les prix de présence seront tirés au sort parmi les coupons reçus.
Nom : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Tél. : .....
Règlements disponibles au Salon Plein Air, Chasse et Pêche
En collaboration avec: DRY PRINCECRAFT La Tribune 102,1 fm TVA TÉLÉ 7 GLLP Marine
246598

BRASSERIE Le Dauphin
925, rue King Est
Sherbrooke
819 565-0911
La Seigneurie
BRASSERIE
Restaurant/BAR
14, rue Léger
Sherbrooke
819 564-2606
JEUDI SOIR
crevettes à volonté

11,99$
249756

Clinton comble une partie de son retard

ASSOCIATED PRESS
ET AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — John McCain devra attendre encore un peu pour connaître le nom de son adversaire dans la course présidentielle américaine.

Si le sénateur de l'Arizona a finalement décroché à 71 ans l'investiture républicaine en remportant les quatre primaires de mardi, la course est relancée côté démocrate après les victoires d'Hillary Rodham Clinton dans les deux États-clés de l'Ohio et du Texas, mais aussi au Rhode Island, alors que Barack Obama a remporté la primaire du Vermont.

En s'imposant en Ohio et au Texas ainsi qu'au Rhode Island, la sénatrice de New York a mis un coup d'arrêt à une série de 11 défaites consécutives, comblant ainsi une partie du retard qu'elle avait sur Barack Obama. Mais l'écart reste substantiel.

ASSOCIATED PRESS

Assuré d'être le candidat républicain à l'élection présidentielle de novembre après ses nouveaux succès dans les primaires de mardi, John McCain a reçu hier à la Maison-Blanche, le soutien officiel du président George W. Bush.

Encore 100 délégués

Selon un décompte de l'Associated Press, le sénateur noir de l'Illinois dispose pour l'heure de 1562 délégués, contre 1461 pour Mme Clinton. Il faut 2025 délégués pour obtenir l'investiture du parti de l'âne lors de la convention démocrate de Denver, en août prochain.

Au Texas, la participation a atteint des sommets avec quelque 3,5 millions de Texans qui se sont déplacés, soit 28% des 12,7 millions d'électeurs inscrits.

Hillary Clinton et Barack Obama ont désormais les yeux tournés vers la primaire du prochain Etat-clé, la Pennsylvanie, avec 158 délégués en jeu, le 22 avril. Auparavant, les électeurs auront désigné 12 délégués dans le Wyoming dès samedi, et 33 au Mississippi le 9 mars.

Les deux candidats démocrates ont appelé John McCain pour le féliciter. Le sénateur de l'Arizona, qui en est à son quatrième mandat, a dépassé le seuil des 1191 délégués requis pour s'assurer l'investiture du parti de l'éléphant en raflant les délégués en jeu dans les primaires et caucuses de mardi.

Le vétéran du Vietnam s'est rendu hier à la Maison-Blanche, où il a déjeuné avec le président Bush et reçu officiellement son soutien.

Pendant la campagne, Mike Huckabee n'a exprimé que de très rares critiques à l'encontre de McCain, un homme qu'il apprécie franchement et qu'il a appelé mardi pour le féliciter.

Par ailleurs, l'équipe de campagne d'Obama a affirmé hier qu'il avait remporté plus de délégués au Texas que sa rivale pour l'investiture démocrate à la présidentielle Hillary Clinton, bien qu'il ait perdu le vote populaire.

Selon les calculs du directeur de campagne de M. Obama au Texas, Adrian Saenz, M. Obama aurait remporté au total cinq délégués de plus au Texas que Mme Clinton, grâce au système de désignation des candidats en deux temps spécifique à cet État.

Enfin, Barack Obama battrait plus facilement le candidat républicain à la présidentielle américaine John McCain en novembre que Hillary Clinton, sa rivale pour l'investiture démocrate, selon un sondage paru mardi. M. Obama, 46 ans, est crédité de 52% des intentions de vote contre 40% pour M. McCain, 71 ans.

L'avance de Mme Clinton, 60 ans, serait deux fois moins importante (50% contre 44%).

ASSOCIATED PRESS

L'armée équatorienne a déployé une unité d'élite, munie de fusils et de mitrailleuses HK de fabrication allemande et de lance-grenades RPG-7 russes, à la frontière avec la Colombie.

Des signes d'apaisement

FRANK BAJAK
ASSOCIATED PRESS

CUCUTA, Colombie — Bien que toujours vive, la crise liée à la mort du numéro deux des FARC semble montrer quelques signes d'apaisement. Quatre jours après l'opération colombienne en territoire équatorien qui a coûté la vie à Raul Reyes, Quito et Bogota se sont entendus hier sur le texte d'une résolution, contenant un appel à la création d'une commission destinée à apaiser les tensions.

La résolution, approuvée par acclamation par l'Organisation des États américains (OEA) à Washington, affirme le caractère «inviolable» du territoire de chaque pays, sans toutefois condamner explicitement Bogota.

L'ambassadeur colombien auprès de l'OEA Camilo Ospina a annoncé le compromis avec l'Équateur, sur fond d'appels à la «retenue» lancés par l'Union européenne et le président français Nicolas Sarkozy.

Le ministre équatorien de la Sécurité intérieure Gustavo Larrea a aussi expliqué qu'il avait rencontré Raul Reyes au sujet d'un programme qui incluait d'offrir de «libérer plusieurs des otages (...)», y compris la Franco-Colombienne Ingrid Betancourt, captive depuis plus de six ans.

Rice relance le processus de paix

AMY TEIBEL
ASSOCIATED PRESS

JÉRUSALEM — Israéliens et Palestiniens devraient se retrouver la semaine prochaine pour reprendre le processus de paix sous l'égide des États-Unis, a annoncé hier la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice. Les combats meurtriers dans la Bande de Gaza avaient entraîné dimanche la suspension du dialogue récemment amorcé.

«Le processus de paix est un choix stratégique. Nous avons l'intention de reprendre le processus de paix», a confirmé le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, dans un communiqué publié à Ramallah (Cisjordanie). Un peu plus tôt, pourtant, le dirigeant modéré, qui avait quitté la table des négociations dimanche, avait exclu d'y revenir en l'absence de trêve à Gaza.

Une baleine en Méditerranée

ASSOCIATED PRESS

Un Égyptien se tient dans la gueule d'une baleine blanche mesurant 17 mètres de longueur, trouvée morte sur la côte méditéranéenne du pays. Les baleines sont extrêmement rares en mer Méditerranée.

Tour de globe

L'Ukraine à nouveau alimentée en gaz

MOSCOU — Gazprom rouvre les vannes. La compagnie russe a annoncé hier avoir mis fin aux restrictions sur ses livraisons de gaz à l'Ukraine après la conclusion d'un accord entre les présidents des deux pays visant à régler un litige commercial.

«Les restrictions sur les livraisons pour les consommateurs ukrainiens ont été levées», souligne le monopole public russe dans un communiqué commun avec la compagnie ukrainienne Naftogaz. L'accord est intervenu après des négociations par téléphone impliquant le président russe Vladimir Poutine, son homologue ukrainien Viktor Iouchtchenko et les dirigeants de Gazprom et Naftogaz.

Israël teste des autobus blindés

JÉRUSALEM — Quatre autobus blindés conçus pour protéger les passagers contre les attentats-suicides sont actuellement testés à Jérusalem.

Les véhicules sont équipés de fenêtres et portes résistant aux explosions, d'un tourniquet qui permet au conducteur d'inspecter les voyageurs à leur montée et d'une porte arrière conçue uniquement pour la descente.

Ils sont également dotés d'équipements permettant de contrôler la foule dans les situations d'urgence, précise Ronit Eckstein, porte-parole des Industries militaires d'Israël, qui ont élaboré les bus.

— Associated Press

Le Brésil sévit contre la déforestation

RIO DE JANEIRO — Le gouvernement brésilien a renforcé hier la lutte contre la déforestation de l'Amazonie, poumon vert de la planète, en durcissant les sanctions contre les déboisements illégaux en dépit de la forte opposition des forestiers.

La déforestation s'est aggravée ces derniers mois malgré les mesures de contrôle mises en place depuis trois ans par le gouvernement.

«Le gouvernement veut montrer clairement que le crime contre l'environnement ne paye pas», a déclaré mercredi à l'AFP le secrétaire général du ministère de l'Environnement, Joao Paulo Capobianco.

Les nouvelles mesures publiées dans le Journal Officiel de l'Union prévoient la saisie automatique des terres récemment déboisées et doublent le montant des amendes aux contrevenants des lois de défense de l'environnement.

— Agence France-Presse

Un Fugain toujours fougueux

STEVE BERGERON
steve.bergeron@latribune.qc.ca

IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Michel Fugain a donné une prestation vive et énergique hier soir à Sherbrooke, devant environ 600 personnes. Entre les instants d'énergie folle, le chanteur français a fait s'arrêter le temps avec certaines de ses plus belles ballades, dont *Une belle histoire* et *Je n'aurai pas le temps*.

SHERBROOKE — Michel Fugain n'arrête par deux secondes. Il donne le tournis tant il grouille, gesticule, mime, grimace, se déhanche et se secoue, oubliant même parfois de chanter dans le micro...

Difficile de croire que ce grand monsieur de la chanson française a la soixantaine entamée de moitié. Honnêtement, son énergie est telle qu'on a par moments envie de lui retirer ses piles.

Pourtant, il n'aurait tellement pas besoin d'en mettre autant. Il lui suffirait de se laisser porter par les nombreuses immortelles dont il nous a gratifiés au fil de 40 ans de carrière. Environ 600 personnes hier soir à la salle Maurice-O'Bready n'attendaient que ça.

Énergie folle

De ce spectacle qui part sans doute de plein de bonnes intentions, il faut retenir l'énergie folle, la quantité d'amour et de chansons données, l'unité et la complicité musicales, mais aussi les quelques couches de trop et la mise en scène vraiment rigide privant la soirée d'un contact réel entre l'artiste et le public.

Il faut savoir que Michel Fugain nous dresse un bilan de ses quatre décennies de métier, dans lequel l'épisode du Big Bazar, bien que capital, n'occupe tout de même qu'un temps. Sieur Fugain a eu une vie avant et après. Nous le rappellent plusieurs titres que l'auditoire, averti, connaissait bien. Que l'on pense à *On laisse tous un jour*, *Viva la Vida*, *Les Sud-Américaines* et *Terra Amata*...

Pour survoler tout ça en deux heures, l'hexagonal chanteur a usé intelligemment de la formule pot-pourri, en se gardant bien de charcuter les intouchables comme *Une belle histoire* et *Je n'aurai pas le temps*.

Chaque fois qu'un de ces classiques prenait l'avant-scène, une rumeur de ravissement montait des rangées, quand ce n'était carrément pas un choral.

Saltimbanque cabotin

Entre chaque interprétation, Michel Fugain racontait des pans de vie, philosophait, fouillait dans une grande valise contenant ses souvenirs. Anecdote intéressante: neuf mois après l'été 1972, saison où *Une belle histoire* a vu le jour, il y a eu en France une sorte de *babyboom*.

De ces interventions, manifestement bien apprises, l'interprète se détachait difficilement, tuant un peu la spontanéité. Quant au cabotinage, il semblait vraiment cacher une forme d'insécurité. Quand même étonnant de la part de ce saltimbanque au long cours. Un peu d'abandon ne tuerait pas son homme.

Une spectatrice a quand même eu droit à un traitement spécial: une *Balade en Bugatti*, sur scène, assise à côté de son chanteur préféré, pendant que cinq des six musiciens les entouraient et se changeaient en choeur. La polyvalence de l'équipe musicale est d'ailleurs à souligner en gras.

Les nouvelles chansons ont eu aussi la part belle, dont *Je parlerai de toi*, signée Charles Aznavour. Il a d'ailleurs été possible d'entendre la voix du maître, via une conversation téléphonique arrangée par le héros de la soirée.

En terminant sa prestation avec *Chante comme si tu devais mourir demain*, Monsieur Big Bazar a réussi à faire chanter et lever tout le monde. «Bravo et merci! Vous avez changé ma vie!» a-t-il lancé.

Après ce spectacle en forme de testament, on peut se demander si Monsieur Fugain ne faisait pas ses adieux. Mais si l'envie lui prend de revenir nous voir, c'est simple, il n'aura qu'à faire comme l'oiseau.

Cahier publicitaire
femmes d'influence
à lire le vendredi 7 mars dans La Tribune

248035

Série sur Félix Leclerc: la SRC et Mario Clément sont poursuivis

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Radio-Canada et son directeur des programmes, Mario Clément, se défendent depuis lundi devant la Cour supérieure contre une poursuite intentée par les producteurs de la série « Félix Leclerc ».

Les demandeurs exigent pas moins de 3,5 millions $ en dommages économiques, moraux et exemplaires, rappellait *Le Journal de Montréal*, hier.

L'affaire remonte au mois de février et de mars 2005, lorsque la télévision de Radio-Canada a diffusé la série sur Félix Leclerc produite par Claude Fournier et Marie-Josée Raymond.

Dès la diffusion du premier épisode, l'oeuvre a été descendue par la critique et par les enfants de Félix leclerc.

Les demandeurs reprochent à Mario Clément sa sortie publique du 2 mars 2005 rapportée par plusieurs médias.

Claude Fournier et Marie-Josée Raymond poursuivent du même coup Radio-Canada parce que, selon eux, la société d'État endosse les propos de son directeur des programmes.

Ils réclament 1,5 M $ en dommages économiques, chacun 500 000 $ en dommages moraux et autant en dommages exemplaires, pour un total de 3,5 M $.

Patrick Swayze atteint d'un cancer

ASSOCIATION FRANCE PRESSE

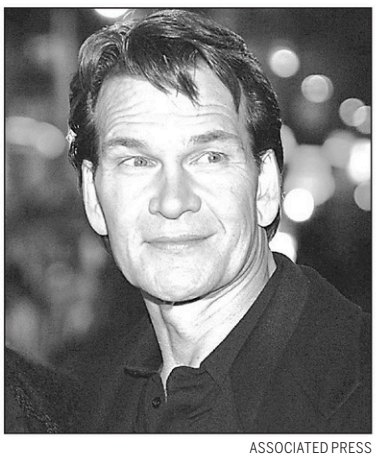

ASSOCIATED PRESS

Patrick Swayze

LOS ANGELES — L'acteur américain Patrick Swayze, célèbre pour ses rôles dans « Dirty Dancing » et « Ghost », est atteint d'un cancer du pancréas, a annoncé hier son médecin, cité par l'hebdomadaire *People*.

Cette forme de cancer est l'une des plus meurtrières.

« Patrick souffre d'une maladie à l'étendue très limitée et il semble qu'il réponde bien au traitement jusqu'ici », a déclaré le docteur Patrick George, cité par le site internet du magazine spécialisé dans la vie des stars.

Le tabloïd *National Enquirer* avait auparavant affirmé que l'acteur de 55 ans était dans un état grave et qu'il ne lui restait que cinq semaines à vivre, mais le praticien s'est voulu rassurant.

« Toutes les informations sur son pronostic (vital) et des effets secondaires physiques sont totalement fausses. Nous sommes beaucoup plus optimistes », a-t-il dit.

Swayze a tourné une série de films au grand succès populaire au tournant des années 1980 et 1990. En 1992, il avait fait un séjour dans la région, lors du tournage du film « La Cité de la joie » (City of Joy), à l'Université Bishop's.

LE BOSTON BAR
présente
les jeudis « dance »
de 16 h à 20 h,
avec prix spéciaux
de 21 h à 23 h 30, « band live »

1665, King Ouest
Sherbrooke
819 823-2070
246873

www.CentreCulturelUdeS.ca

CENTRE CULTUREL
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
819 820-1000
stationnement gratuit
www.centrecultureludes.ca
Desjardins Bell énergie 106.1 TVR TÉLÉ 7 CHLT La Tribune Québec
239999

Le Centre Regroupement jeunesse Rock Forest
présente
Sir Pathétik
Le vendredi 14 mars à 20 h
au
1010 rue Germaine-Guèvremont
Sherbrooke
(à l'arrière du bureau d'arrondissement
Rock Forest- Saint-Élie-Deauville)
Coût : 10 $. Information et réservation: 819 822-0369
250384

CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT

JE CROIS
en la famille et la jeunesse, en l'amour
et le bonheur, en la vie et l'avenir.

Je crois en ces valeurs et en leur enseignement qui donne un sens à ma vie.

LA FONDATION
MGR JEAN-MARIE-FORTIER

J'Y CROIS
POUR L'AMOUR, DONNEZ
généreusement dans le cadre de la campagne de financement 2008

Contactez la Fondation Mgr Jean-Marie-Fortier inc.
au 819 563-9934, poste 218 ou à
fondationjmfortier@diocesedesherbrooke.org

M. Bernard Laroche et son épouse
Yolande Berger
Président d'honneur
et présidente d'honneur
de la campagne annuelle 2008

« Nous donnons à la Fondation Mgr Jean-Marie Fortier, qui assure le soutien des activités pastorales de notre église diocésaine ».
247930

S&P/TSX	TSX CROISSANCE	$ CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US
13603,32	2803,34	101,43 ¢ US	12254,99	1333,70	2272,81	986,20
126,51	51,31	0,94	41,19	6,95	12,53	22,30

Ralentissement de la croissance aux États-Unis

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — La croissance économique a ralenti depuis le début de l'année aux États-Unis, où les consommateurs affichent une prudence accrue compte tenu des conditions de crédit et de la crise du secteur immobilier, selon un rapport rendu public hier par la Réserve fédérale américaine.

Les fabricants et les entreprises ont quant à eux dû faire face à la montée en flèche des prix de l'énergie et d'autres matières premières, souligne la Fed, alors que nombre d'économistes redoutent que le pays ne plonge dans la récession.

La Réserve fédérale a publié un résumé de l'activité économique préparé dans la perspective de la réunion du comité de politique monétaire de la banque centrale du 18 mars.

Les ventes de détail ont ralenti dans la plupart des districts de la Fed. Le produit intérieur brut américain a augmenté de 0,6 pour cent au quatrième trimestre, après une progression de 4,9 pour cent au troisième trimestre.

L'immobilier résidentiel est resté globalement faible. Les chiffres concernant l'immobilier commercial sont mitigés, mais indiquent une tendance au ralentissement.

«La plupart des districts de la Fed citent des conditions de crédit tendues et une demande stable voire en repli pour le crédit», précise la Fed dans son rapport.

L'agriculture et les secteurs de l'énergie sont restés généralement solides.

«Une intensification des pressions sur les prix liée à la hausse des prix des matières premières et de l'énergie a été observée dans la plupart des districts», note le rapport.

Les pressions sur les salaires ont été modestes, et le rythme de recrutement a ralenti dans différents secteurs.

Bombardier ne craint pas un investissement de Toyota dans les jets régionaux

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Bombardier ne craint pas un investissement éventuel du géant de l'automobile Toyota dans le projet de jet régional de Mitsubishi Heavy Industries, évoqué hier dans la presse japonaise.

Selon le journal Asahi, Toyota est entré dans la phase finale de discussions en vue d'investir environ 10 milliards de yens (94,8 M $) dans la future coentreprise qui produira le Mitsubishi Regional Jet (MRJ).

Des porte-parole de Toyota ont confirmé hier que le constructeur évaluait la possibilité d'investir dans le MRJ, à la suite d'une invitation de Mitsubishi Heavy, en précisant toutefois qu'aucune décision n'avait encore été prise.

La coentreprise, qui pourrait voir le jour d'ici avril, aurait une capitalisation d'environ 100 milliards de yens (948,3 milliards $) et serait détenue à 60 pour cent par Mitsubishi Heavy, d'après Asahi. La décision finale de lancer ou non la nouvelle gamme d'appareils de 70 à 90 sièges doit être prise d'ici la fin du mois.

Les coûts de développement du MRJ sont estimés à 150 milliards de yens (1,4 milliard $). Mitsubishi Heavy estime à 100 le nombre de commandes nécessaires pour absorber cette facture. Les deux principaux transporteurs japonais, All Nippon Airways et Japan Airlines, ont déjà indiqué qu'ils songeaient à acquérir des MRJ.

Des analystes japonais estiment que la présence de Toyota dans la coentreprise pourrait donner des ailes au MRJ en rassurant les clients potentiels quant au sérieux du projet. Le lancement est prévu pour 2012. L'intérêt de Toyota pour le MRJ «est la preuve que le marché des avions régionaux est très en demande», a commenté hier un porte-parole de Bombardier Aéronautique, Marc Duchesne, au cours d'un entretien téléphonique.

Si l'investissement devait se concrétiser, ce serait le premier de Toyota dans le secteur de l'aéronautique.

Le mois dernier, Mitsubishi Heavy a annoncé qu'il cesserait de fabriquer des composants pour les CRJ de Bombardier d'ici 2010, en assurant que la décision n'avait rien à voir avec le MRJ. Mitsubishi Heavy continue toutefois de fabriquer des pièces pour les jets d'affaires Global Express et Challenger 300 de Bombardier.

Quelque 1471 jets CRJ et 844 turbopropulseurs de la série Q de Bombardier sont actuellement en service dans le monde.

Groupe Canam a réalisé des profits de 13,7 M $

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Groupe Canam, une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de produits de construction, a enregistré, pour son quatrième trimestre terminé le 31 décembre dernier, un bénéfice net de 13,7 M $ ou 28 cents par action, en hausse comparativement à un bénéfice net de 12,1 M $ ou 25 cents par action pour la période correspondante en 2006.

Pour la dernière période de trois mois de 2007, Canam a par ailleurs vu ses ventes consolidées augmenter de 19 pour cent. Celles-ci sont passées de 212 M $ au quatrième trimestre de 2006 à 252,2 M $ au trimestre correspondant de 2007.

La compagnie a expliqué que ces résultats ont été obtenus malgré certains éléments inhabituels totalisant 5,4 M $ ou 11 cents par action, notamment une perte nette sur disposition de placements de 2,2 M $ et une perte nette de 2,2 M $ encourue par Canam Romsa au Mexique.

Au 31 décembre 2007, le carnet de commandes de l'ensemble des segments d'affaires du groupe était à 288 M $.

Canam a vu le cours de son action prendre hier 49 cents à la Bourse de Toronto, soit près de cinq pour cent, pour clôturer à 10,55 $.

Carrières

Bourse en bref

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Sociétés Estrie	05-03-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	7.66	-0.14	-1.79%	173 099
Domtar Cp	6.49	0.19	3.02%	55 266
Shermag Inc.	0.41	-0.02	-4.65%	40 750

Indices Québec	05-03-08	Var.	Var. (%)	en 2008
Indice Québec 30	1159.58	6.49	0.56%	-10.94%
Indice Québec 120	1223.58	5.38	0.44%	-10.24%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	05-03-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Les Industries Dorel	31.58	1.89	6.37%	169 561
Banque Laurentienne du Canada	41.45	1.80	4.54%	215 312
Logistec Corporation	22.50	1.50	7.14%	100
Banque Nationale du Canada	48.42	1.28	2.72%	1 146 157
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	52.92	1.18	2.28%	1 351 784
Transat A.T. Inc.	27.74	0.94	3.51%	0
AbitibiBowater Inc.	10.12	0.85	9.17%	164 741
BCE Inc.	36.58	0.72	2.01%	4 096 975
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	34.83	0.69	2.02%	221 623
Boralex Inc.	16.68	0.68	4.25%	342 716
Quebecor Inc.	29.27	0.66	2.31%	41 768
Mega Bloks Inc.	5.51	0.51	10.20%	589 269
Metro Inc.	21.82	0.50	2.35%	140 381
Groupe Canam Inc.	10.55	0.49	4.87%	240 070
Groupe SNC-Lavalin Inc.	43.00	0.48	1.13%	704 102

IQ-120 : Les plus fortes baisses	05-03-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Banque de Montréal	45.02	-1.87	-3.99%	5 121 824
Molson Coors Brewing Company	51.99	-1.22	-2.29%	7 686
Uni-Sélect Inc.	24.85	-0.64	-2.51%	26 502
Rona inc.	13.14	-0.53	-3.88%	967 787
Banque Royale du Canada	47.56	-0.43	-0.90%	4 972 230
Gestion ACE Aviation Inc.	22.90	-0.38	-1.63%	177 678
Tembec Inc.	4.04	-0.36	-8.18%	180 099
CAE Inc	11.62	-0.35	-2.92%	586 156
Saputo Inc.	25.84	-0.34	-1.30%	520 125
Cogeco Inc.	29.25	-0.25	-0.85%	7 070
Velan Inc.	13.00	-0.25	-1.89%	500
Quincaillerie Richelieu Ltée	19.90	-0.22	-1.09%	17 245
Le Château Inc.	12.00	-0.21	-1.72%	17 818
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	10.02	-0.19	-1.86%	303 282
Canadian Royalties Inc.	2.14	-0.19	-8.15%	1 895 269

IQ-120 : Les plus actifs	05-03-08	Var. (%)	Volume
Ressources KWG inc.	0.11	10.00%	8 695 335
Bombardier Inc.	5.48	0.00%	6 521 750
Banque de Montréal	45.02	-3.99%	5 121 824
Banque Royale du Canada	47.56	-0.90%	4 972 230
Ressources Freewest Canada Inc.	0.42	9.21%	4 866 033
Groupe CGI Inc.	10.84	0.84%	4 231 383
BCE Inc.	36.58	2.01%	4 096 975
Quebecor World Inc.	0.21	5.13%	2 766 162
Power Corporation du Canada	33.07	0.39%	2 365 592
Canadian Royalties Inc.	2.14	-8.15%	1 895 269
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	52.92	2.28%	1 351 784
Banque Nationale du Canada	48.42	2.72%	1 146 157
Corporation Financière Power	33.85	0.09%	1 128 234
Mitec Telecom Inc.	0.17	6.25%	1 094 540
Rona inc.	13.14	-3.88%	967 787

D'un Océan à l'autre ...	05-03-08	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1194.03	1.83%	-3.0[illegible]
Indice Alberta 25	1248.81	1.28%	-4.36[illegible]
Indice Prairie 10	1842.22	1.00%	15.6[illegible]
Indice Ontario 40	1211.78	-0.03%	-16.1[illegible]
Indice Québec 30	1159.58	0.56%	-15.8[illegible]
Indice Atlantique 15	1589.90	0.66%	-6.4[illegible]

Variation depuis 1 an

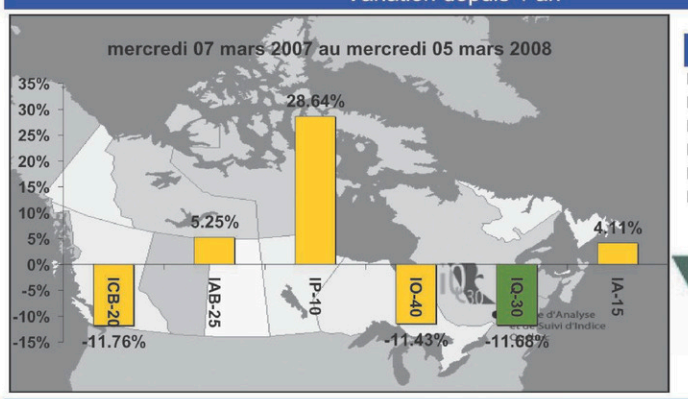

Indice	1 an
ICB-20	-11.76%
IAB-25	5.25%
IP-10	28.64%
IO-40	-11.43%
IQ-30	-11.68%
IA-15	4.11%

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

SPORT WELLINGTON
La Source du sport
3333, rue King Ouest, Sherbrooke
819 564-8525

MAINTENANT TROIS FOIS PLUS GRAND ET POUR TOUTE LA FAMILLE

La vente qui relâche les prix !

VÊTEMENT
30% À 70%
DE RABAIS
sur toutes nos collections d'hiver en magasin
Hommes, femmes, enfants

BOTTES D'HIVER
40% À 60%
DE RABAIS
sur toutes nos bottes et chaussures juniors

SKIS SNOWBOARDS
RAQUETTES À NEIGE
ACCESSOIRES
25% À 60%
DE RABAIS
sur tout en magasin

CHAUSSURES
30% À 60%
DE RABAIS
sur toutes nos bottes d'hiver
pour hommes et femmes
Salomon, Merrell, Oakley, et plus encore

HOCKEY
Vaste sélection
d'articles de hockey liquidés
de joueurs et gardiens de but
30% À 70%
tels que « one piece », patins, casques, gants, épaulettes, de toutes les grandes marques
Gardiens de but 2006 et moins, jambières, mitaines et bloqueurs.

249285

Avis de nomination

Madame Dominique Savoie, sous-ministre adjointe au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est heureuse d'annoncer la nomination de madame **Anne-Marie Éthier**, au poste de directrice régionale d'Emploi-Québec Estrie.

Madame Éthier a fait carrière jusqu'à maintenant au sein de la fonction publique fédérale ainsi qu'au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ses nombreuses compétences permettront à Emploi-Québec Estrie de poursuivre son mandat qui est de favoriser l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre régionale.

Rappelons que l'agence gouvernementale Emploi-Québec a pour mission de contribuer à développer l'emploi et la main-d'oeuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

Emploi Québec Estrie

249108

Annonces classées

Pour placer une annonce classée

819 564-2222

Sans frais **1 800 567-6955**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

PLUS DE **119 900 LECTEURS** PAR JOUR! ***La Tribune*** et ***La Nouvelle*** 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

DUO PLUS
(pour un temps limité)

Une portée sans égal avec **250 000 copies** de votre annonce!
Une semaine complète dans ***La Tribune*** et ***La Nouvelle*** à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.

IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION **Rubriques 2 à 82**

LOISIRS **Rubriques 140 à 144**

MARCHANDISES **Rubriques 160 à 246**

FINANCES **Rubriques 330 à 340**

VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS **Rubriques 100 à 132**

EMPLOIS **Rubriques 150 à 152**

SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS **Rubriques 260 à 320**

SOINS DE SANTÉ **Rubriques 348 à 356**

Cvendu.ca MC

C Facile C Rapide C Nouveau

Le site des **petites annonces** de **La Tribune**

TOUR D'HORIZON

COACHING PERSONNALISÉ
Vous avez besoin d'exercer vos responsabilités avec plus d'efficacité, de rétablir une situation, de réorienter votre vie, apprendre à réussir. Info. et rendez-vous 819-791-4190 avec un coach professionnel chevronné et intègre.

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

1208 FRANÇOIS CASEY Par proprio, unifamiliale neuve 28x34, près Hôtel-Dieu, 2 c.c., bois fr./céram., poss. chambre et s.b. sous-sol, isolation supérieure, accréditée Novo Climat, gar. APCHQ: 176 500$ nég. **819-889-1176**

1 COTTAGE À VISITER!
Rénové avec soin. Ambiance, boiseries, cachet et +++. Super escalier, pl. b. franc, 3 c.c., poss. 4, entrée ind. au 2e. Solarium, garage, grand terrain. Près de tout + Hôtel Dieu : 189 900 $. **Prop. : 819 566-2375, 993-2375**

LENNOXVILLE BUNGALOW RÉNOVÉ, 3 c.c., gr. terrain boisé, ruisseau, secteur recherché, grande cuisine, solarium, s-sol aménagé. **Rareté, 154 500$ nég.** Info: 819 345-4740 ***VISITE LIBRE SAM. DIM. DE 14 H À 16 H***

MAISON CONSTRUCTION 2002, rue Boisjoli, Coaticook, 3 c.c., 2 s.b. complètes, salle fam. bureau, salle d'attente. 819 849-0333.

MAISON RUE LAJEUNESSE, constr. 2005, 4 c.c., confort exceptionnel, radiant, foyer, air clim., piscine chauffée et plus. **819 212-4222**.

MAISON UNIFAM. avec garage, terrain 628 m ca. Quartier paisible. Recouvr. ext. brique et pierre de granit, cuisine arm. chêne, 3 c.c., 1 s.b., 1 s. à m., foyer au salon en pierre de granit. Ch. électr./bois. **819 832-1656 / 832-2263.**

MARTINVILLE, 15 MIN. DE SHERBROOKE joli bung. constr. neuve, poêle bois, grand garage, taxes minimes, 149 500$.
Tél.: (819)348-1821.

SECTEUR NORD, SUPERBE JUMELÉ 1999, fini sur 3 étages, 3 c.c., 'walk-in', un décor de rêve, foyer 3 faces au gaz, bal. centrale, 2 s.b., 1 salle d'eau, 1 salle de lavage, piscine et plus encore. Visite libre ce dimanche de 14h à 16h, 2804 Georges Cusson. 219,000$ nég. Tél: 819 821-4035.

UNIFAMILIALE PLAIN-PIED
Const. 2005, bois franc et céram., 2-3 c.c., s. bains, s. d'eau, véranda, s. familiale, thermopompe, garage double. Près du golf Longchamps. 279,000$. Info: 819 820-5700.

6 PROPRIÉTÉS À REVENUS

BEAU DUPLEX BRIQUE sur la rue Pacifique, comprenant 2x5½, logement du bas libre à l'acheteur, garage au sous-sol, près des services, prix demandé 177 000$. 819 868-0985.

CITÉ DES RIVIÈRES, 7 log. + 1 local commercial, compl. rénovés, (fenêtres, toiture, élect., etc), près tous les services, rev. 35 400$, dép. 6 515$, cause vente: retraite. **Occasion à saisir 269 000$** 819 823-4540.

QUADRUPLEX, façade en pierre, côtés en brique, beaucoup de rangement. 3 bachelors plus un grand 51/2 libre à l'acheteur. Beaucoup de rénov. d'effectuées. 819 562-6790.

8 CONDOMINIUMS À VENDRE

CARRÉ MI-VALLON, MAISON DE VILLE, rue Monti, Entrepreneur Bati-Toit, 1725 pi ca sur 3 étages. À partir de 139 500$ taxes incl.
Info: 819 845-2309.

12 MAISONS MOBILES

MAISON 12 x 66, terrain 18 109 pi ca, arbres matures, secteur recherché, 95 000$.
1062 Laperle, Rock Forest. **819 864-9446**

20 TERRES, TERRAINS

38 ACRES, zoné blanc, plantation d'épinettes, avec remise et tracteur. Doit construire. St-Elie d'Orford. 149 000$. 819 843-5237.

BEAUVOIR développement les Côteaux du Sancturaire, 18 628 pi ca, prêt à construire. Particulier. 819 879-4826, 819 620-5988.

PETIT COIN DE PARADIS, situé à Scotstown, plus ou moins 15 acres, zoné blanc , avec plusieurs possibilités (construction, fermette, etc.). Prix : 79 500 $. 819 657-4660.

PRÊT À BÂTIR terrain 75 x 100, coin des Grenats et des Jades (Fleurimont) 819 574-3851.

Tout près CHUS Hôtel-Dieu, 100 terr. zonés 1-2-3 ou 4 log. Eau, égoût, asphalte payées. Belle vue. 28 000$ et +. Prop. 819 569-7754

26 COMMERCES À VENDRE

DÉPANNEUR À NOTRE-DAME-DES-BOIS
situé au pied du Mont Mégantic.
Nathalie: 819 888-2335.

INVESTISSEZ EN CRÉANT VOTRE EMPLOI rés. pers. âgées, excellente rentabilité, tous prix, tous secteurs. Mme Côté: 514 678-8918.

32 PROPRIÉTÉS HORS-SHERBROOKE

MAISON A LAC-MEGANTIC, terrain 44x140, 3 c.c., rénovations int. récentes, incluant armoires cuisine, chauffage élect. et bois. Garage, remise. Inclus: rideaux, luminaires. Libre 1er mars. Acheteur sérieux. 819 583-0444.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1195 JARDINS-FLEURIS, grand 4½, 645$ / mois tout inclus. Libre immédiatement. 819 346-7328

**** 1310 REPENTIGNY ****
5½, 1er étage, 3½, 4½ chauffés, eau chaude, endroit tranquille. Tél: 819 560-1636.

215, 18e AVENUE NORD
3½, chauffés, eau chaude. Rue sans issue, vue et tranquilité. 819 823-7443.

2½, 3, 4, 5 LIBRES JUILLET. Chauffés, eau chaude, tranquilles. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. **819 569-5673, 819 829-0004.**

3½, 4½, 5½ - LIBRES JUILLET
chauffé, eau chaude, Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 822-4198.

3½ - 4½ RÉNOVÉS IMMÉDIATEMENT OU JUILLET
480$ à 580$ par mois, chauffé eau chaude. 720 - 725 place Desormeaux 819 345-7194.

3½, 5½ À LOUER,
style condo, secteur Fleurimont.
Tél. **819 566-7917, 819 571-4495.**
FAITES VITE!

3½ A SOUS-LOUER, poêle, frigo, buanderie, chauffé, éclairé, eau ch. fournie, 400$/mois. 13ème Ave. Nord. 819 570-2493, après 18h.

3½ CENTRE-EST
meublé, chauffé, éclairé, lav.-séch., libre, 406 Bowen sud. **819 574-0706; 819 580-0174**

3½ chauffé, eau chaude, piscine int., ascenseur, caméra. Rénové, sécuritaire. Libre. 819 566-3880.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

3½ CH. EAU CH. FOURNIE
410$, libre imméd. 400-12e Avenue nord. 819 562-9533.

4½ CHAUFFÉ EAU CHAUDE
13ème Ave., près 4-Saisons, pl. flottant, tranquille, 450$. Llibre 1er avril. 819 437-3049.

4½ CH. EAU CH. FOURNIE
510$/mois, 835 Desormeaux. Libre imm. Tél.: 819 562-4193.

4½ EST
libre 1er juillet. Tél.: (819)563-9732

4½ - EST - Louis-Bureau, LUXUEUX
1er et 2e étage , 30 x 40, const. neuve, pl. bois fr. 819 346-9764 / 819 821-8342.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4½ GRAND, dans duplex, 2ème étage, petit boisé à l'arrière, Ch. Duplessis. 650$ rien d'inclus. Libre juillet. 819 563-8223, 819 572-2202

4½ GRAND rue Papineau, plancher bois franc, 500$/mois rien d'inclus. Libre 1er juillet. Tél: 819 864-9034.

4½ LIBRE MARS OU AVRIL.
au 2e plancher bien éclairé
819 562-2945.

4½ STYLE CONDO
Tranquillité. **822 DES LYS,** face aux Résidences Soleil. 819 346-7148.

4½ TOUT INCLUS,
393 Bruno Dandenault, libre 1er juillet, 2ème étage. Tél.: 819 822-1600.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

5½ TRIEST - 620$
Juillet, pl flottant, rien d'inclus.
819 835-9428 ou **819 580-0407**

7e AVENUE NORD, 21/2, semi meublé. Électricité, chauffage non compris. 320$/mois. Libre immédiatement. Tél. : 819 565-3544.

À LOUER, 20 Thérèse Lefebvre. 4½, 525$/mois rien d'inclus. Libre 1er mars 2008. Info: 819 346-7328, 819 578-5445.

***** APPARTEMENTS STYLE CONDO *****
Nouveaux, disponibles février et juillet. 3½: 525$; 4½: 675$. Neufs, très grands, sécuritaires, ascenseur. 95 Félix Hébert.
819 580-4041, 819 345-0584.

Ben

Blondinette

Hagar l'horrible

Votre horoscope

POISSONS

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

S'opposant à Saturne en Vierge, l'arrivée de la Lune en Poissons peut poser un léger bémol sur vos activités. Bien qu'un risque de retard plane, tout n'est pas perdu pour autant. Il suffit de ne pas vous impatienter et d'essayer d'afficher une façade imperturbable. Ce jeudi peut sembler manquer de piment, mais vu que la Lune sera demain Votre Nouvelle Lune, vous ne perdez rien pour attendre...

BÉLIER

du 21 MARS au 20 AVRIL

Certaines personnes semblent aimer se plaindre et trouvent toujours de bons prétextes pour justifier leur incapacité à améliorer leur sort. Et personne n'est mieux placé que vous pour leur faire remarquer ce défaut de caractère. Toutefois, en cette veille de Lunaison, il vaudra mieux formuler vos commentaires sous formes de questions que de prêcher ou de parler sur un ton condescendant.

TAUREAU

du 21 AVRIL au 20 MAI

Comme il ne doit plus y avoir de facteurs inconnus dans votre équation, l'heure est à la déduction. Et c'est précisément en vous fiant à votre logique rationnelle que tous les morceaux du puzzle peuvent maintenant s'assembler. Dès qu'il n'y aura plus l'ombre d'un doute, vous pourrez passer à l'étape suivante en toute quiétude. Toutefois... c'est veille de Nouvelle Lune!

GÉMEAUX

du 21 MAI au 21 JUIN

L'influence d'une opposition Lune-Saturne au carré de votre Signe peut avoir un effet démotivant et vous donner l'impression que certains efforts soient plus difficiles à fournir. Plus vous aurez connaissance de vos capacités et de vos limites, et mieux vous vous sentirez. Avez-vous déjà considéré que vous puissiez avoir des exigences trop élevées face à vous-même? Traitez-vous avec plus de douceur.

CANCER

du 22 JUIN au 22 JUILLET

On dit qu'il faut provoquer son destin et non le subir. Mars en Cancer devrait maintenant vous donner les outils nécessaires pour faire une percée significative. Tandis que vos opportunités se trouvent multipliées, vous avez la possibilité de recevoir des nouvelles encourageantes concernant un projet. Rien n'est trop beau pour être vrai. L'opposition à Pluton conseille toutefois de tempérer votre impulsivité.

LION

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Compte tenu de l'amalgame planétaire formé par Mercure, Vénus et Neptune en face de voter Signe, vous auriez grandement avantage à surmonter toute timidité. Sans quoi, vous pourriez rater une belle occasion. Votre vie affective peut vous procurer beaucoup de satisfaction, mais vous ne devriez pas forcément vous attendre à ce que ce soit les autres qui prennent l'initiative.

VIERGE

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

L'opposition Lune-Saturne dans votre axe zodiacal aura plutôt pour effet de ralentir les choses que de les accélérer. Ceux qui tardent à donner suite à vos messages ne sont probablement pas désintéressés, mais simplement débordés. Patience! Cette veille de Nouvelle Lune se renouvellera aux côtés d'Uranus demain et vous pourriez enfin obtenir la réponse à une interrogation.

BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

En cette veille de Nouvelle Lune, le seul malaise qui puisse survenir serait dérivé d'un besoin excessif de recevoir une preuve de reconnaissance. Il n'est pas nécessaire d'en faire autant en vue de vous faire apprécier. Les autres ne pensent tout simplement pas à vous encourager lorsque vous en ressentez le besoin, mais ils n'estiment pas moins votre travail pour autant.

SCORPION

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Votre jeudi sera agréable si vous parvenez à dédramatiser une situation qui vous préoccupe. Le calme et le détachement vous procureront une longueur d'avance. Un projet sur lequel vous travaillez pourrait être finalisé plus rapidement que vous l'aviez imaginé. Rien n'est impossible, et en cette veille de Lunaison toute situation pourrait être amenée à se modifier sans préavis.

SAGITTAIRE

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Les détails de dernière minute sont difficiles à évaluer d'avance, et avec une opposition Lune-Saturne dans l'axe Poissons-Vierge, il semble presque impossible de déterminer combien de temps ils vous prendront. Vous aurez donc intérêt à vous préparer le plus tôt possible afin d'éviter de vous retrouver dans le stress de cette veille de Nouvelle Lune...

CAPRICORNE

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Bien qu'une première impression soit rarement trompeuse, vous devez prendre le temps de connaître quelqu'un avant de vous faire une opinion réaliste. L'opposition Mars-Pluton dans votre axe zodiacal peut vous inciter à précipiter les évènements. Gardez-vous de prendre un risque irréfléchi. Si elle est véritablement avantageuse, une occasion demeurera disponible, même en temps de Lunaison.

VERSEAU

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

L'alliance de Vénus, Mercure et Neptune en Verseau apporte un climat d'avant-garde, d'originalité et de fluidité. Mariant l'esthétique, l'intellectuel et l'intuitif cette configuration astrale amplifie votre inspiration ainsi que votre potentiel créatif. Outre, le fruit de votre labeur peut plaire à un vaste éventail d'individus et recevoir les commentaires élogieux des plus sévères critiques.

Le sudoku

Les mots croisés

Le mot perdu

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

EST, RUE AUBRY maison de ville, près services. Prince Rubert, 4½ style condo, libres avril, mai, juillet. 819 822-8029

GRAND 41/2 PCES, à 5 min du CHUS. Libre 1er avril. Tél. : 450 522-1331.

GRAND 5½ dans duplex, très propre, bois franc, grande terrasse à l'arrière, non-fumeur, pas d'animaux. Tranquille. Rien d'inclus. 819 346-6319.

GRAND 5½ dans TRIPLEX, style condo, 5 min. Hôtel-Dieu, libre juin: 765$/mois, endroit tranquille. **819 346-1173 / 819 574-5225**

MAISON DE VILLE 2004 sur 3 étages, 971, Aubry, 2 c.c., 3 s.b., pl. flottant partout, 860$/mois rien d'inclus. 819 347-2238.

O. PROB
687, rue Goupil, 1½, meublé, moderne, tout inclus. Tél.: 819 563-6204.

TRÈS GRAND 4½, à 2 pas de: autobus, épicerie, Cegep, restaurants, pas de tapis, entrée lav. séch. 2 stat., libre 1er avril, 530$ / mois, rien d'inclus. 819 565-5396.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3½, 4½, 5½. Près des autobus, à Lennoxville. Style Europé;en. 819 823-5336.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3½ NEUF, style condo, situé 108 Oxford. Libre immédiatement. 819 821-0770, 819 569-4977.

4½, 1er PLANCHER. Très grand, libre. Situé au 118 rue Archie Mitchell. **819 620-8580**

4½ LIBRE IMMÉD., Bureau loc. situé 109 Oxford. Réservez pour mai, juin, juillet, sept. 819 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

1½ - 1ER AVRIL, 325$; 4½ - 1ER MAI, 485$; 3½ - 1ER JUILLET, 400$. Tous chauffés, eau ch. incluse. 1094 Kingston. 819 864-7111.

1½ - 2½ - 3½ - 325$ à 405$
Poss. bail 3 ou 4 mois, libres mars.
3½ - 4½ - 340$ à 540$, libres juillet.
Info.: 819 563-3577.

1½ - 2½
libre imm. sect Univ. de Sherb.
Info.: 819 580-1222

1775 GRANDS-MONTS
3½, 4½, 5½ chauffés, éclairés
Tél.: 819 565-2946.

1800 GRANDS-MONTS
3½, 4½ chauffés, éclairés
Tél.: 819 829-1625.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

1930 GRANDS-MONTS
3½, 4½ chauffés , éclairés
Tél.: 819 823-9417.

1991 DUBREUIL
Grands 3½ et 4½ libres imméd. ou 1er juillet. Chauffés, eau chaude, frais peints, pl. flottants. Règlements stricts, pas d'animaux. Visitez au www.lesimmeublesrioux.com ou **819 823-5453.**

1½ À 8½, disponibilité selon grandeur et secteur. Spécialité vieux Sherbrooke. Plancher bois, bien éclairé, poss. semi-meublé, quelques possibilités chauffé. Libre à partir avril à juillet. **3½ à 425$ Brooks.** Aussi local commercial, **819 820-2286**
www.distributionsmatinales.com

2½, 3½, 4½
SECTEURS GALT, KING O., VIEUX NORD
Libres imm. et juillet. 819 574-9210, Daniel.

2½, 3½ pour étudiants, face à l'Université de Sherbrooke. Réservez tôt! 819 864-6030, 819 820-8323.

245 GALT OUEST
4½ près des services. Libres 1er mai et 1er juillet. 819 348-1054, 819 846-4826.

3½, 4½, 5½ LIBRES IMMÉD. OU JUILLET. Près mont Bellevue et Université. **819 566-8328, 819 578-8328.**

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

3½, 4½ RÉNOVÉS, chauffés, eau chaude, éclairés. 981 et 995 rue Galt Ouest. Juillet. Tél.: 819 822-1600.

3½ rég. 460$ réduit à 450$
3½ rég. 455$ réduit à 445$
3½ rég. 450$ réduit à 435$
Secteur Mont Bellevue, bus 7 et 11. Entrée lav.-séch., intercom, caméra, protec-incend. Tranquille, ch., eau ch., béton, frais peint, pas de tapis. 819 569-4252.

3½ SEMI-MEUBLÉ, LIBRE 1ER AVRIL
415$/mois, ch., eau ch., stat., lav.-séch., près services, aussi vente de déménagement, 832, place des Roseraies app. 303. 819 348-1369

41/2 AU 886 GALT OUEST, sans stat. tout inclus : 450$. **51/2 AU 267 SHORT,** 500$. Libres immédiatement. Tél: 819 345-6699.

4½, 3½, 2½ JUILLET, PETIT BLOC
4½, 2 balcons, 1er étage, ensoleillé. 2½, 3½, s-sol, meublés avec lav. séch. **819 823-9618**

4½ rég. 560$ réduit à 530$
4½ rég. 550$ réduit à 520$
4½ rég. 535$ réduit à 510$
Secteur Mont Bellevue, bus 7 et 11. Entrée lav.-séch., intercom, caméra, protec-incend. Tranquille, ch., eau ch., béton, frais peint, pas de tapis. 819 569-4252.

***** 5½ *****
1485 Prince. 1er étage, tranquille, bois flottant. 620$/mois. 1er juin. 819 822-0467.

5½, 740$/MOIS, 1430 LÉONARD, 5 minutes de marche de l'Université, libre imm., propre, repeint. Pour rendez-vous: 819 437-7474.

5½ LIBRE 1ER MAI
Près du Carrefour, très tranquille. Appeler pour visiter au 819 565-1193 ou 514 386-8068.

6½ DANS DUPLEX SUR 2 ÉTAGES
1½ salle de bains, non chauffé, libre 1er juillet, 645$/mois. 819 845-2460, en soirée.

822 PLACE DES ROSERAIES - 3½ 4½ 5½, à partir de 420$ ch., eau ch., près bus, centre d'achats et U. de S., rénovés, coin rue Des Boisés. **Tél. : 819 580-2120.**

****ABERDEEN - CENTRE-VILLE ****
grands 3½ et 4½, 1er étage, pl. b. franc, près tous services, pas d'animaux. Libre imm. et juillet. Tél.: 819 345-5213.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE

SECTEUR UNIVERSITAIRE
1½, 3½, 4½, 5½, eau chaude. 2705 Galt ouest. 819 575-1078.

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

CARRÉ MI-VALLON, 4½ maison de ville style condo, sur 2 étages, 2 s.b., grand patio, tr. bonne insonorisation. 715$ 819 572-3292

JUMELÉ 1197 ZETES, St-Elie, 3 c.c., 2 s. bains, salon, cuisine, sous-sol fini. Libre 1er juillet. 700$/ms. 819 679-6350 Gilles ou Linda.

VILLAGE DE ST-ÉLIE
5 pièces, chauffé, libre imm.
819 562-5751, Mario.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½
819 566-6778, W.E. 819 574-7785.
LOGEMENTS LAURÉAT RICHARD

1½, 3½, 4½, 5½ - APP. PLACE ANNIE
Chauffés, eau chaude, piscine, 670 McGregor apt. 201. Info.: **819 563-4809**

190 WILSON, À VOIR
4½ AVEC FOYER POUR **JUILLET**
620$/mois non chauf., non écl. 819 345-7194.

3½, 4½, 5½
App. Pl. Mc Gregor, eau chaude, piscine, 745 McGregor, 819 679-5058

3½ 4½ LIBRES 1ER MARS, juin, juillet, rue Mézy, immeuble en béton, chauffé, eau chaude, pl. flottant. 819 437-7111

3½-4½ près CARREFOUR
au Faubourg du Nord
819 820-9993

4½, 3½ , 6½ CONSTRUCTION NEUVE
6½ avec garage, disp. mai, novo-climat, éch. d'air, près carrefour, 819 823-9618

4½ - APP. STYLE CONDO
2630 Prospect, 105-135 Candiac.
1 mois gratuit. Imméda./jui**l. 819 437-8088**

4½ CHAUFFÉ EAU CHAUDE dans quadruplex 510$/mois, 2581 Maisonneuve, libre 1er juillet, endroit très tranquille. 819 566-7367.

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 445 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 532 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE FLEURIMONT ADOPTÉ LE 3 MARS 2008 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 février 2008 sur le projet de règlement no 445, modifiant le règlement no 532 de zonage de l'ancienne Ville de Fleurimont, le conseil municipal a adopté le 3 mars 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 445.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'abroger l'article 6.2.3 afin de ne plus prescrire de cour avant maximale pour les zones résidentielles situées dans l'ancien territoire de la municipalité de Fleurimont et à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et dont la désignation comprend les lettres Ra, Raa, Raab, Raac, Raad, Raae, Raaf, Rab, Rac, Rb, Rba, Rc, Rca, Rcaa, Rcb, Rcc, Rcca, Rcd, Rd, Rda, Re, Rea, Reb, Rf, Rg et Rm, peut provenir de toutes ces zones et des zones contiguës à celles-ci.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chacune des zones résidentielles situées dans l'ancien territoire de la municipalité de Fleurimont et à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et dont la désignation comprend les lettres Ra, Raa, Raab, Raac, Raad, Raae, Raaf, Rab, Rac, Rb, Rba, Rc, Rca, Rcaa, Rcb, Rcc, Rcca, Rcd, Rd, Rda, Re, Rea, Reb, Rf, Rg et Rm. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- DESCRIPTION DES ZONES VISÉES

Toutes les zones résidentielles situées dans l'ancien territoire de la municipalité de Fleurimont et à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et dont la désignation comprend les lettres Ra, Raa, Raab, Raac, Raad, Raae, Raaf, Rab, Rac, Rb, Rba, Rc, Rca, Rcaa, Rcb, Rcc, Rcca, Rcd, Rd, Rda, Re, Rea, Reb, Rf, Rg et Rm et les zones contiguës à celles-ci se situent approximativement au sud de l'autoroute 610, à l'est de la rivière Saint-François et au nord-ouest des anciennes limites de la ville de Sherbrooke.

Une illustration de ces zones est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, durant les heures ordinaires de bureau.

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 mars 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de mars 2008.
Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

250346

www.ville.sherbrooke.qc.ca

Êtes-vous observateur?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

SOLUTION

1 Chevelure de la femme. **2** Cou de la femme complète. **3** Main droite de la femme incomplète. **4** Coussin du fauteuil indiqué. **5** Laisse plus courte dans la bouche du gosse. **6** Paille plus courte dans le verre. **7** Intérieur du cadre mural de gauche. **8** Panneau central de la porte moins large.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

4½ et GRAND 5½, PRÈS CARREFOUR garage privé, foyer, asp. central, libres 1er juillet. 685$ et 810$/mois. Tél.: 819 571-4980.

4½ IMMEUBLE EN BÉTON, chauffé, eau chaude fournie. 819 791-3058, 819 570-7620.

5½, 886 MALOUIN, dans triplex, 2 balcons, 3 c.c., cuisine et s.bains rénovées, tranquille, 685$ rien d'inclus. Références et enquête de crédit. Autre 5½ rénové, 650$. 819 570-7875

5½ dans 4 LOG.
îlot, douche séparée du bain, etc.:
785$/mois. 819 563-5460 / 819 570-0029.

5½, LOYERS HAUT DE GAMME
2 salles de bains. Prix très concurrentiels.
Faut voir ! **819 578-9971.**

6½ DUPLEX, log. neuf, 1500 pi.ca., 2 c.c. double, 2 c.c. simple, cour, ensoleillé, quartier recherché, services (Végétarien, Caffucino, etc.), parc J.-Cartier, bus direct vers U de S, Maxi et Carrefour. 800$ rien d'inclus, juillet. 1614A Portland, niveau trottoir. Sur rdv., mess.: 819 346-7698.

CARRÉ MI-VALLON 2 beaux grands 4½ dans 4 log., 1 libre imméd, grande cuisine, foyer gaz, pl. céramique et flottant, 2 stat., 725$/mois. 819 570-6299.

NORD, grand 7½, 925$; 4½, 720$; 3½, 615$. Rue Sylvio Lacharité, grand 5½, 700$. ½ sous-sol: 5½, 650$ libre imm.non ch., non éclairés. 819 821-0160 ou 819 823-2593.

52 APPARTEMENTS MAGOG

À MAGOG, VUE SUR MARAIS ET MONTAGNES
Luxueux condos neufs, air clim., chauffage central, foyer au gaz, 5½ rez-de-chaussée, 1900 pi ca, avec garage: 1000$ non chauffé. 4½ 2e étage, 1100 pi ca: 750$ non-chauffé. Libres imm**. Références demandées.**
819 347-5673 ou 819 347-5669.

56 APPARTEMENTS AUTRES

31/2 ET 41/2, St-François Xavier, 20 min de Flmt, c.-ville et Carrefour, 35 min de Drummond. Pl. chauffants, tous au rez-de-chaussée. Libres 1er mars, 1er juin et 1er juillet. 520$ et 620$. 819 845-7343, 819 572-7397.

RICHMOND 3½ tout compris, beau secteur, compl. remis à neuf, armoires de qualité, céramique et pl. flottant. Libre imméd. 400$. Faut voir. 819 679-7272.

58 MAISONS À LOUER

SECTEUR BEAUVOIR, à 10 min du CHUS, non chauffée, 2 c.c., 1 s. b. complète, foyer, air clim., syst. d'alarme, garage double, grand patio, non fum. 1000$/mois (entretien gazon + déneigement entrée inclus). 819 877-2603.

60 APPARTEMENTS MAISONS À PARTAGER

À QUI LA CHANCE, chambre dans bung., libre imm., homme retraité ou autre, honnête, tout compris. 819 346-8930 / 819 437-9820.

REFUSER UN LOGEMENT À QUELQU'UN À CAUSE DE SON ÂGE, RACE, SEXE, HANDICAP, RELIGION, COULEUR, ÉTAT CIVIL, CONDITION SOCIALE OU ORIENTATION SEXUELLE, EST UNE ATTEINTE AUX DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE.
243222

64 CONDOMINIUMS À LOUER

CONDO 4½, PRÈS CARREFOUR, rue Thérèse-Casgrain, 6 unités, superficie env. 1200 pi ca, pl. flottant, très ensoleillé, bain podium, douche séparée, 2 p. patio et balcon, remise, 2 stat. Idéal pers. qui aime la tranquillité. Libre 1er août: 745$. **Tél. : 819 347-1616**.

LUXUEUX CONDOS rue Des Érables, près Carrefour, en construction. Disp. 1er mars. 5½ et 8 pces avec garage. **819 820-5230**

66 CHAMBRES À LOUER

BELLE GRANDE CHAMBRE RÉNOVÉE près du Carrefour, stat. privé: 300$ tout inclus. Tél.: 819 823-1089, 819 573-2262.

CENTRE
CHAMBRES À LOUER
275$/mois tout compris. Tél.: 819 345-7194.

CHAMBRES A LOUER, à 1 min. de l'université, spécial pour étudiants. Tél: 819 574-9210.

72 RÉSIDENCES RETRAITÉS

NOUVELLE RÉSIDENCE PRIVÉE en milieu fam. Désire accueillir des grands-mamans. Surveillance 24h/24h. Possède cour de préposé. Tél.: 819 679-4465, 347-1604

74 CHALETS À LOUER

STONEHAM CHALET ÉQUIPÉ
2 à 5 c.c., SPA. Voir au **www.chaletsalpins.ca** 1-866-882-4888.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

3558 PI CA OU MOINS À LOUER
RUE LONGPRÉ
Info.: 819 564-2171

À LOUER, 1519 KING EST
Environ 2 000 pi ca et/ou environ 4 000 pi ca, locaux neufs, air climatisé, 2e étage. Libres imm. 8,50$/pi ca. **819 572-7272.**

ESPACE DE BUREAUX À LOUER au 2175 ch. Alfred Champigny, entrée avec réception 15 x17 pi, 2 bureaux: 11 x 21 pi et 11 x 10 pi, cuisinette et salle de bain commune, meublé et décoré, chauffé et éclairé. **FAUT VOIR**!
819 822-3934.

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

ENTREPOSAGE MEUBLES
Autos, service de transport et chauffeur disponibles. 819 820-4282.

MINI-ENTREPÔTS
5533 boul. Bourque, Sherbrooke
5 x 10, 10 x 10, 10 x 20
819 864-6030

101 CAMIONS, 4X4 FOURGONNETTES

2 GRAND JEEP CHEROKEE LTD 1998, 5.9 l., cuir,, sièges chauffants, t. équipés, gris argent, très propres et trè rares, 212 000 km, bcp autoroute, 2e accidenté pour pièces, 140 000 km, méc. A1, bon véhicule pour long-temps, 7 500$ pour les 2. 819 875-1222.

GMC SIERRA 1991, 2500, 4 x 4, v8, 5l., 181 053 km, 2 500$. Richard, 819 864-6441 ou 819 348-6037.

MAZDA MPV 2001,
très bonne mécanique, 200 000 km, 5900$. Tél.: 819 864-6612.

PONTIAC TRANS SPORT 1997 autom., V6, moteur 3.4 l, 7 passagers, 182 000 km, air clim., rég. vit., beige, très propre, en bonne condition, 2500$ 819 348-1056.

102 PIÈCES D'AUTOS ET CAMIONS

INFINITI G35 2007: 5000$ ou séparément: lumières, porte, moteur, exhausse, air bag, radio, pneus, exc. **(819)620-7633.**

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D'"AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

AUBAINE
LOCATION D'AUTOS À BAS PRIX.
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530.

GRAND PRIX GTP 2004, noir, complètement équipé, toit ouvrant, cuir, 4 pneus et freins neufs, 71,000 km., 12,500$, 1 seule taxe. 819 572-2853.

HONDA ACCORD 2004, 120 000 km, berline 4 portes, 5 vitesses. manuel, cuir, tout équipé, aileron arrière, vitres teintées, 4 mags d'été + 4 pneus d'hiver montés sur jantes d'acier achetés déc. 2007, balance garantie 160 00 km. pare-choc avant 14 500$ 819 566-0944 ou 819 571-8627.

NISSAN SENTRA SER 2003, argent, 90 000 km, man. 5 vit., mot. 2.5 li, mags, t. équipé. 9 900$. 819 562-3433, cell.: 819 674-0348.

SUBARU IMPREZA OUT BACK 2003,
noir, 5 p., 89 000 km, 14 700$.
819 832-3701/ 819 570-0876.

TOYOTA CAMRY LE 2004
gris fantôme, autom., 4 cyl., 87 000 km, attache-remorque, 13 500$. 819 822-4441.

VÉHICULE CANADIEN, PONTIAC G6, GT 2007, 4 p., 1315 km, accidenté avant, frame et pièces installés, reste peinture, 9800$. Marchand: 819 822-8815.

VÉHICULE CANADIEN, PONTIAC TORRENT 2007, NON VGA, accidenté avant, 7170 km, frame et pièces installés, reste peinture, 12 800$. Marchand: 819 822-8815.

106 VÉHICULES 5000$ ET MOINS

4999$ ET MOINS
2004 Optra, Aveo, Ion, Cavalier, Sunfire.
Jour: 819 845-2626; soir: 819 845-3344

MERCEDES 300E, tout équipé, très propre, 3200$ nég. Présentement remisé à l'intérieur. Info.: 819 822-8634.

PONTIAC GT 2002, moteur 2.4, bleu, autom., 92,000 km., groupe élect., toit ouvrant, 4200$ nég. 819 563-8497 / 819 345-4878

124 BATEAUX SPORTS NAUTIQUES

THUNDERCRAFT OPENDECK 18 Pl., moteur 3.0 L., pied Mercruiser, profondimètre, radio et accessoires. Doit vendre! Déménagement. Soir: 450 304-0597. Jour: 1 877 296-4216, demander Patrick.

126 MOTONEIGES

BOMBARDIER MACH I 1997
chenille neuve cramponnée, bonne condition, 1500$. 819 828-3387

128 TOUT-TERRAINS

SUZUKI 4 ROUES, 2 roues motrices, LT 230, 1987, propre et en bon état, 975$. Tél.: 819 572-2594.

130 MOTOS, SCOOTERS

KAWASAKI concours 1000 c.c. 2006, bleu, 10 580 km, avec top case Givi, gar juillet 2009. 10 800$ nég. 819 879-2356, 450 532-2211.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

2 POSTES CUISINIER(ÈRE)S TEMPS PLEIN, 3 à 5 ans d'expérience. 2 postes cuisinier(ère)s temps partiel. Se présenter au Mondo Resto-Bar 1115 King ouest, Sherbrooke, demander Steve.

$$ ATTENTION CHOCOLAT $$
Vends tablettes et amandes enrobées, fais-toi beaucoup $$$$$. Tél.: 1-800-561-2395.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

AVANCEMENT, AVANCEMENT
500$ - 750$/semaine pour débuter.
recherchons 12 pers. polyvalentes, disp. imm., temps plein (mi-temps), de jour. Mise en marché, service à la clientèle, vente. Personnes dynamiques et ambitieuses, appelez aujourd'hui, commencez demain. 819 864-4309

BESOIN DE 33 PERSONNES pour un nouveau programme amaigrissant, formulé par des médecins. Michèle: 819 849-6378.

COUPLE 40 ans et plus pour conciergerie, dans un 32 log. très propre dans l'Est de Sherbrooke. Envoyer c.v. par fax: 819 346-4404.

COUVREUR
Pour bardeaux et membranes élastomère. Les Toitures Houle 2002: 819 563-7666. Fax: 819 569-1944.

CUISINIER PIZZA MAKER
RESTAURANT LE POT AU FEU
soir/fin de sem. Se présenter:2120 Galt Ouest.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

NOUVELLE USINE À BROMPTONVILLE
est a la recherche de candidats pour combler

- 2 postes d'opérateur de soudeuse au TIG
- 3 postes de journalier.

Avec expérience dans le domaine manufacturier ou de production.

Poste régulier a temps plein.

Faites parvenir votre CV a l'attention de :

David Dépôt
546 Ch. Du Parc Industriel
Bromptonville, QC
J1C 0J2
Télécopieur : 819-846-0976
Téléphone : 819-846-4490 poste 225

PARMANENT DE NUIT, 40H/SEM.
pour commerce secteur Deauville.
Info.: 819 571-6620.

PRÉPOSÉES aux Bénéficiaires et BAIN
de nuit, avec expérience, pour
Résidence Murray, temps plein. Salaire selon compétences. 819 829-8988; 819 345-2435

SALAIRE D'APPOINT POUR RETRAITÉ(E)
40h/sem. de nuit, pour commerce secteur Deauville. Tél.; (819)571-6620

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 416 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3502 DE LOTISSEMENT DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ
LE 3 MARS 2008 ARRONDISSEMENTS DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues le 25 février 2008 sur le projet de règlement no 416, modifiant le règlement no 3502 de lotissement de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 3 mars 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 416.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de prescrire, dans la nouvelle zone ID14 qui sera créée à même une partie de l'actuelle zone IT1 par le second projet de règlement no 412 de zonage, une superficie minimale de terrain de 4000 mètres carrés, peut provenir de la zone IT1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone IT1 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones se situent à l'est des chemins Verpaelst et Labonté, au sud du chemin Georges-Vallières et du boulevard Josaphat-Rancourt, à l'ouest de la rue Francis-McCrea et de l'autoroute 410 et au nord du boulevard Industriel.

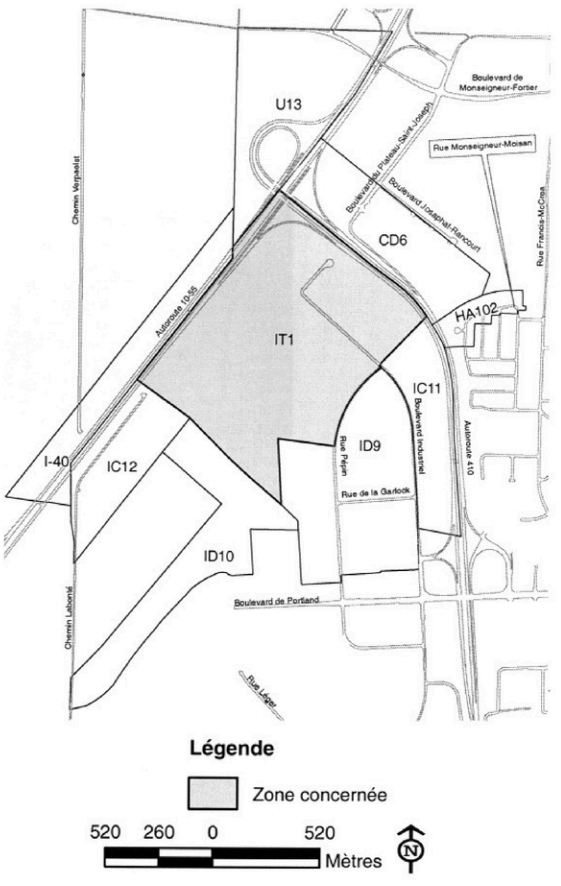

2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 mars 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau de l'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2050, rue King Ouest, bureau 010, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de mars 2008.
Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
250342
www.ville.sherbrooke.qc.ca

151 PERSONNEL DEMANDÉ

SECRÉTAIRE RÉCEPT. Disp. pour visite de logs., fin de sem., avec véhicule. Salaire + alloc. Transp. + boni. Faire parvenir C.V. entre 8h et 17 h au 2650 King Ouest, bur. 218, Sherb. Qc. J1J 2H1

TECHNICIEN(ENNE) DEMANDÉ(E) temps plein pour produit anti-taches. Véhicule nécessaire, bilingue. Anthony au 1 800 565-4445

VENDEUR recherché pour vente de photos aériennes et produits dérivés (porte-à-porte). Excellente commission. Temps plein. Doit posséder une voiture. J.-P. Béliveau 450 522 6893 ou info@prestigeairphoto.com

210 TRACTEURS

OLIVER 1370 4 R.M., cabine, 1975, avec chargeur frontal, vitesses rampantes, très propre, 13,500$ nég. Tél: 819 362-3192.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

Les Entreprises Martin LAJEUNESSE East Angus

GÉRANT DE SERVICE

Principales fonctions

1. Établir les priorités pour l'entretien des camions et remorques.
2. Recevoir et prioriser les diverses demandes de réparations des camionneurs, interpréter l'urgence et la gravité des demandes et en faire le suivi.
3. Gérer l'équipe de travail en place en coordonnant les horaires, les absences, le renforcement positif, la formation, les évaluations et le rendement au travail.
4. Gérer l'inventaire des pièces à l'aide du système informatique et commander au besoin des pièces.
5. Proposer et réaliser des actions permettant d'améliorer la productivité, la qualité de vie au travail et la santé et sécurité.
6. Voir à l'amélioration continue du garage.

Qualfications requises

- 5 à 8 ans d'expérience.
- D.E.S. terminé.
- À l'aise avec l'environnement informatique.

Salaire

- À négocier selon expérience et qualifications.

Faites parvenir votre c.v. au
65, rue Willard, East Angus (Québec) J0B 1R0
Télécopieur : 819 832-3232
Courriel : gestionemploieml@hotmail.com

249926

154 DANSEURS/EUSES MASSEURS/EUSES DEMANDÉS

STOP!
RÉ-OUVERTURE SEPT-ILES, sans contact. Info: Lucien, Interclub: 1 800 468-3701.

161 CABANES À SUCRE

ÉRABLIÈRE LANDRY COOKSHIRE-EATON
Dès le 1er mars 2008. Buffet à volonté!
Sur réservation seulement.
Réservez tôt : 819 875-3851,819 574-2473

162 ANIMAUX

BERGER ALLEMAND
Femelle de 16 mois, opérée. Très douce!
Tél. : 819 845-3854 ou 819 345-3854

164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

MEUBLE AUDIO VIDÉO
vitré et éclairé avec 4 tirroirs, COULEUR miel valeur 1100$, laissé à 600$. 819 829-0318

MEUBLES DIVERS
lit 39 po et couvre-lit, meuble de télé + télé 21 po RCA, vaisselier 34 po etc. 819 563-7166

MOB. CUISINE PROVINCIAL FRANÇAIS, en merisier, table avec 2 rallonges, 4 chaises dont 2 maîtres, 425$. (819)566-2079

168 ORDINATEURS

18 ANS D'EXPÉRIENCE, VENTE ET SERVICE. Entretien d'ordinateurs. Service à domicile. **Tél. : 819 571-4071**

*** CONNEC-T ***
Pour réparation, entretien, formation, installation, etc. Service à domicile.
819 346-5755 ou 819 212-0751.

184 PISCINES, SPAS

SPA 2007 tout équipé, toutes options, neufs, garantis, livraison possible. À vendre pour 4900$. 514 989-7488.

196 ÉQUIPEMENTS À NEIGE

SOUFFLEUR NORMAND 92 PO LARGE
Très bonne condition. Prix : 3800 $ nég.
Tél. : 450 532-2814; 819 212-2814

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS À VENDRE
Arbres non-abattus. Aucune offre raisonnable refusée. Personne sérieuse seulement.
Tél.: 819 876-2269

226 VENTES DE GARAGE ARROND. DE FLEURIMONT

2879 KING EST, FLEURIMONT
Méga liquidation de marchandise neuve: mob. bureau, classeurs, papier, papeterie, etc. De toutes grandeurs et formats, pour tous les goûts. **MÉGA VENTE D'AMEUBLEMENT:** divans, bureaux, commodes, mob. cuisine, tables salon, T.V. HD de 42 à 56 po.; cinéma-maison, syst. de son, etc. De jeudi à dimanche, de 10h à 16h.

230 VENTES DE GARAGE ARROND. MONT-BELLEVUE

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT, meubles, ordinateur, imprimante, lit, matelas, jouets, livres etc., très bon prix. 819 348-1369

242 PERDU, TROUVÉ

TROUVÉ, FEMELLE YORKSHIRE TERRIER, dans Sherbrooke. Tél: 819 564-8838.

244 DIVERS À VENDRE

819 823-6041 / 819 564-8069
ACHÈTE VIEUX VEHICULES
pour ferraille. Ramasse vieux métaux gratuitement! **Service le meilleur en ville !!!**

ACCESSOIRES POUR FABRICATION DU-VIN: cuves primaires, touries, bouchonneuse, filtreuse, égouttoir à bouteilles, plusieurs bouteilles vides, 280$. Tél: 819 565-3544.

ACHETONS VOS TIMBRES COLLECTION (neufs / usagés / sur enveloppes), accumulation, spécialité Canada et monde entier, payons "cash". Nous déplaçons pour lots importants. N. Maltais: 819 820-0913.

ATTENTION! CADRES VITRÉS. Art, médiéval, dragon, érotique, etc. 50% moitié prix sur tout. Faut voir! 819 820-1574, 819 674-4279.

CANADIENS à BOSTON
VOYAGE ALLER-RETOUR, transport autocar, billet, 135$, 20 mars **819 571-3400**

RÉCEPTEURS SATELLITES Viewsat Ultra: 177$; Coolsat 6100: 159$, expédition incluse, www.starfta.com, 1-866-441-6085.

SACS d'épicerie / bonbons / recyclage / ordures, à partir de 7$/1000. 819 580-3189 ou 708 King E., Sherbrooke.

TABLE DE BILLARD, en bois massif avec accessoires, ardoise encadrée 1 po: 4800$ pour 2300$. Tél.: 514 989-7841.

VENTE FERMETURE MAISON tout doit être vendu. Ameublement salon, tables, lampes, bureau de travail, chaise, bibliothèque, télévisions, radio, vidéo, congélateur, machine à coudre, chaises à billes et autres. Entre 8h et 18h. 1357 Place Cherbourg, Sherbrooke. 819 562-4929 ou 819 564-1492.

261 RENCONTRES, AMITIÉ

SOUPER-RENCONTRE limité à 8 hommes, 8 femmes, 50aine, au restaurant Le Bacchus, 2765 King O., vendredi 7 mars, à 18h30. "Apportez votre vin ou bière". Coût de participation: 25$, repas en sus. **Madeleine Laroche**, b. psy: **819 565-9555.** Nous formons aussi des groupes 40aine et 60aine. Signifiez votre intérêt. Inscrivez-vous maintenant.

261 RENCONTRES, AMITIÉ

MOTEL POUR RENCONTRES
avec votre amoureux(euse).
Discrétion assurée. **819 868-4222**

262 ASTROLOGIE

GITANE
819 563-3603

264 ESCORTES

1 204 206-0035
DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
819 823-7432

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 446 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 645 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ D'ASCOT ADOPTÉ LE 3 MARS 2008
ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 février 2008 sur le projet de règlement no 446, modifiant le règlement no 645 de zonage de l'ancienne Municipalité d'Ascot, le conseil municipal a adopté le 3 mars 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 446.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

A) Articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18 et 21

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone Re-1 à même une partie de la zone Ra-15;
- l'article 4, ayant pour objet de créer la zone Rda-2 à même une partie des zones Re-1 et Ra-15;
- l'article 5, ayant pour objet de créer la zone Rh-3 à même une partie des zones Ra-15 et Re-1;
- l'article 12, ayant pour objet de réglementer les usages autorisés dans la nouvelle zone Rda-2 soit « habitations de 6 à 8 logements » et « bâtiments accessoires » et de contingenter le nombre d'habitations à 2 pour l'ensemble de cette zone;
- l'article 13, ayant pour objet de limiter les usages autorisés dans la zone Re-1 à « habitations de 8 à 12 logements » et « bâtiments accessoires »;
- l'article 14, ayant pour objet de réglementer les usages autorisés dans la nouvelle zone Rh-3 soit « habitations unifamiliales isolées et jumelées avec possibilité d'un deuxième logement au sous-sol », « maisons de chambres et de pension d'au plus une chambre en location d'une superficie maximale de 18 mètres carrés » et « bâtiments accessoires » et de contingenter le nombre d'habitations à 20 pour l'ensemble de cette zone;
- l'article 17, ayant pour objet de prescrire les normes d'implantation applicables à la nouvelle zone Rh-3;
- l'article 18, ayant pour objet de remplacer, pour la zone Re-1, les normes relatives à la profondeur minimale de la marge arrière par 6 mètres, au nombre d'étages minimal par 3 et au nombre maximal d'étages par 4;
- l'article 21, ayant pour objet d'exiger, dans la zone Rh-3, la conservation dans son état naturel d'une zone tampon de 5 mètres de largeur pour tout terrain contigu à une zone résidentielle non séparée par une voie de circulation;

peut provenir des zones Ra-15 et Re-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 2, ayant pour objet d'agrandir la zone Rh-2 à même une partie de la zone Ra-15, peut provenir des zones Ra-15 et Rh-2 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 3, ayant pour objet de créer la zone Rda-1 à même une partie de la zone Ra-15;
- l'article 11, ayant pour objet de réglementer les usages autorisés dans la nouvelle zone Rda-1 soit « habitations de 4 à 8 logements » et « bâtiments accessoires » et de contingenter le nombre d'habitations à 4 pour l'ensemble de cette zone;

peut provenir de la zone Ra-15 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 6, ayant pour objet de créer la zone RECN-1 à même une partie des zones Ra-15, Re-1 et Rd-7;
- l'article 15, ayant pour objet d'interdire toute construction dans la nouvelle zone RECN-1;

peut provenir des zones Ra-15, Re-1 et Rd-7 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 7, ayant pour objet d'agrandir la zone P-9 à même une partie de la zone Ra-15, peut provenir des zones P-9 et Ra-15 et des zones contiguës à celles-ci.

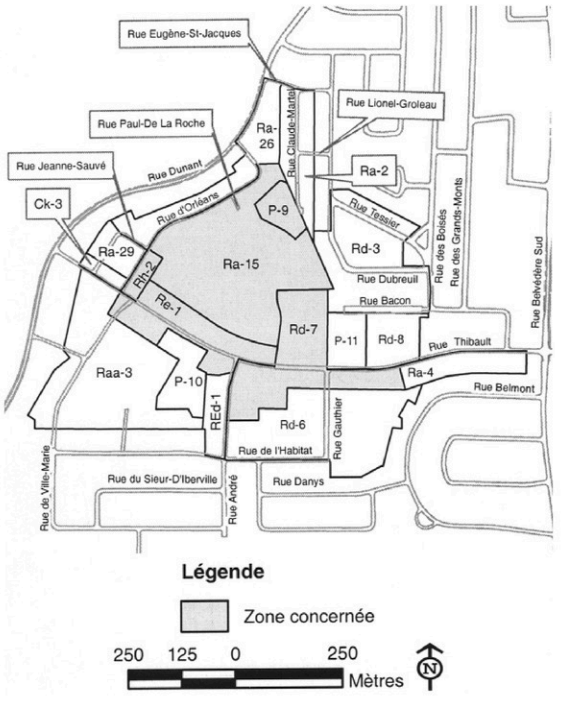

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

B) Articles 9, 16 et 19

Une demande relative à la disposition de l'article 9, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone résidentielle Re-1 et dans les nouvelles zones résidentielles Rda-1 et Rda-2, les aires de stationnement dans toutes les cours et prévoir des normes d'aménagement en cour avant et en cour latérale, peut provenir de la zone Re-1 et des zones contiguës à celle-ci pour la zone Re-1, peut provenir de la zone Ra-15 et des zones contiguës à celle-ci pour la nouvelle zone Rda-1 et peut provenir des zones Ra-15 et Re-1 et des zones contiguës à celles-ci pour la nouvelle zone Rda-2.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 16, ayant pour objet de prescrire les normes d'implantation applicables aux zones Rda;
- l'article 19, ayant pour objet d'exiger, dans la partie nord des zones Rda-1 et Rda-2, la conservation en son état naturel d'une zone tampon de 5 mètres de largeur le long de la zone RECN-1;

peut provenir de la zone Ra-15 et des zones contiguës à celle-ci pour la nouvelle zone Rda-1 et peut provenir des zones Ra-15 et Re-1 et des zones contiguës à celles-ci pour la nouvelle zone Rda-2.

Ces dispositions sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- DESCRIPTION DES ZONES VISÉES

Les zones Ra-15, Rd-7, Re-1, Rh-2 et P-9 et les zones contiguës à celles-ci se situent schématiquement au nord des rues de l'Habitat, Danys et Belmont, à l'est de la rue Dunant, au sud de la rue Arsenault et à l'ouest des rues Belvédère Sud, des Boisés et Dubreuil.

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 mars 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de mars 2008.
Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

250347

www.ville.sherbrooke.qc.ca

264 ESCORTES

1 204 206-0035
FANTASIA
Agence no 1
819 564-6660

1 204 206-0035
UNIVERS DE VÉNUS
Hôtesses
819 565-0299

APHRODITE
Hôtesses
819 580-2797

PARADIZIAQUE
Escortes
ENGAGEONS
819 348-2884

266 MASSAGES

A BIEN Y PENSER!
Détente, douceur!
TEL: 819 674-8880

ACCORDES-TOI 1 HEURE
de relaxation et détente, massage Californien. 819 345-1900

**** ANTI-STRESS ****
Massage japonnais énergétique. Du Lundi au vendredi de 9 h à 9 h. **819 348-0009**

ARRÊTE 1 HEURE JUSTE POUR TOI
Massage du lundi au samedi.
Vue sur l'eau. Liane: 819 573-5297.

LA DÉTENTE GYGY - Massage de détente dans une atmosphère zen.
Tél.: 819 346-3381.

***** MARILOU *****
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

MASSAGE de DÉTENTE
Jour ou soir
Sylvie au **819 346-2007**

MASSAGE DE DÉTENTE
Marie-Josée du lundi au vendredi
819 569-3529

MASSAGE EROTIKA
de 9h à 21 h. Tania vous reçoit.
819-846-0896.

OFFREZ-VOUS
LES BIENFAITS DU MASSAGE
Avec reçu. Tél.: 819 821-4509

ROCKSYDOUX
Massage petite douceur
819 823-1346

SALON IBIZA
Massage de détente
Femme pour homme
et maintenant homme pour homme,
DU LUNDI AU SAMEDI
10H A 21H
166, rue King Ouest suite 103
819 571-7143
avec ou sans rendez-vous

316 DÉMÉNAGEMENT, TRANSPORT

819 580-1419
DÉMÉNAGEMENT
Avec assurances incluses.
Prix compétitif, avec ou sans hommes

320 SERVICES DIVERS

**** 30 ANS D'EXPÉRIENCE ****
Joint, peinture, plancher bois franc et flottant, céramique, menuiserie.
Ben: 819 679-7882, André: 819 620-3451.

ENTRETIEN MÉNAGER
Avec expérience. Nord et Est.
Tél. : 819 569-3130

*** LA CORDONNERIE ***
175, rue Alexandre, Sherbrooke
Cordonnier depuis 50 ans
Spécialité: fermetures-éclair
Réparations générales. 819 346-4141

PEINTRE 30 ans d'expérience, int. extérieur, travail propre garanti. Estimation gratuite. Références. (819)574-3451 demandez Robert

PLATRIER, POSE DE GYPSE
tirage de joints. Estimation gratuite.
Yves: 819 560-1654, 819 846-0740.

332 ARGENT À PRÊTER

AUCUN CRÉDIT REFUSÉ.
Prêt de 500$ remboursable à la semaine.
Courtage Expert 1 866 776 2291

336 OCCASION D'AFFAIRES

BONBONS GOURMET
Pas de compétition. Profits incroyables.
Opportunité unique à temps partiel.
www.gourmetquebec.ca 1 866-345-1918.

COMMERCE PARAMÉDICAL
établi depuis 20 ans à Sherbrooke avec 17 bureaux au Québec, s'opère à partir de son domicile. Personne sérieuse et disposant d'un capital important. **819 563-0708.**

338 COMPTABILITÉ, IMPÔTS

2007 IMPÔTS PERSONNELS. Vais chercher vos documents, vous remets vos déclarations. Prix compétitifs. **Serge Roy, 819 349-1856**

340 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES
Personnel ou commercial
Proposition, cartes de crédit, impôt, Hydro, etc. Sans intérêt et sans frais. Aucun dépôt d'ouverture de dossier. 7/7 de 8h à 20h. Gestion en comptabilité Lemieux 1 866 687-2496

AVEZ VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.
Appelez-nous au :
1 800 465-3809 ou 819 822-4666
JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics
245880

350 SANTÉ

GUÉRISSEUSE
819-575-0813

PROGRAMME DE PERTE DE POIDS
conçu pour personnes médicamentées ou pas. 819 820-4381.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

ENCAN

Vente par encan pour la succession de Feue Lilian Brullote Halsey, originaire de North Hatley, ameublement de la résidence connue sous le nom de «York House». La vente se déroulera au Centre communautaire de Richmond, 820 rue Gouin, le samedi 8 mars à 10h.

Antiquités à vendre: commode 8 tiroirs en cerisier avec tournures et queue d'aronde; lit 3/4 avec 4 poteaux, en cerisier; penderie en noyer; commode basse avec miroir ovale; commode en acajou avec poignées en forme de poire; commode 6 tiroirs de la période "Arts & Craft"; commode basse en chêne avec pattes en forme de griffe; miroir cheval; chaise madame de style victorien; chaises d'entrée; chaise de style victorien sculptée avec tapisserie; guéridon tambour; tables de jeu vernies en acajou; lit bobine (simple); chaise Morris; 2 grandes urnes en fonte; bureau de travail avec pattes tournées; meuble de rangement pour quincaillerie avec 96 tiroirs de forme octogonale, très rare, avec ses poignées et pochoirs originaux; support à plantes en métal; lampes à l'huile; chaises en osier; choix de chaises comprenant modèles avec dossier coussiné avec pochoir et modèle cintre, etc.; lampe de table en pin; baquet; tête de cheval coulée; planche de cribbage (corne); téléphone mural en chêne; horloge O-Gee; bourses et vêtements de style Vintage; literie; verrerie comprenant des pièces Dépression, Carnival et verre de lait; argenterie; Nippone; verre taillé; bol à punch; cadres; peintures à l'huile; illustrations; bol en bois; service à dîner partiel; cristal; jouets antiques; support à bobine en laiton; Banjo dans son étui original.

Sélection d'ameublement moderne comprenant : canapé et fauteuil assorti; tables; mobilier de cuisine des années 60 comprenant la table, 6 chaises et le vaisselier; armoire de coin en érable; tables d'appoint; table à café Vilas; orgue électrique; et plus encore.

Visite : le vendredi 7 mars de 16h à 18h et juste avant la vente.

Conditions : comptant ou chèque accepté avec identification.

Cantine sur les lieux.

Pour plus d'information, communiquez s.v.p. avec les encanteurs.

Brian et Stephen Barrie
Service d'encanteurs
Richmond, Québec
Tél. : 819 826-5373
249333

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Suite au décès de **madame Carmen ROBERT**, le 10 décembre 2007, un inventaire a été fait en conformité des articles 794 et suivants du Code civil du Québec. Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées au bureau de Me Claude Gagnon, notaire, 100, rue King Est, bureau 201, Sherbrooke (Québec) J1G 1A4.
250349

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 412 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 3 MARS 2008 ARRONDISSEMENTS DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues le 25 février 2008 sur le projet de règlement no 412, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 3 mars 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 412.
Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone industrielle ID9 à même une partie de la zone industrielle - technoparc IT1, peut provenir des zones ID9 et IT1 et des zones contiguës à celles-ci.
Une demande relative à la disposition de :
- l'article 2, ayant pour objet d'agrandir la zone industrielle IC12 à même une partie de la zone IT1;
- l'article 4, ayant pour objet de prohiber, dans la zone IC12, les entreprises spécialisées dans les services scientifiques et techniques, les entreprises spécialisées en radiodiffusion et en télédiffusion ainsi que les entreprises spécialisées dans les services informatiques;

peut provenir des zones IC12 et IT1 et des zones contiguës à celles-ci.
Une demande relative à la disposition de :
- l'article 3, ayant pour objet de créer la zone industrielle ID14, autorisant les usages industries de classes 3 (spécialisées), 4 (sans incidence environnementale) et 5 (avec faible incidence environnementale) et l'exploitation d'une source d'eau souterraine, à même une partie de la zone IT1;
- l'article 5, ayant pour objet de prohiber, dans la zone ID14, les écocentres, les centres de tri et les centres de transbordement et d'autoriser, dans ladite zone, à certaines conditions d'aménagement, les industries de traitement des sols contaminés, d'effluents, des boues et des matières résiduelles;
- l'article 6, ayant pour objet de prescrire les normes d'implantation applicables à la nouvelle zone ID14;

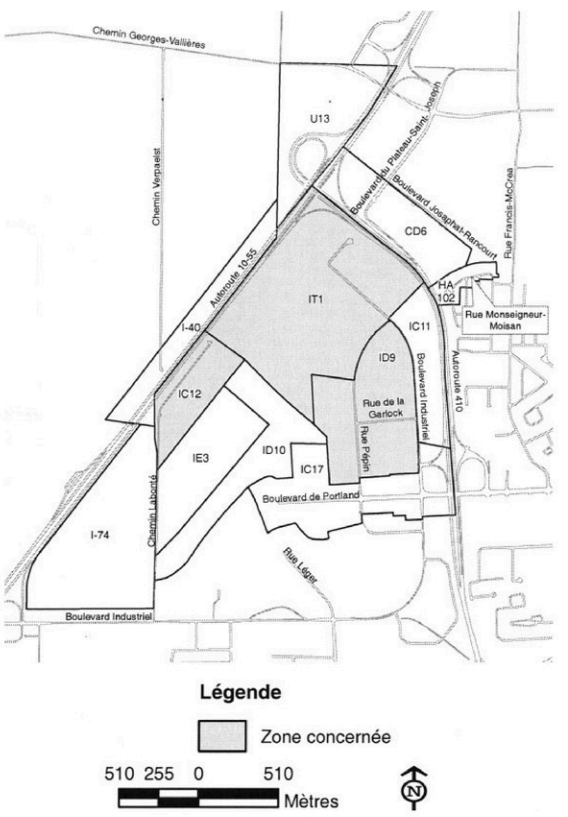

2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 mars 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.
  Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.
  Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
  Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.
Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau de l'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2050, rue King Ouest, bureau 010, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de mars 2008.
Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
250341
www.ville.sherbrooke.qc.ca

Nécrologie

243929 Ambiance FLEURISTE POUR TOUTES OCCASIONS 18 KING OUEST 819 562-6226

BERNIER
Firmin D.

Subitement au CSSS Val St-François-Pav. St-Louis, le 28 février 2008, est décédé monsieur Firmin D. Bernier, à l'âge de 67 ans et 6 mois, époux de Carmen Leroux. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue
Windsor (Québec)
M. Claude Roy, directeur général
M. Lionel Turgeon, directeur
Tél.: 819 845-3992
Téléc.: 819 845-3007
info@coopfuneraire.com

Heures de visite: Vendredi 7 mars 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles de 10 h à 13 h 15. Les funérailles: Samedi 8 mars 2008 à 13 h 30 en l'église Saint-Philippe de Windsor. Inhumation au cimetière Sr-Philippe de Windsor.

Outre son épouse, madame Carmen Leroux, M. Firmin D. Bernier laisse dans le deuil ses enfants: Ghislain (Nathalie Audet), Emilie (Marc Jolin) et Marjolaine (Joël Matton). Ses petits-enfants: Léa, Laurence, Sabrina, Emily, Coralie et Samuel. Ses frères et ses soeurs: Marguerite (Marcel Chagnon), Jean Pantaléon (Thérèse Purcell), Michel et Annette. Sa belle-mère: Yvonne Duford (feu René Leroux). Ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Yvon Leroux (Denise Boissonneault), Réjean Leroux (Claire Mallouin), Adrien Leroux (Cécile Courtemanche), Nicole Leroux (Francesco Natola) et Marguerite Leroux (Leslie Zsajnovits). Il était le beau-frère de feu Yollande Leroux et de feu Denis Leroux. Il laisse également dans le deuil de nombreux amis ainsi que ses collègues de travail.

BLAIS
Antoine
1913 - 2008

Accompagné et entouré de l'amour des siens, au C. S. S. S. du Granit de Lac-Mégantic, le mardi 4 mars 2008 à l'âge de 94 ans et 9 mois est décédé monsieur Antoine Blais, époux de madame Madeleine Lessard, demeurant à Lac-Mégantic.

La famille a confié la direction des funérailles et vous accueillera au:

Centre funéraire
Coopératif du Granit
3844, rue Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-2919
Téléc.: 819 583-3743
sans frais: 1-800-667-2919
www.cfgranit.qc.ca
Paul-Bruno Turcotte D.G.
et thanatologue DL.

Le vendredi de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h, le samedi jour des funérailles à compter de 7 h 30.Le service religieux sera célébré le SAMEDI 8 mars 2008 à 10 h en l'église Notre-Dame de Fatima à Lac-Mégantic et l'urne cinéraire sera déposée ultérieurement au cimetière de St-Ludger.

Outre son épouse, monsieur Blais laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Denis (Yolande Fortin), Pierrette (feu Julien Fortin), Monique (Bertrand Morin), Jeannot (Hélène Lacroix), Suzanne (Réjean Roy), Gaétan (Jocelyne Roy), André (Gisèle Baillargeon), Pauline (Gilles Grondin), Pierre (Francine Dion). Ses petits-enfants: Gérald, Guy, Stéphane, Dany, Manon, Denis, Jean-Yves, Ghislain, Réal, Réné, Steeve, Marc, Céline, Julie, Éric, Michel, feu Alain, Serge, Christian, feu Daniel, Luc, David, Simon, Alex, Steve, Frédéric, Geneviève, Pascal, Mélissa. Ses arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Cécile, (feu Alcide Beaudoin), feu Marie-Louise (feu Léonidas Chabot), feu François. Ses demi-frères, demi-soeurs: Antonia Blais(Jean-Paul Lacroix), feu Lucienne Isabel (feu Paul-Émile Arguin), feu Ovila Isabel (feu Germaine Bédard), Marie-Rose Isabel (feu Armand Rodrigue), feu Léon Isabel, feu Henri-Paul Isabel, feu Sr. Marie-Berthe, Jeannine (Janin Jacques). Il était le beau-frère de: feu Aimé (Amanda Lacroix), feu Philippe (Hélène Lessard), Lorenzo (Gisèle Provost), Cécile (Lionel Pelchat), Henri-Louis (Éva Chisholm). Il laisse également dans le deuil ses neveux , nièces, cousins, cousines et nombreux ami(e)s.

Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à **FAMILLE MARIE-JEUNESSE**

Vous pouvez faire parvenir directement vos condoléances à la famille par télécopieur au (819)583-3743 , par courriel à condoleances@cfgranit.qc.ca. Pour tous renseignements, composez le (819)583-2919.

BOUDREAU
Alfred

À l'Hôpital Fleurimont, le 4 mars 2008, est décédé monsieur Alfred Boudreau, à l'âge de 91 ans, époux en 1ère noce de feu Thérèse Beaudin et en 2e noce de Armande Nadeau, demeurant à Coaticook. Monsieur Boudreau repose à la:

Résidence funéraire
Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-4141
Téléc.: 819 849-4200
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com

heures de visite: le vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles: de 10 h jusqu'au départ du salon à 12 h 40. Les funérailles: le SAMEDI 8 mars à 13 h en l'église St-Jean L'Évangéliste. Inhumation au cimetière St-Edmond à une date ultérieure.

Outre son épouse Armande, monsieur Boudreau laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Léonard Massé), Jean-Nil (Brigitte Péloquin), Diane (Yves Boivin), Serge, Pierre (Suzanne Lamoureux). Sa belle-fille Lucie (Jacques Jubinville) et feu Nicole (Bernard Létourneau). Ses petits-enfants: Guy, Johanne, Pierre, Isabelle, Frédéric, Patrick, Katherine, Jean-François, Christine, Vicky, Chantal, Mélanie. Les petits-enfants de sa conjointe: Martin, Josée, François et Annie. Ainsi que ses nombreux arrière-petits-enfants, ses cousins et cousines de la famille Ouimette, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis.

In Mémoriam

BERNIER (Firmin D.)
67 ans et 6 mois, Windsor
BLAIS (Antoine)
94 ans et 9 mois, Lac Mégantic
BOUDREAU (Alfred)
91 ans, Coaticook
BURROW (Constance)
90 ans, Burnaby, C.B.
CHAILLER (Louis (Gilles))
84 ans, Sherbrooke
FISETTE (Laurette)
94 ans et 5 mois, Sherbrooke
FRÉCHETTE (Berthe)
83 ans et 11 mois, Windsor
GAGNON (Lorraine)
67 ans et 9 mois, Sherbrooke
GAGNON (Cécile)
89 ans, Sherbrooke
GOBEIL (Henri)
88 ans, Sherbrooke
HOUDE (Réal)
74 ans, Sherbrooke
MAILLÉ (René)
79 ans, Sherbrooke
MOREAU (Émilien)
65 ans, Ascot Corner
RICHER (Noëlla)
88 ans, Sherbrooke
ROY (Anatole)
87 ans et 4 mois, Sherbrooke
SCOTT (Josianne)
27 ans, Sherbrooke
THIBAUDEAU (Rock)
71 ans, Sherbrooke
VAILLANCOURT (Gérard)
86 ans, Coaticook

BURROW
Constance
(Roy)

À Burnaby en Colombie Britanique, le 4 février 2008, et décédée madame Constance Roy-Burrow, à l'âge de 90 ans, autrefois de Sherbrooke.

Le service funéraire a eu lieu le 15 février 2008 à l'église Ste-Theresa de Burnaby.

Elle laisse dans le deuil son époux Thomas Burrow, plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis de la région de Sherbrooke.

Un service commémoratif sera célébré le 8 mars 2008 à 11 h en l'église Marie-Médiatrice de Sherbrooke. Parents et amis sont invités à y assister.

Suite des avis en page suivante.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 440 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 3 MARS 2008 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 25 février 2008 sur le projet de règlement no 440, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 3 mars 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 440.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone HE2 à même une partie des zones HC23 et HA18 afin d'ajuster les limites de ces zones aux limites de lot et à l'utilisation du sol existante, peut provenir des zones HA18, HC23 et HE2 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 2, ayant pour objet d'agrandir la zone HA18 à même une partie de la zone HC23;
- l'article 3, ayant pour objet d'agrandir la zone HC23 à même une partie de la zone HA18;

le tout afin d'ajuster les limites de ces zones aux limites de lot et à l'utilisation du sol existante, peut provenir des zones HA18 et HC23 et des zones contiguës à celles-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description des zones HA18, HC23 et HE2 et des zones contiguës à celles-ci

Lesdites zones se situent au sud de la rue de Caen et du boulevard Lavigerie, à l'ouest de la rue St.Francis et du boulevard Lavigerie, au nord et à l'est de la rivière Saint-François.

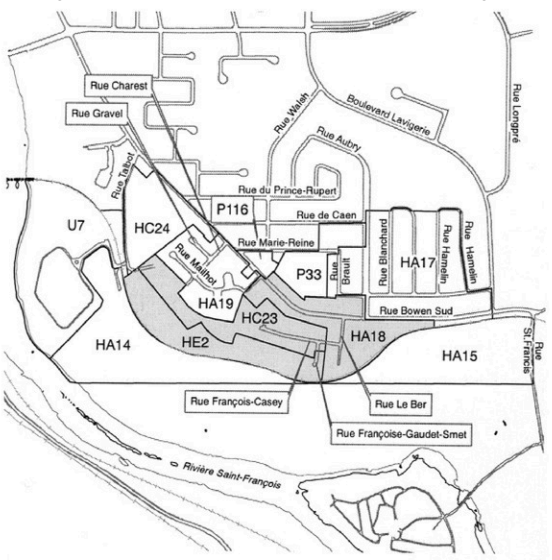

2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 mars 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Fleurimont situé au 1735, chemin Galvin, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de mars 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

250344

www.ville.sherbrooke.qc.ca

Nécrologie

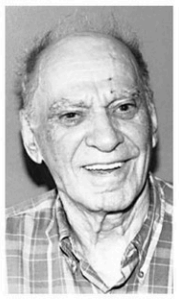

CHAILLER
Louis (Gilles)

À l'IUGS Pavillon St-Joseph, le 3 mars 2008 est décédé monsieur Louis (Gilles) Chailler, à l'âge de 84 ans, fils de feu Victor Chailler et de feu Marie-Louise Robidas, époux de Simone Bélanger demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
505, rue Short
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 564-7346
info@coopfuneraire.com

le jeudi 6 mars 2008 de 19 hà 21 h. Le jour des funérailles: de 9 h à 10 h 30. Les funérailles: le VENDREDI 7 mars 2008 à 11 h en l'église Saint-Charles-Garnier. Inhumation au cimetière St-Michel.

Outre son épouse, monsieur Chailler laisse dans le deuil ses garçons: André (Nicole Marchand) et Jean (Manon Aubert). Ses petits-enfants: Éric (Manon Rancourt), Nathalie (Daniel Gosselin), Guillaume (Chantale Custeau) et Geneviève (Charles Mathieu). Ses arrière-petits-enfants: Alicia, Isabelle, Jean-Simon et Edouard. Ses belles-soeurs et beaux-frères: Juliette Grondin (feu Daniel Chailler), Alice Bélanger (feu Émilien Blais), Edgar Bélanger (Raymonde Bélanger), Réjeanne Côté (feu Alphée Bélanger), Camille Bélanger (Mariette Ducharme), Marie-Paule Bélanger (Gilles Côté), Doris Bélanger, ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du 3ième étage du Pavillon St-Joseph qui l'ont accompagné avec attention et tendresse au cours de ses dernières années. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DE L'IUGS**, 1036 rue Belvédère Sud, Sherbrooke, Québec J1H 4C4 seraient grandement appréciés de la famille.

FISETTE
Laurette
(Bibeau)

À l'IUGS Pavillon Argyll, le 4 mars 2008 est décédée madame Laurette Bibeau Fisette, à l'âge de 94 ans et 5 mois, épouse de feu Roger Fisette et fille de feu Wilbrod Bibeau et de feu Fédora Demers, demeurant à Sherbrooke. Il n'y aura pas d'exposition. La direction funéraire et la crémation ont été confiées à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 9 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles: le SAMEDI 29 mars 2008 à 10 h en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel.

Madame Laurette Bibeau Fisette laisse dans le deuil ses enfants: Madeleine (Rodrigue Simard), Christiane (Pierre Audet), Jean (Denise Bérubé) et Luc (Marie Dufour). Ses petits enfants: Pascal, Vincent, Élisabeth, François, Charles, Catherine, Olivier et Alexandre. Ses arrière-petits-enfants: Gabrielle, Xavier, Émile, Blanche, Nicolas et Olivier. Ses soeurs et son frère: Hermance Bibeau, Janine Bibeau (Paul Lepage) et Roger Bibeau (Jeanine Tétreault). Ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Carmen Fisette (feu Gérard Blouin) et Marcel Fisette (Claire Denis), ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'IUGS Pavillon Argyll et Foyer St-Joseph pour les bons soins prodigués à madame Bibeau Fisette. En guise de sympathie, des dons à: l'**ASSOCIATION DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES DE L'ESTRIE**, 6484 Boul. Bourque, Sherbrooke, Québec J1N 1H3 seraient grandement appréciés de la famille.

FRÉCHETTE
Berthe
(Verrette)

Au CSSS Val St-François Pavillon St-Louis, le 2 mars 2008, est décédée madame Berthe Verrette Fréchette, à l'âge de 83 ans et 11 mois, épouse de feu Eloi Fréchette, demeurant à Windsor. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue
Windsor (Québec)
M. Claude Roy, directeur général
M. Lionel Turgeon, directeur
Tél.: 819 845-3992
Téléc.: 819 845-3007
info@coopfuneraire.com

le vendredi 7 mars 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de 12 h à 15 h. Cérémonie au salon A. Boisvert, le SAMEDI 8 mars 2008 à 15 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor.

Madame Berthe Verrette Fréchette laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs: Marcelle (Albert St-Onge), Pauline (feu Roger H. Roy), Euclide (Thérèse Leclerc), Sylvio (Huguette Maheux) et André Couture (Diane Laitres). Elle était la soeur de feu Rita (feu Léo Durand), feu Léonard (feu Germaine Custeau), feu Marguerite (feu Nelson Poudrier), feu Gérard (feu Rachel Pruneau), feu Gabrielle (feu André Desharnais), feu Pierrette (feu Roger Roy), et feu Guy (Madeleine Coulombe). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du Centre Hospitalier St-Louis de Windsor pour les bons soins prodigués à madame Berthe Verrette Fréchette. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CSSS DU VAL ST-FRANÇOIS**, 79 rue Allen, Windsor, Québec J1S 2P8 seraient grandement appréciés de la famille.

GAGNON
Cécile
(Gaudreau)

Au Centre Argyll, le 5 mars 2008 est décédée madame Cécile Gaudreau à l'âge de 89 ans, épouse de feu Charles Gagnon demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence Funéraire
Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)
Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

le vendredi 7 mars 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Les funérailles auront lieu le SAMEDI 8 mars 2008 à 11 h à l'église St-Jean-Bosco.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Huguette (Michel St-Laurent), Gilles (Diane Veilleux). Ses petits-enfants: Annie (Stéphanne), Nathalie (Zane), Marie-Ève (Jean-François), Jonathan (Catherine). Ses arrière-petits-enfants: Renaude, Vincent, Léo, Elliott, Mila. Son frère: Georges Gaudreau (feu Germaine Vallières). Sa soeur Gisèle Gaudreau (Emile R. Provencher). Ses belles-soeurs: Gaétane Leblanc (feu Rosaire Gaudreau), Thérèse Lapierre (feu Elie Gagnon). Cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le Pavillon Rock Forest, le docteur Steve Daigle et le personnel du 3e étage du CHSLD St-Joseph, les docteurs Catherine Vanasse et Marcel Arcand, ainsi que le personnel du 4e éage du CHSLD Argyll pour les bons soins prodigués à madame Gaudreau. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC,** 2630 rue King Ouest, Bureau 100, Sherbrooke, Québec J1J 2H1 seraient grandement appréciés.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 438 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3502 DE LOTISSEMENT DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 3 MARS 2008 ARRONDISSEMENTS DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues le 25 février 2008 sur le projet de règlement no 438, modifiant le règlement no 3502 de lotissement de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 3 mars 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 438.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet d'établir une superficie minimale de terrain de 450 mètres carrés pour les zones HA106 et HA107, peut provenir des zones HA106 et HA107 et des zones contiguës à celles-ci.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description des zones HA106 et HA107 et des zones contiguës à celles-ci

La zone HA106 et les zones contiguës à celle-ci se situent au sud de la rue Memphrémagog, à l'ouest de la rue Barton, au nord du prolongement de la rue Barrette et à l'est de la limite de l'arrondissement de Jacques-Cartier.

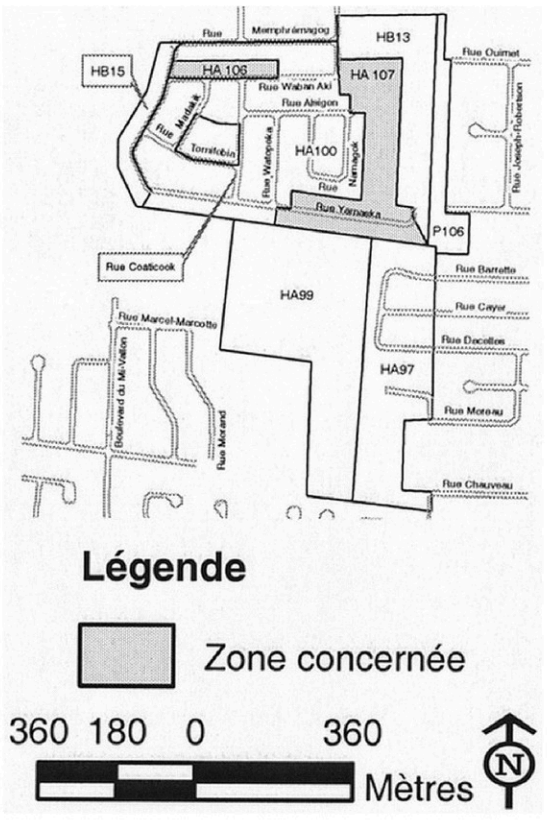

La zone HA107 et les zones contiguës à celle-ci si situent au sud du boulevard Industriel, à l'ouest de la rue Joseph-Robertson, au nord du prolongement de la rue Barrette et à l'est de la rue Yamaska.

2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 mars 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau de l'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2050, rue King Ouest, bureau 010, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de mars 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

250343

www.ville.sherbrooke.qc.ca

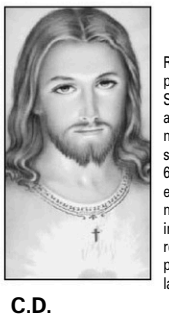

REMERCIEMENTS
AU SACRE-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

C.D.

248224

Nécrologie

GAGNON
Lorraine

À son domicile privé, le 3 mars 2008, est décédée madame Lorraine Gagnon, à l'âge de 67 ans et 9 mois, épouse en premières noces de feu Adrien Ouellet et en secondes noces de feu Gaston Plante, fille de feu Marie Castonguay et de feu Gérard Gagnon, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
505, rue Short
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 564-7346
info@coopfuneraire.com

le vendredi 7 mars 2008, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de 10 h à 13 h 30. Les funérailles: le SAMEDI 8 mars à 14 h en l'église Notre-Dame-de-Protection. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Madame Gagnon laisse dans le deuil ses filles: Adrienne Ouellet (Renald J. Lefèbvre), Pierrette (Carol Bissonette), Thérèse (Réjean Frappier), Christiane (Marc Turcotte). Sa soeur Lucille (Richard Viens). Ses frères: Gilles Gagnon, Rosaire (Sylvie Lacharité), Bertrand (Dianne Bédard), Roger (Nicole Lefèbvre). Elle était la soeur de feu Ludger. Ses petits-enfants: Yan Landry, Stéphanie Leboeuf, Sébastien Landry, Philippe Lefèbvre, Vincent Leboeuf, Sabrina Lefèbvre, Patrick Ouellet Phaneuf, Dave Frappier, Marie Duval, Maxime Turcotte, Mylène Duval, Kévin et Jonathan Turcotte ainsi que ses arrière-petits-enfants: Sacha, Nathan, Jérémy, Audrey et Stella, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousines, cousins. Elle était la belle soeur de: feu Cécile Ouellet (Wilfrid Dubé), Charles Henri Ouellet, Camille (Irène), feu Armand (Léonie), Bertin (Aline), Blaise (Nicole), Donat (Berthe), Denise (Ghyslain Boislard), Denis (Ginette) et feu Clément ainsi que plusieurs ami(e)s.

La famille tient à remercier grandement la Résidence St-Colomban pour tous les soins progigués à leur maman.

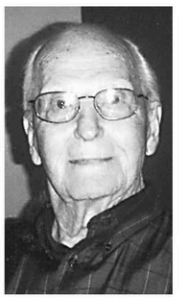

GOBEIL
Henri
1919 - 2008

À la douce mémoire de monsieur Henri Gobeil, décédé le 2 mars 2008, à l'âge de 88 ans, époux de feu Simone Audy, demeurant à Sherbrooke. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées au:

Crématorium
Steve L. Elkas inc.
445, rue du 24-Juin
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles dès 10 h 30 pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré le SAMEDI 8 mars 2008 à 11 h en l'église St-Pierre de La Patrie.

Monsieur Gobeil laisse dans le deuil ses enfants: Ghislaine (Michael Steele), Priscille (Clermont Domingue), Gabriel (Huguette Brodeur), Michel (Christiane Grégoire), Patrick, Robert (Johanne Gagné). Ses petits-enfants: Philippe, Mark, et Nicholas Steele; Naja, Olivier et Étienne Domingue; Martin, Pascal, Sylvain, Nathalie et Geneviève Gobeil. Ses arrière-petits-enfants: Pascal, Elie, Nolan, Maxime, Frederic, Clarence, Felix, Alexandre et Charles-Henri. Il était le frère de: Claire, Sr Priscille Gobeil, feu Emerentienne (Charles), feu Lionel, feu Gérard (Yvette), feu Thérèse (Omer), feu Gertrude (Félix); et beau frère de Estelle Chamberland, Regina Giard, feu Gaston Brochu, Marcel et Rosette Audy, Robert et Gisèle Audy, Armande et Victor Gravel, feu Henri-Louis et Laureanne Audy. Autres parents et amis.

Outre son épouse, monsieur Houde laisse dans le deuil ses enfants: Lucie (Gilles Blais), Jacinthe (Steve Ponton), François (Danièle Davidson) et Marie (Paul Parenteau). Ses petits-enfants: Joannie, Lauréanne, Sara, Amélie, Alexandre, Jérémy et Jean-Christophe. Il était le frère de feu Fernand (Réjeanne, Émilien (Camille), Jeannine (Armand), Gérard (Nancy), Eugène (Rina), Antonia (Paul), feu André et Gilles (Marcelle). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que ses autres parents et amis.

Un merci spécial à tout le persoonnel du CHUS Hôtel-Dieu. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER,** 3330 rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, Québec J1L 1C9 seraient grandement appréciés de la famille.

HOUDE
Réal

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 3 mars 2008 est décédé monsieur Réal Houde, à l'âge de 74 ans, époux de Laurette Duclos, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

le jour des funérailles de 11 h 30 à 14 h 15. Funérailles: le JEUDI 6 mars 2008 à 15 h en l'église Saint-Roch de Rock Forest.

MAILLÉ
René
1928 - 2008

Entouré de sa famille, à I.U.G.S. Pavillon St-Vincent, le 2 mars 2008 est décédé monsieur René Maillé à l'âge de 79 ans, époux de feu Monique Drouin, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera en présence des cendres à la:

Résidence funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

le vendredi de 19 h à 22 h et le samedi de 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le SAMEDI 8 mars 2008 à 14 h en l'église Ste-Famille. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel de Sherbrooke à une date ultérieure.

Monsieur Maillé laisse dans le deuil son fils Roger (Gisèle Métivier), sa fille Nicole et sa petite-fille bien-aimée Martine (Martin Ducharme).Il était le frère de: feu Rosaire (Françoise Leclerc), Bernadette Maillé Lemay, Colebrooke N.Y., feu Jean-Paul (Madeleine L. Maillé), Philippe (feu Ghyslaine Dugal), Georges (Estelle Gosselin). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Drouin ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du 4A, tout spécialement Sylvie et Angèle, Patrick, Jeannot et René, ainsi que le Dr Vinette pour leurs bons soins et petites attentions prodigués à leur père. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION I.U.G.S.,** 1036 rue Belvédère Sud, Sherbrooke, Qc J1H 4C4 ou à la **RECHERCHE SUR LE CANCER,** 3001, 12e Avenue Nord, Sherbrooke, Qc J1H 5N4 seraient grandement appréciés de la famille.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI NO 2 PLAN-PROJET DE LOTISSEMENT LOTS 1 728 144 ET 2 745 026, CADASTRE DU QUÉBEC RUE GUERTIN ZONES R-127 ET R-153 ADOPTÉ LE 3 MARS 2008 ARRONDISSEMENTS DU MONT-BELLEVUE ET DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues le 25 février 2008 sur le projet de résolution PPCMOI no 2 visant à accepter un plan-projet de lotissement sur la rue Guertin, lots 1 728 144 et 2 745 026, cadastre du Québec, zones R-127 et R-153, le conseil municipal a adopté le 3 mars 2008 un second projet de résolution PPCMOI, lequel porte le numéro 2.

Ce second projet peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'une résolution qui le contient soit soumise à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative au second projet de résolution PPCMOI no 2, visant à accepter un plan-projet de lotissement sur la rue Guertin, portant le numéro 21E05-010-1705-D2, minute 6950, daté du 2 novembre 2007 et annexé au second projet de résolution PCMOI no 2 pour en faire partie intégrante, dérogeant à la norme interdisant tout nouveau projet de développement en dehors du périmètre urbain et à la norme relative à la superficie minimale exigée pour les terrains desservis, peut provenir des zones R-127 et R-153 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le second projet soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard du second projet.

Description des zones R-127 et R-153 et des zones contiguës à celles-ci

Lesdites zones se situent au sud de la rue Valcourt, à l'ouest de la limite de la ville de Sherbrooke, au nord du prolongement de la rue du Rempart et à l'ouest des rues des Vignobles et Anna-Maria-Valls.

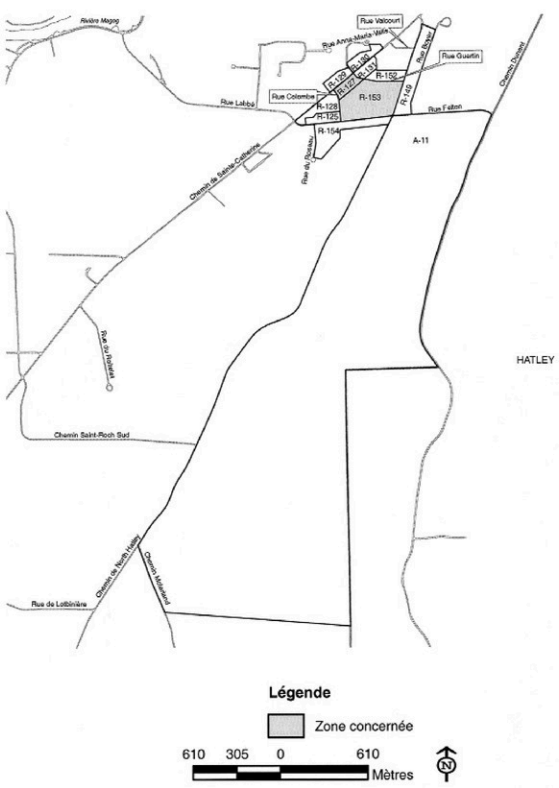

Nécrologie

MOREAU
Émilien
1942 - 2008

À Fleurimont, le 3 mars 2008, à l'âge de 65 ans, est décédé monsieur Émilien Moreau époux de Louise Rhéaume, demeurant à Ascot Corner. La famille vous accueillera à la:

Résidence funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

le vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, et samedi de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Le service religieux sera célébré le SAMEDI 8 mars à 11 h en l'église Notre-Dame-de-Protection et de là au Crématorium Steve L. Elkas. Les cendres seront déposées au Columbarium du cimetière St-Michel de Sherbrooke à une date ultérieure.

Outre son épouse, monsieur Moreau laisse dans le deuil ses enfants: Manon (Robert Ringuette), Christiane (Sylvain Dubreuil), Mario (Line Pelletier). Ses petits-enfants: Étienne, Andréa, Tomy, Tanya. Sa mère: Germaine Grenier (feu Paul Moreau). Il était le frère de: feu Jeanne d'Arc Moreau (feu Marcel Martin), feu Gérard Moreau, Jean-Marc Moreau (Micheline Croteau), Lucie Moreau (Gilles Denault), Rita Moreau. Il était le beau-frère de: Michel Rhéaume (Ginette Vachon), Diane Rhéaume (Rolland Fillion), Ginette Rhéaume, Réjean Rhéaume (Donna Kimball), Hervé Rhéaume, Nicole Rhéaume, Janine Rhéaume (Gilles Beloin), Jean-Marc Rhéaume (Jo Ann Jacob). Il laisse également de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHUS pour les bons soins prodigués à monsieur Moreau. En guise de sympathie, des dons à **LA FONDATION DU CHUS,** 580 rue Bowen Sud, Sherbrooke, Qc J1G 2E8 ou à **LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER,** 3330 rue King Ouest, Bureau 130, Sherbrooke, J1L 1C9 seraient grandement appréciés de la famille.

RICHER
Noëlla
(Lebrun)

À l'IUGS Pavillon St-Joseph, le 26 février 2008 est décédé madame Noëlla Lebrun Richer à l'âge de 88 ans, épouse de Valère Richer, demeurant à Sherbrooke, autrefois de Bromptonville. La famille vous accueillera en présence des cendres à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie(Bromptonville)
72, rue du Curé-Larocque
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 348-3777
info@coopfuneraire.com

le samedi 8 mars de 10 h à 11 h. Funérailles le SAMEDI 8 mars 2008 à 11 h en l'église Sainte-Praxède de Bromptonville. Les cendres seront déposées au cimetière de Bromptonville à une date ultérieure.

Outre son époux, madame Lebrun Richer laisse dans le deuil ses enfants: Roger (Louise Leclerc), Fernand (Jacqueline Pouliot) et Michel (Claudette Gagné). Ses petits-enfants: Chantal (François Bourgeois), Johanne (Glen Sager), Lise (Stéphane Arsenault), France (Denis Jauron), Michelle (Dave Hovington), Sylvain (Lisette Rodrigue), Denis (Kathy Morissette) et Alain (Isabelle Fortin). Ses arrière petits-enfants: Tommy, Charles-Antoine, Samuel, Léa, Enrick et Cindy. Ses frères et soeurs: Rose (feu Léo Brulotte), Jean-Paul (Rachelle Laneuville), Jeannette (Émilien Perreault), Thérèse (Paul Messier) et Sylvio (Gilberte Provencher). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Adrienne Perreault (feu Arthur Lebrun), Yolande Matteau (feu Camille Richer), Marie-Jeanne Richer (Raymond Marcoux), Sr Cécile Richer, René Richer (Lucille Duquette), Germain Richer (Louise Lambert), Madeleine Richer (Bertrand Blais), Jacqueline Richer (Guy Blanchette), Jeannette Lebrun (feu Maurice Richer) et Rachelle Gagnon (feu Émile Richer). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier la Dre Cabana ainsi que toute l'équipe de l'IUGS Pavillon St-Joseph pour les bons soins prodigués à madame Lebrun Richer. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'ESTRIE,** 375 rue Argyll, Édifice Norton, Local 0625, Sherbrooke, Québec J1J 3H5 seraient grandement appréciés de la famille.

ROY
Anatole

À L'IUGS Pavillon Argyll, le 26 février 2008, est décédé monsieur Anatole Roy, à l'âge de 87 ans et 4 mois, époux en première noces de feu Jeannette Couture et en secondes noces de feu Rose Emma Royer, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
56, rue Laurier
East Angus (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 832-1030
info@coopfuneraire.com

Heures de visite: Vendredi 7 mars 2008 de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles de 9 h à 10 h 30. Les funérailles: SAMEDI 8 mars 2008 à 11 h en l'église Saint-Louis-de-France (East-Angus). Les cendres seront déposées à une date ultérieure au Cimetière d'East-Angus.

M. Roy laisse dans le deuil ses enfants: Raymond (Nicole Ménard), Jeannine (Jean-Paul Blanchette), Louise (Daniel Ménard); Ses petits-enfants: Stéphane, Julie et Isabelle Roy, Louise et Christine Blanchette et Jean-François Ménard; Ses arrière-petits-enfants ainsi que son arrière arrière-petite-fille. Il était le frère de feu Lionel Roy (feu Alma Fortin), feu Aimé Roy (feu Aurore Roy), feu Gérard Roy (feu Rose Emma Royer), feu Léo Roy (Irma Bolduc). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean-Paul Couture (feu Madeleine Pelchat), Yvette Couture (Lucien Banvillle), André Couture (feu Gisèle Pelchat), feu Michel Couture (Annette Coulombe), feu Lucien Couture (Agathe Plante), feu Françoise Couture (feu Gaston Lapointe), Agathe Couture (feu Sylvio Gagnon), Clément Couture (Denise Roy) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

La famille tient à remercier le personnel et le Dr. Bruno Fluet des pavillons d'Youville et Argyll, pour tous les bons soins qui lui ont été prodigués ainsi qu'aux abbé Jean-Claude Demers, Raymond Morin. En guise de sympathie, des dons à la: **FONDATION UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE**, 375 Argyll, Édifice Norton, Sherbrooke J1J 3H5

SCOTT
Josianne
1980 - 2008

À Fleurimont, le 28 février 2008, à l'âge de 27 ans, est décédée Mlle Josianne Scott, fille de Mme Suzanne Scott (son ami, Gilles Bouchard), demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera en présences des cendres à la:

Résidence funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

Vendredi 7 mars 2008 de 19 h à 22 h et samedi 8 mars 2008 de 12 h jusqu'à 14 h. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée samedi 8 mars 2008 à 14 h à la Résidence Funéraire Steve L. Elkas.

Mlle Josianne Scott, laisse à son souvenir, sa soeur: Isabelle (Francis Gazaille), son frère Sylvain, son neveu: Anthony, bébé Allyson, ses tantes: Manon Scott (Denis Girard), Suzanne Coté (feu Richard Scott), Line Bolduc (feu Claude Scott), son oncle: Daniel Desjardins (Janyne Roy), (feu Hélène Scott), son compagnon de parcours: Marco Bélanger et la grande famille Bélanger, de même que de nombreux cousins, cousines, autres parents et amis. La belle équipe Des Délices Des Nations, ainsi que ses compagnons de Signalisation de l'Estrie.

En guise de symapthie, des dons à la: **FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC**, 2630 King Ouest, Bureau 150, Sherbroke, J1J 2H1 ou **LA FONDATION DU CHUS**, 580, Bowen Sud, Sherbrooke, J1G 2E8, seraient grandement appréciés.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 393 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 3 MARS 2008 ARRONDISSEMENTS DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À la suite des assemblées publiques de consultation tenues le 25 février 2008 sur le projet de règlement no 393, modifiant le règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 3 mars 2008 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 393.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de permettre, dans la zone CD6, la vente de véhicules récréatifs (motocyclettes et véhicules tout terrain exclusivement) comme usage complémentaire à un établissement commercial existant, peut provenir de la zone CD6 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Description de la zone CD6 et des zones contiguës à celle-ci

Lesdites zones se situent schématiquement à l'est de la limite de l'ancienne ville de Sherbrooke au sud de la rue Saint-Joseph et du boulevard de Monseigneur-Fortier, à l'ouest du boulevard Lionel-Groulx et de la rue Francis-McCrea et au nord de la rue Léon-Marcotte et du boulevard de Portland et son prolongement.

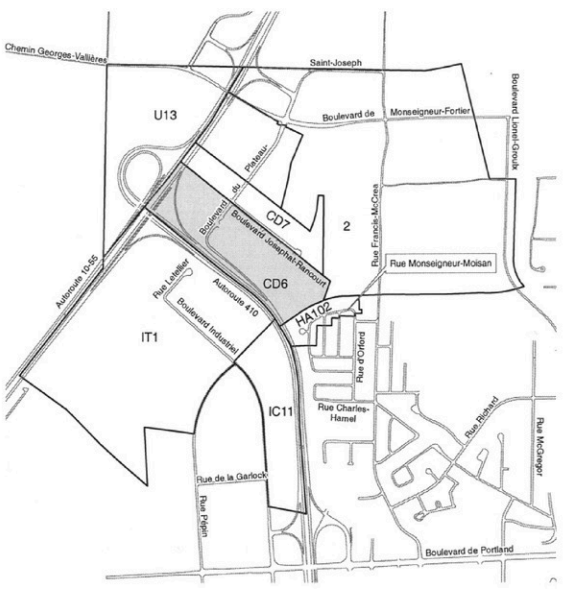

2- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **14 mars 2008**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

3- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :
- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008** :
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et qui remplit les conditions suivantes :
- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :
- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 3 mars 2008 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

5- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, au bureau de l'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2050, rue King Ouest, bureau 010, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 6e jour de mars 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

www.ville.sherbrooke.qc.ca

Nécrologie

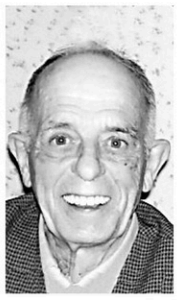

THIBAUDEAU
Rock

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 3 mars 2008, est décédé monsieur Rock Thibaudeau, à l'âge de 71 ans, fils de feu Arthur Thibaudeau et de feu Yvonne Jacques et époux de Jeannette Palardy demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
526, rue Prospect
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 348-3777
info@coopfuneraire.com

le jeudi 6 mars 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles: de 12 h à 13 h 30. Les funérailles: le VENDREDI 7 mars 2008 à 14 h en l'église Notre-Dame-de-Protection. Les cendres seront déposées au cimetière de Weedon à une date ultérieure.

Outre son épouse, monsieur Thibaudeau laisse dans le deuil ses soeurs: Jacqueline, Charlotte et Louise (Lutz Fisher). Il était le frère de feu Jacques et feu Gisèle. Ses belles-soeurs et beaux-frères: Jean-Marc Roberge (feu Andrée Thibaudeau), Roger Marchand (Fernande), Gemma Therrien, Thérèse Palardy (Henri Fecteau) et Clémence Palardy (Louida Giroux). Il laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel du 9e étage du CHUS Fleurimont et particulièrement l'infirmière Johanne pour les bons soins prodigués à monsieur Thibaudeau. En guise de sympathie, des dons à l'**ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC**, 855 rue Ste Catherine Est, Bur. 222, Montréal, Québec H2L 9Z9 seraient grandement appréciés de la famille.

VAILLANCOURT
Gérard

Au Centre de Santé de Coaticook, le 2 mars 2008, est décédé monsieur Gérard Vaillancourt, à l'âge de 86 ans, époux de feu Pauline Drolet demeurant à Coaticook. Monsieur Vaillancourt repose à la:

Résidence funéraire
Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-4141
Téléc.: 819 849-4200
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com

Heures de visite: le mercredi 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles le JEUDI 6 mars 2008 à 11 h en l'église St-Jean L'Évangéliste. Inhumation au cimetière St-Edmond.

Monsieur Vaillancourt laisse dans le deuil ses enfants: Diane, Luc, Raymonde (Émeril Massé), Gilles (Gislaine Beloin), Robert, Gabriel (Suzanne Lemieux). Ses petits-enfants: Alain, Bernard, Jacynthe, Annie, Benoit, Martin, Sébastien, Philippe, Étienne, Maxime, Catherine, Sophie. Ses arrière-petits-enfants: Jennifer, Jimmy, Étienne, Stéphanie. Beaux frères et belles-soeurs: Thérèse Mongeau, Maurice Lévesque (feu Gilberte Vaillancourt), Lucille Drolet, Marguerite Drolet, Marthe Drolet, Solange Drolet, Suzanne Drolet (Roland Viau), Thérèse (feu Gilles Drolet), Rose-Aimée (feu Charles-Émile Drolet). Neveux et nièces, parents et amis.

La famille désire des dons à la **SOCIÉTÉ DU CANCER** ou à la **FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE COATICOOK.** Formulaires disponibles au salon.

Prière au Saint Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaires, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée).

S.M. 249002

Les prisonniers ne fabriqueront pas de plaques

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le ministre de la Sécurité publique a mis un terme, à toutes fins pratiques, au projet de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) de faire fabriquer ses plaques d'immatriculation par des détenus de la prison d'Orsainville.

Hier, le *Journal de Montréal* annonçait que la SAAQ explorait l'idée de faire fabriquer ses plaques d'immatriculation par des prisonniers lorsque le contrat avec la compagnie Relief Design prendra fin en 2010.

Lors d'une brève conversation téléphonique, Jacques Dupuis a clairement indiqué qu'il était contre ce projet. Il demandera à son sous-ministre d'informer les autorités du centre carcéral de Québec de se retirer du projet.

«J'ai déjà dit que je ne croyais pas que les services correctionnels devaient faire concurrence à l'entreprise privée et je le crois toujours, a-t-il dit. Il y a des gens qui gagnent honnêtement leur vie dans le secteur privé, qui ont des familles à faire vivre et je trouverais injuste qu'ils se fassent enlever leur emploi par des détenus qui gagnent beaucoup moins cher.»

Cette concurrence est déloyale, a dit essentiellement le ministre.

«J'ai aussi l'intention d'en parler dès aujourd'hui (hier) avec ma collègue Julie Boulet, ministre des Transports et responsable de la SAAQ», pour la convaincre d'arrêter l'étude de faisabilité, a ajouté Jacques Dupuis.

Relief Design, de Saint-Louis-de-Blandford, dans la région des Bois-Francs, imprime et distribue les plaques depuis 1989. La fin de ce contrat gouvernemental signifierait la mise à pied d'une douzaine d'employés, majoritairement des femmes.

La députée adéquiste de Lotbinière, Sylvie Roy, où se trouve Relief Design, jugeait hier que le ministre «n'avait pas le choix de se montrer cohérent». Jacques Dupuis, a-t-elle rappelé, avait déjà affirmé qu'il était contre une concurrence déloyale des prisons.

«Il avait mis fin l'an dernier à une tentative de confier un contrat de buanderie d'une entreprise privée à des détenus. Il devait demeurer cohérent.»

La grippe fait des ravages

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La saison de la grippe bat son plein dans la région de Montréal. De plus en plus de malades envahissent cliniques, urgences et lignes téléphoniques d'Info-Santé pour obtenir de l'aide.

Le nombre de personnes atteintes devrait continuer à augmenter pour toucher un «pic» d'ici à deux semaines, selon la Direction de la santé publique de Montréal.

Bien que la grippe ne soit pas une maladie à déclaration obligatoire, la Direction de la santé publique de Montréal arrive à dresser un portrait de la situation en se basant entre autres sur le nombre de visites dans certains CLSC et sur les appels adressés à Info-Santé.

«On est dans une période où la contamination est assez élevée», a conclu l'agent d'information à la Santé publique, Blaise Lefebvre.

«La semaine de relâche est un moment propice pour la propagation, explique-t-il. Les gens vont voir leur famille, ils se promènent un peu partout.»

Des hôpitaux, comme celui de Saint-Eustache, en voient d'ailleurs les effets dans le taux d'achalandage à l'urgence.

«Beaucoup de gens consultent pour ça», a dit la porte-parole du centre hospitalier.

Et si la grippe frappe un peu tard cette année, elle devrait être tout aussi gênante qu'à l'habitude dans les foyers québécois.

Elle est accompagnée par un autre virus aux symptômes presque semblables, le virus respiratoire syncytial (VRS), pour lequel il n'existe aucun vaccin et qui est aussi très présent dans la métropole.

«C'est pour ça que c'est si important d'être vacciné contre la grippe, a dit Blaise Lefebvre. Ainsi, on diminue le risque d'attraper les deux dans la même saison.»

Une fois que le système immunitaire est affaibli par l'un des maux, le deuxième peut frapper fort et entraîner des complications. Il n'est pas trop tard pour recevoir le vaccin contre la grippe.

Se laver les mains fréquemment est un autre moyen de réduire le risque d'infection. Si vous attrapez la grippe, il est conseillé de consommer plus de liquide et de vous reposer pendant sept à 10 jours.

Bill Gates n'est plus au sommet

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Après 13 années à la tête du classement des hommes les plus riches de la planète, l'Américain Bill Gates a été détrôné par son compatriote Warren Buffett.

Selon le site internet Forbes.com, le co-fondateur de Microsoft a même glissé en troisième position, même si sa fortune personnelle a augmenté de 2 milliards $ US au cours de la dernière année, à 58 milliards $ US.

Le premier rang lui aurait été ravi le financier et philanthrope Warren Buffett.

Selon Forbes, la fortune de M. Buffett s'établit maintenant à 68 milliards $ US — soit 10 milliards $ US de plus qu'un an auparavant.

Le détenteur du deuxième rang est le Mexicain Carlos Slim Helu, un magnat des télécommunications dont les avoirs ont doublé en seulement deux ans pour atteindre 60 milliards $ US.

M. Gates serait probablement demeuré en haut de la liste compilée par Forbes si Microsoft n'avait pas déposé le mois dernier une offre d'achat non sollicitée sur Yahoo! L'action de Microsoft a en effet perdu 15 pour cent de sa valeur après ce faux-pas.

Une tempête servie à toutes les sauces

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — C'est au tour des régions du centre et de l'est de la province de goûter à la forte tempête, alors que les précipitations étaient pratiquement terminées, hier en milieu d'après-midi, dans le sud-ouest.

Ainsi, les régions du Centre-du-Québec, de la Mauricie, de Québec, et de l'est de la province sont aux prises avec des précipitation de neige. Québec a reçu 15 centimètres de neige et 10 autres étaient attendus.

De fortes rafales de vents étaient enregistrées à Québec avec des pointes à 95 kilomètres à l'heure. Ailleurs, des pointes de vents de 70 kilomètres à l'heure ont été mesurées le long de la vallée du Saint-Laurent.

La Montérégie et l'Estrie ont reçu moins de neige, soit une dizaine de centimètres, mais ces régions n'ont pas été épargnées par la pluie verglaçante.

Éphémérides

C'est le 6 mars 2008.

2006 — Québec annonce la cession au privé d'une portion du Parc national du mont Orford.

2005 — Parti pour Québec, un Airbus d'Air Transat perd en vol une pièce de gouvernail et se repose d'urgence à Varadero, sans faire de blessé.

1999 — Près de la frontière thaïlandaise, l'armée du Cambodge arrête Ta Mok, qui serait le dernier grand chef khmer rouge encore en fuite.

1998 — L'Ontario offre 4 millions $ aux trois survivantes des quintuplées Dionne, nées en mai 1934, pour les dédommager de l'exploitation touristique de leur enfance.

1997 — Les ouvriers des chantiers navals de Gdansk, là où avait été défiée en 1981 la dictature communiste, apprennent la fermeture du site et la perte de 3600 emplois.

1994 — Jean Allaire est élu chef du nouveau parti Action démocratique du Québec.

1990 — Pour la première fois depuis 70 ans, les citoyens soviétiques peuvent posséder des entreprises.

1988 — Des milliers de Tibétains manifestent à Lhassa, réclamant la fin du joug communiste chinois.

1980 — Marguerite Yourcenar, née Crayencour, à Bruxelles, entre à l'Académie française, première femme admise en ce cénacle.

1970 — Alexandre Dubcek est exclu du parti communiste tchécoslovaque, qu'il dirigeait au moment du Printemps de Prague.

1965 — Le Pentagone annonce l'envoi au Sud-Vietnam de 3500 hommes, les premières troupes terrestres engagées contre les communistes.

1957 — Les colonies anglaises de la Côte d'Or et d'une partie du Togo forment le Ghana indépendant.

1933 — Au lendemain d'élections truquées favorisant les nazis en Allemagne, les Polonais occupent le port de Danzig, en polonais Gdansk.

1889 — Considérés obscènes, les romans d'Émile Zola sont interdits au Canada.

1836 — Fort Alamo, est pris par les Mexicains; 155 Texans y périssent dont Davy Crockett.

1834 — La ville d'York devient Toronto.

Ils sont nés un 6 mars:
Le peintre sculpteur, architecte et poète Michelangelo Buonarroti, dit Michel-Ange (1475-1564)

Savinien Cyrano de Bergerac, écrivain français (1619-55)

La première femme dans l'espace, la Russe Valentina Terechkova (1937)

Ils nous ont quittés un 6 mars:
2000: le syndicaliste québécois Marcel Pepin (1926)

1994: l'actrice et femme politique grecque Melina Mercouri (1923)

1900: Gottlied Daimler, inventeur de la motocyclette (1834)

Citation du jour:
«La pensée n'est qu'un rêve du toucher, un attouchement mort, une vie grise et faible.»

(Novalis, «Les Disciples à Saïs»)

Deux immeubles vendus au Fonds BTB

SHERBROOKE — Deux immeubles de Sherbrooke viennent de passer aux mains des fiduciaires du Fonds de placement immobilier BTB, de Montréal.

BTB a annoncé avoir acquis la Place Jacques-Cartier, au 1645, rue King ouest et le 1640 au 1650, également de la rue King ouest, ainsi que le 30 rue Marchant.

Il s'agit de deux immeubles à bureaux se faisant face, de chaque côté de la rue. Ces immeubles ont une superficie locative de 60 631 pieds carrés, avec une aire de stationnement de 166 places. Ces immeubles sont loués notamment par le gouvernement du Québec et des firmes de professionnels.

Selon le président et chef de direction de BTB, Michel Léonard, ces acquisitions s'inscrivent parfaitement dans la stratégie d'acquisition de propriétés bien situées géographiquement et offrant un potentiel d'accroissement des revenus.

Le coût de la transaction a été évalué à 6,3 millions $. Avec ceux-là, BTB se retrouve propriétaire d'immeubles d'une valeur de plus de 190 millions $, ce qui représente plus de 1 932 000 pieds carrés de superficie locative.

— Gilles Fisette

Accès Logis doit survivre

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — À l'instar des groupes défendant le logement social et communautaire, la Ville de Sherbrooke demande au gouvernement Charest de maintenir le programme Accès Logis pendant cinq ans et de le bonifier afin qu'il reflète les coûts réels de développement de logements sociaux. Sherbrooke réclame également sa juste part de logements à prix modique.

Actuellement, 20 pour cent des ménages locataires de Sherbrooke consacrent plus de la moitié de leurs revenus pour se loger, rappelle la Ville dans une résolution adoptée lundi soir par le conseil municipal. Plus de 1200 ménages de Sherbrooke seraient en attente d'un HLM.

L'Union des municipalités du Québec, présidée par le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a également fait des représentations en ce sens auprès du gouvernement Charest, en vue d'influencer le budget qui sera déposé le 13 mars prochain.

Selon le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui a déposé une pétition de 25000 noms lundi pour réclamer la poursuite du programme Accès Logis, les projets en préparation de 10 000 logements à l'échelle de la province sont menacés si le programme n'est pas reconduit. Ce programme doit se terminer en 2009.

UN LIVRE À LA MÉMOIRE DE L'ABBÉ DESÈVE CORMIER

Les auteurs demandent de l'aide

SHERBROOKE — Le projet de livre à la mémoire de l'abbé Desève Cormier est toujours bien vivant mais ses promoteurs auraient besoin d'un coup de main pour faciliter les choses.

«Avec la mort de l'abbé Cormier (survenue le 23 décembre dernier), cela a été tout un choc. Le travail se poursuit mais on aurait besoin pour le compléter de documents, de photos et de témoignages et d'un support financier», indique l'auteur du volume en devenir, Pierre Beauchesne.

Celui-ci travaillait depuis plusieurs mois sur ce livre avant le décès de l'ancien grand timonier de Caritas. De nombreuses heures d'entrevues avaient été réalisées avec l'homme derrière la création de quelque 50 organismes d'entraide avant son décès.

Mais si M. Beauchesne fait appel au grand public c'est pour enrichir le volume de témoignages, photos et autres documents reliés à Desève Cormier et à son oeuvre. Également, pour la réalisation du livre, il compte sur un appui financier pour supporter la présentation du manuscrit à l'imprimeur. À cet effet, Caritas accepte de ramasser les dons pour le projet et de donner des reçus de charité.

Selon M. Beauchesne, si tout se déroule comme prévu, la rédaction du livre devrait être complétée d'ici deux à trois mois, après quoi il restera à l'imprimer.

Les gens intéressés à collaborer peuvent contacter Pierre Beauchesne au 819-566-7734 ou par courriel à pierrebeauchesne33@hotmail.com

— François Gougeon

Le référendum coûtera 20 000 $ au REMDUS

Le référendum visant à déterminer si les étudiants du Regroupement des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) demeureront membres de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) coûtera environ 20 000 $.

«Pour l'instant, c'est une somme prévisionnelle. Ça va dépendre des frais d'avocats», soutient le président du REMDUS, Jean-François Wehrung.

Interrogé sur les sommes en jeu, M. Wehring soutient que l'organisation n'avait pas le choix: elle a notamment dû engager des scrutateurs professionnels et se procurer un logiciel pour le décompte des votes. Le budget du REMDUS hors assurance est de l'ordre de 150 000 $, qui provient des cotisations des 5000 membres.

Rappelons que le responsable du comité du oui (en faveur du statu quo), Philippe-Olivier Giroux, a demandé à la Cour supérieure que les bulletins de vote ne soient pas dépouillés avant que celle-ci n'examine sa demande d'annulation de référendum. M. Giroux s'est adressé à la Cour parce qu'il considère que le processus électoral comporte certaines lacunes.

— Isabelle Pion

Pour donner La vie
Avec vos dons
La Fondation Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke a permis au CHUS l'acquisition d'un nouvel équipement
Partenaire de la Campagne majeure Ensemble

Un nouvel équipement pour de meilleurs résultats

Grâce au Tirage voyages du personnel et des médecins, le Centre de physiothérapie du CHUS-Hôpital Fleurimont s'est doté d'un système de rétroaction nommé le Biofeedback. Destiné à la clientèle externe, cet appareil permet aux patients de savoir s'ils contractent le bon muscle dans le cadre d'un renforcement musculaire. L'appareil envoi des signaux lumineux et sonores immédiatement après la contraction, ce qui optimise la durée du traitement. Ce nouvel équipement est acheté en remplacement d'un autre Biofeedback, plus volumineux et qui ne produisait pas de signal sonore. En plus d'être efficace et plus facile d'utilisation, il augmente la motivation des patients. Ici, Geneviève Beaudoin, thérapeute en réadaptation physique, assiste Gilles Labrecque dans sa remise en forme.

Fondation du CHUS
580 rue Bowen Sud, Sherbrooke QC J1G 2E8 - Tél. : (819) 820-6450 - Ligne sans frais : 1-866-820-6450 - Internet : www.fondationchus.org

Fier de participer au mieux-être de notre collectivité !
Tout commence par la confiance
PROMUTUEL
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS
235531

Le Parminou bâtira sa salle de spectacles

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Peu importe la décision que prendra la Ville de Victoriaville relativement à la construction d'une salle de spectacles de haut niveau, le Théâtre Parminou entend, d'ici les trois prochaines années, amasser les fonds nécessaires pour ériger un lieu de diffusion sur son terrain.

La coopérative fera notamment appel à la MRC d'Arthabaska, à la Ville de Victoriaville, aux différents paliers de gouvernement et à des investisseurs privés pour mener à bien ce projet évalué à un peu plus de 2 millions $.

Selon François Roux, directeur administratif du Parminou, il ne faut pas s'attendre à une salle d'architecture complexe remplie de siège en velours rouge, tout sera axé sur la création et la versatilité des lieux.

« L'équipement sera très humble, nous voulons la technique au service de la création. Nous voulons que les lieux soient transformables et permettent aux artistes d'offrir leur spectacle sur la scène, sur un îlot au milieu de la salle ou sur une passerelle qui diviserait la foule en deux », a-t-il indiqué.

LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Le directeur du Théatre Parminou, François Roux.

Il n'est d'ailleurs pas question d'une salle de 1000 places et plus, mais plutôt d'une installation qui pourra accueillir de 200 à 250 personnes. « Ce ne sont pas tous les artistes qui peuvent remplir une salle de 1000 personnes. Il faut être capable d'accommoder ceux qui s'adressent à un plus petit auditoire », a-t-il ajouté.

Le directeur affirme que l'idée de ce lieu de diffusion remonte à 1987, date de la construction du bâtiment qui abrite le Parminou en ce moment. Il faisait l'objet d'un plan quinquennal ambitieux qui n'a jamais été terminé par manque de financement.

Création et éducation

Une fois la salle construite, la priorité sera de lui donner une identité, une âme. En ce sens, l'organisation entend privilégier les organismes et les projets qui ont des visions alternatives de la culture ou qui se sont donné une mission d'éducation à travers leur art.

M. Roux espère que le nouveau complexe deviendra un lieu de rencontre et de développement et qu'il aura un impact considérable sur la culture en région. « Nous voulons que ce soit un lieu au service des créateurs et au service de l'éducation. Nous voulons qu'il ait un caractère identitaire fort », a conclu le directeur.

Parallèlement au projet de construction d'un lieu de diffusion, le Parminou travaille en collaboration avec le Cégep de Victoriaville afin de mettre sur pied une attestation d'études collégiales (A.E.C) en théâtre d'intervention, laquelle servirait tant aux artistes qu'aux travailleurs sociaux.

En bref...

Deven Lavigne donne signe de vie

VICTORIAVILLE — On a finalement retrouvé la trace de Deven Lavigne, ce Victoriavillois de 18 ans porté disparu depuis le 24 février dernier. Le jeune homme a communiqué avec les membres de sa famille par courriel, hier, afin de leur indiquer qu'il allait bien et qu'il comptait rentrer à la maison bientôt.

Lavigne a quitté Victoriaville au volant de la voiture de son père, il y a un peu plus d'une semaine, afin de prendre la route de Montréal. La dernière fois où il a communiqué avec sa famille, il avait indiqué qu'il était à Saint-Wenceslas et qu'il prenait le chemin du retour, mais il n'a rien fait de tel.

Inquiets, ses parents ont alerté la Sûreté du Québec, qui a, à son tour, lancé un avis de disparition dans les médias. C'est lorsqu'il a su qu'on le recherchait que l'individu a cru bon donner signe de vie.

Récupération de vieux frigos

VICTORIAVILLE – La Ville de Victoriaville a adhéré au programme de récupération de vieux réfrigérateurs et congélateurs énergivores Recyc-frigo environnement qui prévoit la cueillette de ce type d'appareils électroménagers ayant plus de dix ans.

Ainsi, les gens désireux de se débarrasser de leur monstre ménager peuvent le faire gratuitement.

Il faut toutefois que ces réfrigérateurs ou congélateurs soient toujours fonctionnels, branchés et qu'ils aient une dimension de 10 à 25 pieds cubes.

L'organisme émet jusqu'à 60 $ pour chaque appareil récupéré avec une limite de deux appareils par ménage. Le chèque sera remis au propriétaire dans un délai maximum de trois semaines après la cueillette du réfrigérateur ou du congélateur.

Au-delà des objectifs d'efficacité énergétique, Recyc-frigo environnement répond à un enjeu environnemental majeur puisqu'il recycle 95 % des matières contenues dans les équipements récupérés.

Les gens qui désirent profiter du service peuvent prendre rendez-vous en composant le 1 877 493-7446 ou en complétant un formulaire de collecte en ligne au www.recyc-frigo.com.

Grands Prix du tourisme

THETFORD MINES — Les lauréats de la 23e édition des Grands Prix du tourisme de la région Chaudière-Appalaches seront dévoilés le 4 avril prochain au Club Aramis de Thetford Mines. Pas moins de 51 finalistes sont en lice dans les différentes catégories, dont trois de la région de L'Amiante.

Tourisme Amiante figure au nombre des finalistes de la catégorie Services publics. Depuis son incorporation en 1988, Tourisme Amiante revendique 11 titres au niveau régional et deux titres nationaux.

Le Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines avec ses deux prix régionaux sera au plus fort de la lutte dans la catégorie des festivals et événements touristiques dont le budget est inférieur à 1 million $.

Le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines qui a, lui aussi, remporté deux prix régionaux est également du nombre des 51 finalistes de cette 23e édition qui devrait attirer plus de 250 personnes.

Le MMM de Thetford Mines se trouve dans la catégorie Attractions de moins de 100 000 visiteurs.

Gino Chouinard au Relais pour la vie

LAC-MÉGANTIC – C'est l'animateur de *Salut Bonjour*, Gino Chouinard, le matin sur le Réseau TVA, originaire de la région de Mégantic, qui a accepté la présidence d'honneur du 4e Relais pour la vie de Lac-Mégantic, lequel aura lieu le 20 juin prochain.

Une nouvelle équipe a accepté de prendre la relève du comité organisateur des trois premières éditions. Le Méganticois bien connu Pierre Paquet en assumera la présidence.

Cette 4e édition aura pour objectif d'amasser 130 000 $, au bénéfice de la Société canadienne du cancer, en réunissant 45 équipes d'une dizaine de personnes chacune, et de vendre 2200 luminaires à 5 $ chacun.

En 2007, l'activité avait réuni 681 marcheurs, dans plus de 60 équipes, et 3175 luminaires avaient été vendus. Près de 130 survivants avaient déambulé sur la piste cyclable entourant le terrain de balle-molle de l'OTJ de Lac-Mégantic.

— Yanick Poisson, Nelson Fecteau et Ronald Martel

La denturologie, c'est notre passion.

Bien vous informer, notre mission.

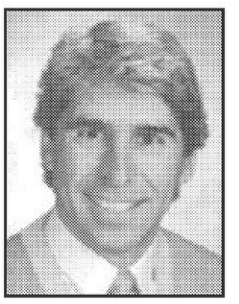

PEUR DE CHANGER DE PROTHÈSES?

Usée par les années, votre prothèses est désuète, inconfortable ? Pourtant, vous hésitez à la changer. Pourquoi?
La peur de voir son visage changer d'allure, de noter une différence dans sa façon de parler sont quelques-unes des raisons qui expliquent cette crainte. Pourtant, si toutes les étapes de fabrication d'une prothèses sont rigoureusement suivies, vous ne noterez aucun changement apparent, ou s'il en est, une amélioration.

Au Québec, une seule école dispense la formation de denturologiste. Et l'enseignement qu'on y prodigue est clair en ce qui concerne le processus à suivre : cinq rendez-vous sont nécessaires, auxquels s'ajoute une dernière vérification, deux semaines après la mise en bouche. Une façon de faire qui s'étend à travers le monde; dans quelques pays d'Europe, fonctionner autrement est même illégal.

Désirant offrir ce qu'il y a de mieux à ses patients, Marcel Lavigne d.d. prend donc le temps nécessaire pour réaliser une prothèse de précision. Comme nous l'avons vu précédemment dans cette chronique, le denturologiste débute avec l'empreinte primaire, suivie d'une empreinte plus précise, des mesures de l'articulation, de l'essai et de la mise en bouche.

Ces cinq rendez-vous assurent ainsi des résultats concluants, qui éviteront justement cette «différence» que le patient ne veut surtout pas!

MARCEL LAVIGNE d.d.
DENTUROLOGISTE
Place Andrew Paton
85, rue Belvédère Nord,
Suite 1
Place Paton
(819) 569-3368

248750

Hockey

LIGUE NATIONALE

Association de l'Est
Section Nord-Est

	Mj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Etranger	10 dern.	Série
Montréal	**67**	**36**	**22**	**4**	**5**	**213**	**190**	**81**	**16-12- 1- 4**	**20- 10- 3- 1**	**7- 3- 0- 0**	**P1**
Ottawa	67	37	24	2	4	217	202	80	20-12- 1- 2	17- 12- 1- 2	3- 5- 1- 1	P1
Boston	66	35	24	4	3	179	181	77	17-12- 1- 3	18- 12- 3- 0	7- 1- 2- 0	P2
Buffalo	68	32	27	1	8	206	197	73	17-13- 0- 4	15- 14- 1- 4	3- 6- 0- 1	P1
Toronto	68	29	29	7	3	187	212	68	16-13- 2- 3	13- 16- 5- 0	6- 3- 1- 0	P1
Section Atlantique												
Pittsburgh	68	38	23	3	4	200	185	83	19-10- 2- 3	19- 13- 1- 1	6- 2- 1- 1	G2
New Jersey	67	38	23	3	3	176	157	82	21-12- 0- 1	17- 11- 3- 2	6- 2- 1- 1	G1
NY Rangers	67	34	24	3	6	178	168	77	21-13- 0- 1	13- 11- 3- 5	7- 0- 1- 2	P1
Philadelphie	67	33	26	3	5	205	194	74	14-13- 3- 3	19- 13- 0- 2	3- 4- 1- 2	P2
NY Islanders	68	32	29	5	2	168	196	71	17-15- 3- 0	15- 14- 2- 2	6- 4- 0- 0	G1
Section Sud-Est												
Caroline	69	35	29	3	2	209	216	75	19-12- 2- 1	16- 17- 1- 1	7- 2- 0- 1	G2
Washington	68	32	28	4	4	200	203	72	17-14- 1- 2	15- 14- 3- 2	5- 3- 1- 1	G2
Floride	69	30	31	3	5	182	196	68	12-13- 2- 5	18- 18- 1- 0	4- 4- 0- 2	G2
Atlanta	68	29	32	1	6	181	225	65	16-15- 1- 2	13- 17- 0- 4	2- 5- 1- 2	P8
Tampa Bay	66	26	33	6	1	183	215	59	16-17- 2- 0	10- 16- 4- 1	3- 6- 1- 0	P2
Association de l'Ouest												
Section Centrale												
Detroit	68	44	18	1	5	213	151	94	22- 8- 0- 2	22- 10- 1- 3	3- 6- 0- 1	G2
Nashville	67	34	25	3	5	198	191	76	20-10- 1- 3	14- 15- 2- 2	5- 3- 1- 1	G2
Chicago	67	33	28	3	3	194	190	72	18-13- 1- 0	15- 15- 2- 3	7- 3- 0- 0	G3
Columbus	68	30	28	3	7	164	177	70	16-10- 2- 4	14- 18- 1- 3	4- 5- 0- 1	P2
St. Louis	67	29	28	5	5	165	186	68	19-13- 2- 3	10- 15- 3- 2	3- 6- 1- 0	P1
Section Nord-Ouest												
Minnesota	67	37	25	2	3	181	181	79	19- 11- 2- 1	18- 14- 0- 2	5- 4- 1- 0	P1
Calgary	67	35	23	6	3	187	185	79	17-10- 6- 2	18- 13- 0- 1	6- 3- 1- 0	G2
Colorado	67	35	26	3	3	185	181	76	20- 11- 1- 1	15- 15- 2- 2	5- 4- 0- 1	G4
Vancouver	66	32	24	1	9	173	169	74	17- 11- 1- 4	15- 13- 0- 5	5- 2- 1- 2	P4
Edmonton	67	31	31	2	3	183	205	67	19-15- 0- 1	12- 16- 2- 2	6- 4- 0- 0	P1
Section Pacifique												
Dallas	70	41	24	3	2	208	173	87	21-12- 1- 1	20- 12- 2- 1	6- 4- 0- 0	P2
Anaheim	69	38	24	1	6	173	168	83	22- 8- 1- 3	16- 16- 0- 3	8- 2- 0- 0	P1
San Jose	66	37	21	3	5	176	159	82	15-13- 2- 3	22- 8- 1- 2	6- 3- 1- 0	G6
Phoenix	67	34	28	1	4	178	177	73	14-15- 0- 3	20- 13- 1- 1	6- 3- 0- 1	G1
Los Angeles	68	26	37	3	2	195	227	57	14-17- 1- 1	12- 20- 2- 1	2- 6- 2- 0	P5

NOTE: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G). L'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation). De plus, le club qui perd en fusillade reçoit un point et la rencontre est inscrite dans la colonne de DF (défaite en fusillade).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est	Mj	Pts	Association de l'Ouest	Mj	Pts
a-1.Pittsburgh	68	83	a-1.Detroit	68	94
a-2.Montréal	**67**	**81**	a-2.Dallas	70	87
a-3.Caroline	69	75	a-3.Minnesota	67	79
4.New Jersey	67	82	4.Anaheim	69	83
5.Ottawa	67	80	5.San Jose	66	82
6.Boston	66	77	6.Calgary	67	79
7.N.Y. Rangers	67	77	7.Colorado	67	76
8.Philadelphie	67	74	8.Nashville	67	76
9.Buffalo	68	73	9.Vancouver	66	74
10.Washington	68	72	10.Phoenix	67	73
11.N.Y. Islanders	68	71	11.Chicago	67	72
12.Toronto	68	68	12.Columbus	68	70
13.Floride	69	68	13.St. Louis	67	68
14.Atlanta	68	65	14.Edmonton	67	67
15.Tampa Bay	66	59	15.Los Angeles	68	57

a - premier de sa section.

CALENDRIER

Mardi 4 mars
Vancouver 1 Colorado 2
Columbus 0 Calgary 1
Nashville 5 Edmonton 1
Mercredi 5 mars
Washington 3 Buffalo 1
Caroline 6 Atlanta 3
St. Louis 4 Detroit 1
Anaheim 0 Chicago 3
Phoenix 2 Dallas 1
Ottawa 0 San Jose 0 (Deuxième période)
Jeudi 6 mars
Toronto à Boston, 19h00.
N.Y. Rangers à N.Y. Islanders, 19h00.
Tampa Bay à Philadelphie, 19h00.
Minnesota en Caroline, 19h00.
Pittsburgh en Floride, 19h30.
Anaheim au Colorado, 21h00.
Montréal à Phoenix, 21h00.
Nashville à Vancouver, 22h00.
Ottawa à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 7 mars
Tampa Bay au New Jersey, 19h00.
Edmonton à Columbus, 19h00.
Minnesota à Atlanta, 19h30.
San Jose à Chicago, 20h30.
Nashville à Calgary, 21h00.
Samedi 8 mars
Washington à Boston, 13h00.
Montréal à Los Angeles, 16h00.
New Jersey à Toronto, 19h00.
N.Y. Islanders à Philadelphie, 19h00.
Buffalo en Caroline, 19h00.
Atlanta en Floride, 19h00.
Ottawa à Phoenix, 21h00.
Dallas au Colorado, 21h00.
St. Louis à Vancouver, 22h00.

RENDEMENT DU CANADIEN

Les marqueurs

	B	A	Pts	Pén.
27. A. Kovalev	29	40	69	50
14. T. Plekanec	26	35	61	30
79. A. Markov	13	38	51	36
11. S. Koivu	12	37	49	85
32. M. Streit	12	37	49	16
46. A. Kostitsyn	20	23	43	15
21. C. Higgins	21	21	42	18
73. M. Ryder	12	13	25	22
84. G. Latendresse	14	7	21	31
44. R. Hamrlik	4	17	21	32
20. B. Smolinski	5	14	19	18
74. S. Kostitsyn	8	10	18	29
8. M. Komisarek	4	13	17	93
25. M. Dandenault	7	5	12	32
40. M. Lapierre	6	6	12	41
28. K. Chipchura	4	7	11	10
6. T. Kostopoulos	4	5	9	102
71. P. Brisebois	2	6	8	24
22. S. Bégin	3	4	7	43
51. F. Bouillon	1	5	6	59
26. J. Gorges	0	6	6	21
03. R. O'Byrne	1	4	5	26
54. M. Grabovski	1	3	4	6
31. C. Price	0	2	2	0
39. C. Huet	0	1	1	0
45. C. Locke	0	0	0	0
41. J. Halak	0	0	0	0

Les gardiens

	G	P	DP	DF	Ba	JB	Moy.
41. J. Halak	0	0	0	0	1	0	1,50
39. C. Huet	21	12	3	3	97	2	2,55
31. C. Price	15	10	1	2	81	1	2,78
Totaux (6)	36	22	4	5	190	3	2,79

Note: Buts dans un filet désert entre parenthèses.

LIGUE CENTRALE SENIOR AAA

Demi-finales
Vendredi 7 mars
20 h 30 Rivière-du-Loup à Saguenay
Samedi 8 mars
20 h Charlevoix à Shawinigan
20 h Saguenay à Rivière-du-Loup
Dimanche 9 mars
14 h 30 Shawinigan à Charlevoix

LIGUE NORD- AMÉRICAINE

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Saint-Hyacinthe	46	28	13	3	2	230	195	61
Saint-Georges	46	27	16	0	3	303	180	57
Trois-Rivières	46	24	16	4	2	180	177	54
Saint-Jean	44	24	18	1	1	225	206	50
Sherbrooke	**46**	**22**	**18**	**2**	**4**	**202**	**192**	**50**
Québec	45	22	21	1	1	186	191	46
Sorel-Tracy	45	19	23	2	1	202	232	41
Thetford Mines	**48**	**17**	**29**	**1**	**1**	**190**	**245**	**36**

Mardi 4 mars
Saint-Georges 7 **Thetford Mines** 4
Jeudi 6 mars
Sherbrooke à Québec, 20h00.
Trois-Rivières à Saint-Jean, 20h00. (match remis du 16 décembre)
Vendredi 7 mars
Québec à Sorel-Tracy, 20h00.
Trois-Rivières à **Sherbrooke**, 20h00.
Thetford Mines à Saint-Hyacinthe, 20h00.
Saint-Jean à Saint-Georges, 20h30.
Dimanche 9 mars
Saint-Jean à Trois-Rivières, 16h00.
Sorel-Tracy à Québec, 16h00.
Saint-Hyacinthe à Saint-Georges, 16h30.

LIGUE JUNIOR AAA

Quarts de finale de section (Trois de cinq)
Section Sherwood (Granby et C.Champlain obtiennent un laissez-passer en vue des demi-finales de section)

Longueuil c. Lachine

Mercredi 5 mars
Longueuil 9 Lachine 3
(Longueuil mène la série 2-0)
Vendredi 7 mars
Lachine à Longueuil, 20h00.

Kahnawake c. Valleyfield

Jeudi 6 mars
Kahnawake à Valleyfield, 19h30.
(Valleyfield mène la série 1-0)
Vendredi 7 mars
Valleyfield à Kahnawake, 19h45.
Section Drolet (Cégep de Joliette et Terrebonne obtiennent un laissez-passer en vue des demi-finales de section)

Saint-Jérôme c. Québec

Lundi 3 mars
Québec 7 Saint-Jérôme 6 (Prolongation)
Mercredi 5 mars
Saint-Jérôme 3 Québec 5
(Québec mène la série 2-0)
Vendredi 7 mars
Québec à Saint-Jérôme, 19h30.

Saint-Eustache c. Saint-Félicien

Lundi 3 mars
Saint-Félicien 2 Saint-Eustache 4
(Saint-Eustache mène la série 2-0)
Jeudi 6 mars
Saint-Eustache à Saint-Félicien, 19h30.
Vendredi 7 mars
x-Saint-Eustache à Saint-Félicien, 20h00.
Dimanche 9 mars
x-Saint-Félicien à Saint-Eustache, 14h30.

LIGUE MIDGET AAA

Quarts de finale de section - (Trois de cinq)

Magog c. Lévis

(Magog gagne la série 3-0)

Lac-Saint-Louis c. Montréal

(Lac-Saint-Louis gagne la série 3-0)

Gatineau c. Amos

(Gatineau gagne la série 3-1)

C.C.-Lemoyne c. Laval-Bourassa

Mardi 4 mars
C.C.-Lemoyne 7 Laval-Bourassa 5
Mercredi 5 mars
Laval-Bourassa 1 C.C.-Lemoyne 2
(C.C.-Lemoyne gagne la série 3-2)

Laurentides c. Châteauguay

(Châteauguay gagne la série 3-1)

C.A.-Girouard c. Crabtree

(C.A.-Girouard gagne la série 3-0)

Sém.Saint-François c. Jonquière

(Sém.Saint-François gagne la série 3-0)

Trois-Rivières c. E. Sec. Notre-Dame

(Trois-Rivières gagne la série 3-0)

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)

	B	A	Pts
Ovechkin, Wash	52	38	90
Malkin, Pgh	38	51	89
Lecavalier, TB	32	48	80
Iginla, Cal	40	39	79
Alfredsson, Ott	37	42	79
J.Thornton, SJ	19	59	78
Datsyuk, Det	23	53	76
Zetterberg, Det	36	39	75
Ribeiro, Dal	27	48	75
Spezza, Ott	25	50	75
Savard, Bos	14	60	74
Kovalchuk, Atl	42	29	71
Sundin, Tor	29	42	71
Getzlaf, Ana	21	50	71
Saint-Louis, TB	21	50	71
A.Kovalev, Mtl	**29**	**40**	**69**
Heatley, Ott	31	37	68
Gaborik, Min	34	33	67
M.Richards, Phi	23	43	66
Kopitar, LA	28	37	65
Gomez, NYR	14	51	65
Crosby, Pgh	20	44	64
H.Sedin, Vcr	12	52	64
Morrow, Dal	26	37	63
Arnott, Nash	24	39	63
Doan, Pho	20	43	63
O.Jokinen, Flo	30	32	62

À la télé

JEUDI 6 MARS

12 h 30 / TSN: Soccer
Ligue des Champions UEFA
Chelsea contre Olympiacos

19 h / TSN: Hockey
LNH: Leafs de Toronto c. Bruins de Boston

20 h 30 / RDS: Hockey
LNH: Canadien de Montréal c. Coyotes de Phoenix

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Section Telus

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
x-Baie-Comeau	66	44	16	2	4	238	189	94
x-Rouyn-Noranda	67	44	20	2	1	280	232	91
xz-Gatineau	66	41	18	5	2	254	194	88
x-Québec	66	36	26	1	3	245	208	76
x-Chicoutimi	65	34	25	2	4	212	191	74
x-Shawinigan	64	30	31	0	3	202	219	63
x-Rimouski	65	30	34	1	0	211	220	61
x-Val-d'Or	66	26	31	3	6	193	249	61
x-Victoriaville	**65**	**27**	**34**	**2**	**2**	**213**	**256**	**58**
é-Drummondville	**66**	**12**	**49**	**2**	**3**	**162**	**283**	**29**
Section Est								
x-Halifax	64	39	20	0	5	254	217	83
x-Saint-Jean	65	38	21	3	3	246	222	82
x-Cap-Breton	65	36	23	3	3	224	216	78
x-Acadie-Bathurst	65	36	25	2	2	262	228	76
x-Lewiston	65	35	24	4	2	211	200	76
x-St. John's	66	31	27	1	7	209	213	70
I.-P.-E.	65	28	34	2	1	226	266	59
Moncton	65	21	31	4	9	179	218	55

é - éliminé d'un place en séries éliminatoires.
x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.

Mercredi 5 mars
Baie-Comeau 2 Québec 1
Drummondville 8 Val-d'Or 4
Rimouski 4 I.-P.-E. 1
St. John's 3 Moncton 2
Jeudi 6 mars
Cap-Breton à Moncton, 19h00.

LIGUE JUNIOR AA ESTRIE-MAURICIE

Vendredi 7 mars
20 h 30 Plessisville à Saint-Cyrille
(La série est égale 1-1)
20 h 30 Windsor à Coaticook
(Coaticook mène la série 2-0)
20 h 30 Nicolet à Saint-Tite
21 h Louiseville à Saint-Marc
Samedi 8 mars
20 h Coaticook à Windsor
20 h 30 Saint-Tite à Nicolet
Dimanche 9 mars
16 h 30 Saint-Marc à Louiseville
19 h 10 St-Cyrille à Plessisville

Sport étudiant

SPORT UNIVERSITAIRE

Soccer intérieur
Samedi 8 mars
(Quarts de finale à Saint-Eustache)
Fém. 15 h 30 **Bishop's** c. Laval
Fém. 17 h 30 Concordia c. **Sherbrooke**
Dimanche 9 mars
Fém. 13 h McGill c. Montréal
Fém. 15 h UQAM c. UQTR
(À Trois-Rivières)
Mas. 12 h Concordia c. UQTR
Mas. 14 h **Sherbrooke** c. UQAM
Mas. 16 h McGill c. Laval

Curling

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR

Garçons

Tour préliminaire

Equipe (capitaine)	G	P
x-Canada (Dion)	6	1
E.-U. (Plys)	5	2
Suisse (Ruch)	5	2
Suède (Eriksson)	5	2
Allemagne (Neuner)	3	4
Chine (Zang)	3	4
Danemark (Hansen)	3	4
Norvège (Rolvsfjord)	3	4
Ecosse (G.Muirhead)	1	6
République tchèque (Chaloupek)	1	6

x - se qualifie en vue du tour éliminatoire.

Mercredi 5 mars
Sixième tour

Ecosse (G.Muirhead)	200	001	000	0–3
Canada (Dion)	**001**	**010**	**110**	**2–6**

Septième tour

Canada (Dion)	**002**	**020**	**003**	**01–8**
Suède (Eriksson)	020	200	100	20–7

Jeudi 6 mars
Norvège c. **Canada**

Filles

Equipe (capitaine)	G	P
Ecosse (E.Muirhead)	5	2
Russie (Privivkova)	5	2
Suède (Ostlund)	5	2
Danemark (Dupont)	4	3
Canada (Lawes)	**3**	**4**
Japon (Fujisawa)	3	4
Norvège (Skarsmoen)	3	4
Suisse (Jaggi)	3	4
Allemagne (Templin)	2	5
E.-U. (Spatola)	2	5

Mercredi 5 mars

Suède (Ostlund)	000	002	202	01–7
Canada (Lawes)	**001**	**110**	**020**	**10–6**

Jeudi 6 mars
Huitième tour, 3h
Canada c. E.-U.

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Washington 3 Buffalo 1

Première période
1. Washington, Ovechkin 53 (Backstrom, Kolzig) 15:21
Pénalités – Green Wash 1:08, Schultz Wash 12:37.
Deuxième période
2. Buffalo, Kotalik 20 (Pominville, Spacek) 12:37 (an)
3. Washington, Backstrom 11 (Kozlov) 13:27
Pénalité – Schultz Wash 11:09.
Troisième période
4. Washington, Ovechkin 54 (Kozlov, Jurcina) 13:19
Pénalités – Ovechkin Wash 1:22, Poti Wash 7:25, Kotalik Buf 19:41.

Tirs au but

Washington	7	10	6	–	23
Buffalo	8	5	13	–	26

Gardiens – Washington: Kolzig (G,23-20-6); Buffalo: Miller (P,30-23-7).
Avantages numériques – Washington: 0-1; Buffalo: 1-5.
Arbitres – Eric Furlatt, Chris Lee.
Juges de lignes – David Brisebois, Scott Driscoll.
Assistance – 18 690 (18 690).

Caroline 6 Atlanta 3

Première période
1. Atlanta, Thorburn 3 (Holik, Kovalchuk) 4:21
2. Caroline, Walker 8 (Kaberle, Aucoin) 8:12
3. Caroline, Bayda 3 (Walker) 19:06
Pénalités – Zhitnik Atl 0:57, Thorburn Atl 10:12, Ruutu Car 16:20, Recchi Atl 16:40, Kozlov Atl 20:00.
Deuxième période
4. Caroline, Corvo 9 (Samsonov, Cullen) 0:27 (an)
5. Caroline, Cole 18 (Staal, Kaberle) 10:39
6. Atlanta, Christensen 10 17:09
Pénalité – Kwiatkowski Atl 13:50.
Troisième période
7. Caroline, Staal 32 (Cole, Letowski) 3:41
8. Atlanta, Kovalchuk 43 (Klee, Zhitnik) 12:17
9. Caroline, Staal 33 (Kaberle) 18:41
Pénalités – Havelid Atl 0:10, Kaberle Car 7:37, Aucoin Car, Perrin Atl 14:15, Christensen Atl 19:13.

Tirs au but

Caroline	14	11	12	–	37
Atlanta	3	9	12	–	24

Gardiens – Caroline: Ward (G,29-21-4); Atlanta: Lehtonen (P,13-19-4)(22-18), Hedberg (à 13:39 de la 2e période)(15-13).
Avantages numériques – Caroline: 1-7; Atlanta: 0-2.
Arbitres – Mike Hasenfratz, Steve Kozari.
Juges de lignes – Michel Cormier, Steve Miller.
Assistance – 13 032 (18 545).

St. Louis 1 Detroit 4

Première période
1. Detroit, Datsyuk 24 (Kopecky, Holmstrom) 5:28
2. St. Louis, E. Johnson 4 (Jackman, Tkachuk) 18:27 (an)
Pénalités – Brewer StL 0:38, Franzen Det 1:18, Datsyuk Det 17:58.
Deuxième période
3. Detroit, Franzen 14 (Samuelsson, Zetterberg) 9:48
Pénalités – Walker StL, Maltby Det (double min.) 10:04, Lilja Det, McClement StL 13:43, Stempniak StL 16:14, Backes StL 18:50.
Troisième période
4. Detroit, Rafalski 11 (Downey, Lilja) 6:11
5. Detroit, Datsyuk 25 18:29 (fd)
Pénalités – Downey Det 3:43, Mayers StL, Maltby Det 16:26, Woywitka StL, Stempniak StL, Rafalski Det 19:19, Walker StL 19:50.

Tirs au but

St. Louis	6	7	6	–	19
Detroit	12	11	9	–	32

Gardiens – St. Louis: Legace (P,24-21-7); Detroit: Hasek (G,21-8-3).
Avantages numériques – St. Louis: 1-3; Detroit: 0-5.
Arbitres – François Saint-Laurent, Kerry Fraser.
Juges de lignes – Derek Amell, Mark Paré.
Assistance – 18 064 (20 058).

Anaheim 0 Chicago 3

Première période
1. Chicago, Byfuglien 15 (Barker, Kane) 7:07 (an)
Pénalités – Pronger Ana 4:33, Schneider Ana 6:41, Williams Chi 8:44, Perry Ana, Burish Chi, Bertuzzi Ana (min., majeure, inconduite), C.Adams Chi (majeure)

Golf

POINTS FEDEX ET BOURSES DE LA PGA

	POINTS	BOURSES
1. Tiger Woods	9225	$2 286 000
2. Phil Mickelson	8331	$2 034 700
3. K.J. Choi	6637	$1 535 715
4. Justin Leonard	6016	$1 479 289
5. J.B. Holmes	5849	$1 415 975
6. Steve Stricker	4847	$1 111 288
7. Rory Sabbatini	4839	$1 053 480
8. D.J. Trahan	4812	$993 389
9. Daniel Chopra	4796	$1 186 810
10. Steve Lowery	4781	$1 139 572
11. Ernie Els	4586	$1 030 000
12. Vijay Singh	4547	$1 125 817
13. Stewart Cink	4478	$1 140 870
14. Luke Donald	4412	$1 043 600
15. Ryuji Imada	4059	$880 955
16. Jeff Quinney	3479	$849 269
17. Steve Marino	3095	$753 165
18. Stuart Appleby	3008	$693 775
19. Brian Gay	2828	$762 090
20. Robert Allenby	2705	$631 613
24. Stephen Ames	**2321**	**$563 571**
37. Mike Weir	**1783**	**$467 453**
139. Jon Mills	**273**	**$62 575**

10:52, Getzlaf Ana, Bourque Chi 16:15, O'Donnell Ana (majeure, inconduite de partie), Wisniewski Chi (majeure, inconduite de partie), Parros Anaheim (min., majeure, inconduite), Eager Chi (inconduite) 19:02, Moen Ana 20:00.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités – R.Niedermayer Ana 9:38, Bickell Chi 18:37.
Troisième période
2. Chicago, Barker 4 (Kane, Byfuglien) 9:01 (an)
3. Chicago, Sharp 33 (Seabrook) 18:29 (fd)
Pénalités – Bertuzzi Ana 3:03, Perry Ana 7:34, Parros Ana, Eager Chi 15:41, Pronger Ana 18:29, Byfuglien Chi 19:31.
Tirs au but

Anaheim	3	8	8	–	19
Chicago	14	5	9	–	28

Gardiens – Anaheim: Giguère (P,30-17-5); Chicago: Crawford (G,1-0-0).
Avantages numériques – Anaheim: 0-3; Chicago: 2-10.
Arbitres – Bill McCreary, Dean Warren.
Assistance – 16 666 (20 500).

Mardi

Los Angeles 2 St. Louis 3

Première période
1. St. Louis, McDonald 13 (Kariya, E.Johnson) 1:40
2. Los Angeles, Frolov 20 (Blake, O'Sullivan) 19:12
Pénalités – Ellis LA 5:45, J.Johnson LA 6:11.
Deuxième période
3. Los Angeles, Brown 29 (Kopitar, Harrold) 4:32
4. St. Louis, Tkachuk 21 (Perron, Boyes) 11:53
Pénalité – Frolov LA 1:10.
Troisième période
5. St. Louis, R.Johnson 5 (Mayers, McKee) 13:06
Pénalités – Brown LA 10:26, Stempniak StL 17:51, Stastny StL 19:05, Brown LA (double min., majeure), Brewer StL (majeure) 19:17.

Tirs au but

Los Angeles	12	11	9	–	32
St. Louis	11	13	7	–	31

Gardiens – Los Angeles: Ersberg (P,0-1-2); St. Louis: Legace (G,24-20-7).
Avantages numériques – Los Angeles: 0-2; St. Louis: 0-4.
Assistance – 14 973 (19 260).

Vancouver 1 Colorado 2

Première période
1. Colorado, Stastny 20 (Wolski, Brunette) 9:12
Pénalités – Hannan Col (majeure), Burrows Vcr (majeure) 0:28, Naslund Vcr 4:04.
Deuxième période
2. Vancouver, Shannon 4 (Salo, H.Sedin) 18:58 (an)
Pénalités – Rypien Vcr (majeure), McLeod Col (majeure) 0:02, Vancouver banc (purgée par Shannon) 1:43, Brunette Col 11:58, Burrows Vcr 15:13, Foote Col 17:57.
Troisième période
3. Colorado, Liles 3 (Brunette, Arnason) 2:27 (an)
Pénalités – H.Sedin Vcr 0:59, Théodore Col (purgée par Wolski) 11:07, Ohlund Vcr 12:28, Foote Col 14:51.

Tirs au but

Vancouver	9	8	10	–	27
Colorado	11	13	7	–	31

Gardiens – Vancouver: Luongo (P,28-20-9); Colorado: Théodore (G,20-17-2).
Avantage numérique – Vancouver: 1-4; Colorado: 1-5.
Assistance – 17 621 (18 007).

Columbus 0 Calgary 1

Première période
Aucun but.
Pénalités – Phaneuf Cal 2:57, Klesla Clb 7:35, Phaneuf Cal 14:57, Tarnstrom Clb 18:38.
Deuxième période
Aucun but.
Pénalités – Tarnstrom Clb 7:54, Regehr Cal 10:02, Phaneuf Cal 10:43, Chimera Clb 13:00, Warrener Cal 16:20.
Troisième période
1. Calgary, Conroy 10 (Nystrom, Regehr) 5:49
Pénalité – Phaneuf Cal 18:42.

Tirs au but

Columbus	18	7	14	–	39
Calgary	6	6	7	–	19

Gardiens – Columbus: Leclaire (P,23-15-5); Calgary: Kiprusoff (G,33-20-9).
Avantages numériques – Columbus: 0-6; Calgary: 0-4.
Assistance – 19 289 (19 289).

Nashville 5 Edmonton 1

Première période
1. Nashville, Dumont 25 (Koistinen, Arnott) 0:55
2. Nashville, Erat 19 (Hlavac, Zidlicky) 3:48
3. Nashville, Erat 20 (Legwand, Hlavac) 13:09
Pénalité – Smithson Nash 6:07.
Deuxième période
4. Nashville, Erat 21 (Weber, Suter) 0:54
5. Edmonton, Gilbert 10 (Nilsson, Pisani) 5:44
6. Nashville, Koistinen 4 (Fiddler) 9:33
Pénalités – Hordichuk Nash (majeure), Stortini Edm (majeure), Smithson Nash (majeure, inconduite de partie), Staios Edm (majeure, inconduite de partie) 3:16, Legwand Nash 3:28, Weber Nash 10:40, Pitkanen Edm 14:28.
Troisième période
Aucun but.
Pénalités – Reasoner Edm 1:14, Weber Nash 12:46.

Tirs au but

Nashville	12	7	5	–	24
Edmonton	12	10	8	–	30

Gardiens – Nashville: Ellis (G,17-6-2); Edmonton: Garon (P,23-17-1)(12-9), Roloson (à 0:00 de la 2e période)(12-10).
Avantages numériques – Nashville: 0-2; Edmonton: 0-4.
Assistance – 16 839 (16 839).

Sommaire

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Drummondville 8 Val-d'Or 4

Première période

1. Drummondville, Charles Landry (4) (S. Valente, M. Hoffman) 3:45
2. Val-d'Or, Jason Legault (21) (D. Famulare, M. Sauvé) 8:16 (an)
3. Drummondville, Garrett Peters (27) (M. Hoffman, M. Desnoyers) 10:18 (an)
4. Val-d'Or, Maxime Sauvé (25) (S. Richard, M. Côté) 13:48 (an)

Pénalités - S. Valente Dru 7:55, M. Thibeault VdO 8:45, C. Morin VdO 10:18, R. Vlasanek Dru 12:50.

Deuxième période

5. Drummondville, Jonathan Lessard (1) (S. Mahbod, M. Vachon) 3:56
6. Val-d'Or, Marco Scandella (4) (M. Thibeault, M. Lévesque) 7:57
7. Drummondville, Benoît Lévesque (10) (M. Hoffman, G. Peters) 14:35
8. Drummondville, Etienne Bellavance-Martin (11) (M. Vachon) 17:47 (dn)

Pénalités - M. Vachon Dru 9:36, D. Shea (maj.) Dru 13:51, J. Céré (maj.) VdO 13:51, M. Hoffman Dru 17:22.

Troisième période

9. Drummondville, Philippe Lefebvre (7) (C. Landry, E. Bellavance-Martin) 1:19
10. Val-d'Or, Maxime Lévesque (8) 11:00
11. Drummondville, Etienne Bellavance-Martin (12) 18:55 (fd)
12. Drummondville, Philippe Lefebvre (8) 19:46

Pénalités - M. Trudel Dru 10:49, D. Famulare VdO 10:49.
Gardiens - Drummondville, Nathan Dunnett (G-3-6-0); Val-d'Or, Paul Dorsey, Raffaele D'Orso (à 3:56 de la 2e période) (P-24-31-0), Raffaele D'Orso (retour à 18:55 de la 3e période).

Tirs au but

Drummondville	5	13	11	–	29
Val-d'Or	11	10	15	–	36

Avantages numériques - Drummondville: 1 en 2; Val-d'Or: 2 en 4.
Arbitres - Dominick Bédard et Dominic Franc.
Juges de lignes - Yannick Gaudreault et Sylvain Losier.
Assistance - 1747.

En vitesse

Despatie délaisse la tour de 10 m

REGINA — Le triple champion du monde Alexandre Despatie a confirmé hier qu'il a délaissé l'épreuve de la tour de 10 mètres pour cette saison afin de se concentrer sur le tremplin de trois mètres et le tremplin synchronisé de trois mètres en vue des Jeux olympiques de Beijing.

Despatie est à Regina, cette semaine, pour les championnats nationaux d'hiver de plongeon qui ont lieu d'aujourd'hui à dimanche au Centre aquatique Lawson. Despatie, champion du monde à la tour en 2003, suit l'exemple de la majorité des meilleurs plongeurs au monde.

Plein air : Bettman approuve

CHICAGO — Un match en plein air à Chicago « est une bonne idée », a déclaré le commissaire de la LNH Gary Bettman. Et ce match pourrait être présenté au Wrigley Field.

Bettman n'a pas voulu confirmer l'événement dans la « ville des vents » lors d'un point de presse. New York, Boston, Detroit, Colorado, Montréal, Toronto, Pittsburgh et Philadelphie ont aussi exprimé leur intérêt dans l'organisation d'un match en plein air.

— La Presse Canadienne et Associated Press

SPORT WELLINGTON La Source du sport CCM
www.sportwellington.com

Plus de 12 000$ en prix

Tous les gagnants doivent communiquer avec Christine Daigneault, au 564-5450 ou 1 800 567-6955 poste 236, afin de réclamer leur prix, avant mercredi midi.

Voici les 200 meilleurs au classement général

Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-	Rg	NOM	B	P	Pts	+/-
001	JUTRAS CLAUDE	477	687	1164	135	068	BIBAUD ALAIN	455	658	1113	173	135	JOHNSON GORDON	431	669	1100	177
002	GAGNE KAVEN	495	666	1161	161	069	LACHANCE JACQUES	442	671	1113	175	136	GRAILLON GERARD	415	685	1100	191
003	VILLENEUVE GASTON	474	684	1158	143	070	ROBILLARD PIERRE	429	684	1113	179	137	PARENTS SERGES	397	703	1100	215
004	GEORGEFF STEPHANE	472	685	1157	154	071	BOUDREAU LAURENT	463	649	1112	171	138	BERGERON DANIEL	467	632	1099	104
005	DESLAURIERS SERGE	453	700	1153	184	072	AUBERT CAMILLE	463	649	1112	167	139	GAUDETTE MAXIM	464	635	1099	150
006	PATTERSON ANGUS	443	709	1152	183	073	RHEAULT DAVID	462	650	1112	169	140	FORCIER RAYNALD	435	664	1099	104
007	CHRONOPOULOS JOHN	472	679	1151	188	074	DEBLOIS SYLVAIN	466	645	1111	138	141	THIBAULT GUY	456	642	1098	117
008	DESROCHERS ROGER	442	705	1147	215	075	MILOT GEORGES	466	645	1111	73	142	AUBE MATHIEU	450	648	1098	140
009	SIMARD CHANTALE	471	674	1145	187	076	BRIERE LUC	463	648	1111	140	143	MARCHESSAULT YVES	443	655	1098	165
010	DUBE JOHANNE	447	698	1145	206	077	KIPLING CAROLE	462	649	1111	146	144	ROY NOEL	442	656	1098	130
011	TURCOTTE NATACHA	435	709	1144	184	078	PROULX MARTIN	461	650	1111	138	145	PLOURDE HELENE	441	657	1098	80
012	BERNARD YVES	418	725	1143	226	079	VINCENT SIMON	439	672	1111	140	146	ROY LAVAL	439	659	1098	168
013	JONES DUSTIN	467	675	1142	159	080	ROY RAYMOND	435	676	1111	174	147	PERREAULT BERNARD	434	664	1098	181
014	CHAMPAGNE ALAIN	430	712	1142	204	081	LAROCHELLE STEPHANE	456	654	1110	174	148	COTE LAURIER	432	666	1098	187
015	SHERRER JEREMY	475	666	1141	131	082	MARTEL NIL	447	663	1110	157	149	MASSON NICOLAS	499	598	1097	147
016	LACASSE RAY	473	667	1140	153	083	GARNEAU MARCEL	441	669	1110	148	150	RUEL MARIO	466	631	1097	123
017	DESROSIERS FERNAND	455	685	1140	193	084	CHOINIERE MURIELLE	466	643	1109	157	151	LEBLANC LUCIE	461	636	1097	124
018	LACASSE DANIEL	445	694	1139	160	085	GERVAIS ALAIN	455	654	1109	154	152	GROULX MARIO	460	637	1097	127
019	BOULIANE ALEXIS	469	669	1138	138	086	GAUDETTE ANDRE	444	665	1109	141	153	ROWLAND BETTY	447	650	1097	132
020	ST-ONGE ALAIN	468	668	1136	152	087	HOULE MATHIEU	441	668	1109	85	154	POISSON FRANCIS	443	654	1097	129
021	ROY GAETAN	437	699	1136	175	088	ROUX GAETAN	464	644	1108	139	155	CHAREST VITAL	437	660	1097	163
022	CANTIN NANCY	454	681	1135	125	089	BISSON ALBERT	431	677	1108	176	156	BOIVIN LEOPOLD	418	679	1097	220
023	PAPOT ANABELLE	466	666	1132	163	090	GAUTHIER SERGE	431	677	1108	162	157	MORIN JEAN-FRANCOIS	462	634	1096	165
024	PURCELL MARLEEN	438	694	1132	229	091	BOUCHARD CLAIRE	434	673	1107	99	158	PARISEAU CLAUDE	451	645	1096	166
025	DESLANDES YVAN	475	656	1131	122	092	PROVOST DENIS	424	683	1107	219	159	DESMARAIS REAL	447	649	1096	142
026	PICARD ROSAIRE	474	657	1131	83	093	HEROUX STEPHANE	419	688	1107	155	160	CHIVINSKI ANNE-MARIE	432	663	1095	140
027	FORTIN DANIEL	469	662	1131	163	094	BESSETTE LYNE	418	689	1107	161	161	GIROUX DANNY	431	664	1095	167
028	VINCENT REJEAN	418	713	1131	205	095	VERMETTE CLAUDE	463	643	1106	164	162	VIGNEUX JACQUES	423	672	1095	152
029	ROBICHAUD SYLVAIN	453	677	1130	190	096	LABRIE ERICK	457	649	1106	181	163	GRIMARD ERIC	479	615	1094	111
030	RATTE STEPHEN	458	671	1129	147	097	LABRIE PAUL	448	658	1106	181	164	BLOUIN KAVEN	478	616	1094	139
031	GOUPIL MARC	476	652	1128	105	098	LEMELIN NORMAND	417	689	1106	225	165	CHOUINARD JEAN-GUY	451	643	1094	93
032	BOULIANE REJEAN	434	694	1128	147	099	CLOUTIER JACKY	487	618	1105	161	166	VEILLEUX MAURICE	444	650	1094	169
033	AUCLAIR YAN	473	653	1126	185	100	CYR STEPHAN	451	654	1105	148	167	GREGOIRE GUYLAINE	441	653	1094	147
034	ROBICHAUD PATRICE	458	668	1126	127	101	FORTIN ALAIN	445	660	1105	185	168	ST-ONGE FRANCIS	430	664	1094	136
035	ROY DENIS	449	677	1126	158	102	ROBICHAUD DANY	442	663	1105	153	169	POIRIER REAL	429	665	1094	149
036	LACHANCE NICOLAS	456	669	1125	156	103	HEMOND CHRISTIAN	441	664	1105	118	170	DESMARAIS JASMIN	406	688	1094	162
037	POMERLEAU JOCELYN	451	674	1125	144	104	ROUSSEAU STEPHANE	436	669	1105	159	171	FONTAINE ROGER	454	639	1093	153
038	LABONTE PAUL	473	651	1124	122	105	JACQUES THERESE	435	670	1105	173	172	KENT RICHARD	438	655	1093	159
039	MARTEL ERIC	463	661	1124	151	106	FOURNIER SUZIE	423	682	1105	180	173	ALLAIRE JEAN-LOUIS	484	608	1092	96
040	THIBAULT PIERRE	424	700	1124	246	107	HAMEL GERARD	418	687	1105	153	174	SHANK SYLVAIN	451	641	1092	129
041	FECTEAU FRANCOIS	478	645	1123	157	108	BRIERE YVON	489	615	1104	147	175	CHIVINSKI GERARD	438	654	1092	150
042	ST-PIERRE DANIEL	452	671	1123	160	109	BERGERON ALAIN	458	646	1104	140	176	BRETON BRUNO	469	622	1091	114
043	BYLOOS ALAIN	477	645	1122	152	110	BABIN JOSEE	435	669	1104	165	177	OUIMETTE JEAN	456	635	1091	117
044	SICARD MARIO	461	661	1122	131	111	HOULE ANDRE	431	673	1104	106	178	LANGLOIS ANDRE	451	640	1091	107
045	BOIVIN P.	442	680	1122	219	112	GRIMARD STEVE	430	674	1104	188	179	DUBOIS PATRICK	448	643	1091	174
046	LACASSE PATRICK	456	665	1121	140	113	CHARLAND DAVE	420	684	1104	209	180	JACQUES DIANE	442	649	1091	183
047	SKELLING ANDRE	454	667	1121	125	114	VILLENEUVE MELANIE	484	619	1103	136	181	ST-LAURENT NANCY	438	653	1091	182
048	VEILLEUX DANIEL	475	645	1120	86	115	PERRON GHISLAINE	475	628	1103	92	182	LAMBERT GILLES	433	658	1091	160
049	ALLAIRE JOSE	441	679	1120	162	116	BERGERON JOSEE	452	651	1103	156	183	LABRIE LAURENT	432	659	1091	123
050	CHIVINSKI CARL	446	672	1118	208	117	MARTEL YVON	449	654	1103	121	184	DUBE RICHARD	419	672	1091	190
051	LACHANCE THERESE	416	702	1118	257	118	VILLENEUVE VALERIE	448	655	1103	205	185	FOURNIER RAYMOND	417	674	1091	127
052	MORIN RAYMOND	468	649	1117	129	119	MERCIER ERIC	448	655	1103	186	186	PAUL SYLVAIN	440	650	1090	176
053	GUAY DANY	466	651	1117	145	120	HOUDE CAROLINE	446	657	1103	87	187	DUBE LEOPOLD	427	663	1090	123
054	MOORE GREG	462	655	1117	176	121	ROUSSEAU SYLVIE	444	659	1103	142	188	PARADIS LOUIS	426	664	1090	188
055	DESHARNAIS FRANCOIS	454	663	1117	183	122	LAMIRANDE CLAUDE	425	678	1103	206	189	PROVOST IAN	421	669	1090	180
056	GUILLEMETTE YVON	447	670	1117	139	123	DUBUC ANDRE	479	623	1102	87	190	MERCIER PIERRE	416	674	1090	210
057	BOIVIN AUDREY	433	684	1117	192	124	GUILLEMETTE MARIO	468	634	1102	124	191	LANDRY MARCEL	402	688	1090	132
058	TOUSSAINT STEVE	425	692	1117	134	125	TREMBLAY MICHEL	465	637	1102	111	192	ST-PIERRE CLAUDE	459	630	1089	115
059	PURCELL CARL	470	646	1116	189	126	DIONNE JEAN-FRANCOIS	454	648	1102	153	193	SCALABRINI CHRISTIAN	446	643	1089	99
060	BLOUIN MARCEL	433	683	1116	160	127	LUSSIER VALERIE	441	661	1102	168	194	LEMIRE ANTHONY	430	659	1089	145
061	BELISLE LUC	453	662	1115	190	128	TALBOT NANCY	439	663	1102	160	195	BILODEAU MICHAEL	430	659	1089	114
062	CANTIN STEPHANE	448	667	1115	125	129	FORTIN SONIA	435	667	1102	170	196	BOLDUC REJEAN	466	622	1088	101
063	GERVAIS MARCEL	411	704	1115	186	130	CANTIN GILLES	422	680	1102	165	197	AINSLIE DIANE	449	639	1088	171
064	GAGNE JEAN	469	645	1114	100	131	BILODEAU STEEVE	470	631	1101	177	198	CORRIVEAU PAULINE	444	644	1088	112
065	PELLERIN JEAN-PIERRE	435	679	1114	156	132	LUSSIER JEAN-PIERRE	431	670	1101	88	199	VIGNEUX-BLAIS FRANCIS	427	661	1088	157
066	BOULANGER RICHARD	419	695	1114	214	133	GRAVEL STEPHANE	474	626	1100	154	200	BLANCHET OMER	412	676	1088	128
067	LACASSE FRANCE	467	646	1113	188	134	MACLURE MATTHEW	435	665	1100	240						

LE SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE CHAQUE JOUEUR EST DISPONIBLE sur notre site Internet : **www.cyberpresse.ca/section/CPTRIBUNE**

Meilleur pointeur de la semaine

Le meilleur pointeur de la semaine gagne **un coupon d'achat d'une valeur de 50 $** chez SPORT WELLINGTON La Source du sport CCM www.sportwellington.com

MARIE-EVE CUSTEAU, SHERBROOKE
62 points
(277e au classement)

Prix de participation

Chaque gagnant se mérite une place pour le voyage du jeudi 3 avril 2008 qui comprend le transport aller-retour, le souper à la brasserie Molson de Montréal et un billet pour la partie du Canadien de Montréal.

Nancy Beaudoin
Sherbrooke
Sébastien Rodrigue
Windsor

Deuxième pointeur de la semaine

Le deuxième pointeur de la semaine gagne **un coupon de 50 $** pour un repas au Restaurant East Side Mario's, 2660, King Ouest, Sherbrooke.

YVAN MAILHOT, SHERBROOKE
60 points
(682e au classement)

241167

Une gazelle en première ligne

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Tout, mais vraiment tout, fonctionne à merveille pour Marie-Ève Dugas depuis son arrivée au sein de la formation féminine d'athlétisme Vert & Or, l'automne dernier. Détentrice des meilleurs temps canadiens au 60 mètres et au 60 mètres haies, elle sera à coup sûr la figure de proue de la jeune formation dirigée par l'entraîneur Richard Crevier.

Les filles, qui se présentent aujourd'hui aux championnats canadiens d'athlétisme au neuvième rang du classement cumulatif, espèrent mettre de côté plusieurs années de vaches maigres au niveau national.

En fait, il faut remonter en 1999 pour voir les filles Vert & Or décrocher leur meilleur résultat jusqu'à ce jour, une deuxième place, alors qu'elles étaient menées par Sonia Paquette.

Cette année, c'est sur les épaules d'une autre gazelle que repose bien des espoirs. Car jusqu'ici, Dugas est responsable de 20 des 25 points de classement de l'équipe féminine.

Elle sera donc la figure de proue d'une jeune formation qui regorge de talent, avec entre autres, Pascale Délisle, Nana Momoh, Mylène Brosseau et Esther Renaud.

Une première participation sous les couleurs Vert & Or, mais une quatrième au total puisqu'elle a déjà remporté deux médailles (or en 2005 et argent en 2006 au 60 m haies), alors qu'elle portait les couleurs de l'UQAM. Elle était en fait la seule représentante en athlétisme, tant chez les hommes que chez les femmes pour cette université montréalaise.

ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

Marie-Ève Dugas, du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke, est tout simplement dominante cette saison au 60 mètres et au 60 mètres haies. Elle détient d'ailleurs les deux meilleurs temps sur cette distance au niveau canadien, qu'elle voudrait bien concrétiser en médailles d'or aux championnats canadiens d'athlétisme, qui s'ouvrent aujourd'hui, à Montréal.

«C'est donc très différent pour moi à Sherbrooke; c'est très agréable de faire partie d'une équipe. Ça apporte de la motivation et de l'énergie. On a un très bon esprit d'équipe qui s'est soudé encore plus depuis la conquête du championnat provincial», a indiqué Dugas, qui était déjà à Montréal, hier, en prévision des championnats canadiens, qui débutent aujourd'hui à McGill.

«Personnellement, je ne me mets pas de pression, même si j'ai des objectifs précis en tête. J'essaie de ne pas y penser. Je connais vraiment une saison extraordinaire et je suis vraiment prête. Je n'ai jamais été aussi confiante.»

Élue athlète par excellence au Québec, Marie-Ève Dugas a remporté trois médailles d'or aux derniers championnats provinciaux.

Celle qui a été élue recrue universitaire en 2005 au Canada est d'ailleurs en nomination à titre d'athlète de l'année au niveau canadien.

ATHLÈTES DU VERT & OR DU SPORT INTERUNIVERSITAIRE CANADIEN (SIC)

Athlète (femme)	Épreuve	Rang	Résultat
Marie-Ève Dugas	60 m	1	7.57
Marie-Ève Dugas	300 m	8	40.28
Marie-Ève Dugas	60 m haies	1	8.43
Vert & Or	4 x 200 m	10	1:44.34
Vert & Or	4 x 800 m	12	9:29.77
Jessica Massicotte	Saut en hauteur	13	1,65 m
Esther Renaud	Saut en longueur	7	5,52 m
Pascale Delisle	Saut en longueur	8	5,50 m
Mylène Brosseau	Pentathlon	7	3302 points
Pascale Delisle	Pentathlon	9	3288 points
Jessica Massicotte	Pentathlon	14	3125 points

LE VERT & OR AU SIC
EN CHIFFRES

CHAMPIONNAT DE SIC/MEILLEURS RÉSULTATS
Quatre titres masculins consécutifs entre 1997 et 2000 et un cinquième en 10 ans l'an dernier. Trois podiums au cours des trois dernières participations.

HONNEURS INDIVIDUELS AU SEIN DE LA CONFÉRENCE QUÉBÉCOISE EN 2008
Alex Genest (athlète masculin de l'année et meilleure performance de piste/hommes);
Marie-Ève Dugas (athlète féminin de l'année et meilleure performance de piste/femmes);
David Foley (meilleure performance/pelouse/hommes);
Mylène Brosseau (recrue féminine de l'année);
Richard Crevier (entraîneur de l'année/équipes masculine et féminine).

AUTRES ASPECTS INTÉRESSANTS
- Le Vert & Or est la seule équipe québécoise à avoir gagné un titre SIC en athlétisme;
- L'Université McGill a accueilli le Championnat de SIC à trois reprises dans l'histoire de l'athlétisme universitaire et le Vert & Or de l'UdeS a remporté la bannière de l'équipe masculine à chaque occasion (1998, 1999 et 2007);
- En remportant le championnat en 2008, le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke pourrait rejoindre les Bisons du Manitoba (7 titres) et les Lancers de Windsor (6 titres) parmi les formations ayant gagné les plus de bannières de Sport interuniversitaire canadien dans l'histoire du championnat d'athlétisme;
- Marie-Ève Dugas et Alex Genest pourrait améliorer de nouveaux records de conférence au cours de ce championnat dans les épreuves du 60 m haies et du 3000 m.

«On vise une place dans le Top 10»

SHERBROOKE — Tout est en place pour un renouveau intéressant pour la formation féminine d'athlétisme de l'Université de Sherbrooke. Jeune, dynamique et bourrée de talent, elle se présente à Montréal afin d'y confirmer une présence dans le Top 10 canadien acquise en saison régulière.

Mais plus que tout, les filles dirigées par Richard Crevier veulent faire oublier les dernières années, qui ont été un peu plus difficiles. Pendant que les gars décrochaient la bannière l'an dernier, elles se contentaient d'un classement plus modeste.

«On a terminé 15e ou 16e, je ne suis plus trop sûr. Ça n'avait vraiment pas bien été; on avait eu des blessures, des filles qui ne s'étaient pas qualifiés.»

C'est connu, le recrutement des filles a toujours été un peu plus ardu, historiquement, pour Richard Crevier et le Vert & Or. Mais la cuvée 2007-2008 prenait du corps au fur et à mesure que l'on avançait vers les championnats canadiens.

«L'objectif du début de saison, c'était d'être dans le Top 10. Présentement, on est 9e, mais aux canadiens, le compteur est remis à zéro.»

«C'est pratiquement une nouvelle équipe, car on a beaucoup de bonnes recrues. Esther Renaud (7e au Canada en saut en longueur), Marie-Ève Dugas (1ere 60 m et 60 m haies), Pascale Délisle (8e saut en longueur et 9e pentathlon) et Mylène Brosseau (7e pentathlon) ont déjà un impact majeur.

«Nana Momoh était avec nous l'an dernier, mais elle n'avait pas participé. Mireille Bergeron, Anne-Sophie Lesur, Jessica Massicotte et Marilaine Savard, nos vétérans, vont les entourer», a analysé Richard Crevier.

Une jeune équipe, c'est le cas de le dire: six des 14 filles qui se présenteront à Montréal en sont à leur première année d'admissibilité SIC. C'est tout dire!

«L'objectif du début de saison, c'était d'être dans le Top 10. Présentement, on est 9e, mais aux canadiens, le compteur est remis à zéro. Ça serait déjà très bon de pouvoir maintenir ce classement», a dit M. Crevier.

— Sébastien Lajoie

Giguère veut imiter Boulay

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Sherbrookois Samuel Giguère s'est entraîné une bonne partie de l'hiver avec l'ancien demi de sûreté des Alouettes de Montréal Étienne Boulay et comme ce dernier, c'est peut-être par l'entremise des Jets de New York qu'il aura une chance de percer dans la NFL.

Même si le receveur Giguère a été l'un des seuls joueurs d'origine canadien à participer au prestigieux East-West Shrine Game, fin janvier au Texas, il n'a pas reçu de coup de fil pour les essais combinés des équipes de la NFL, la semaine dernière.

Boulay, quant à lui, a récemment signé un contrat avec les Jets et il appert maintenant que c'est cette formation qui s'informe le plus à propos de Giguère.

«Les Jets sont assez présents, je sais qu'ils s'informent. Si je fais bien à Toronto la semaine prochaine, il est fort probable que des représentants se pointent pour évaluer mes performances», a indiqué Giguère, qui s'entraîne entre-temps au Centre sportif de l'Université de Sherbrooke.

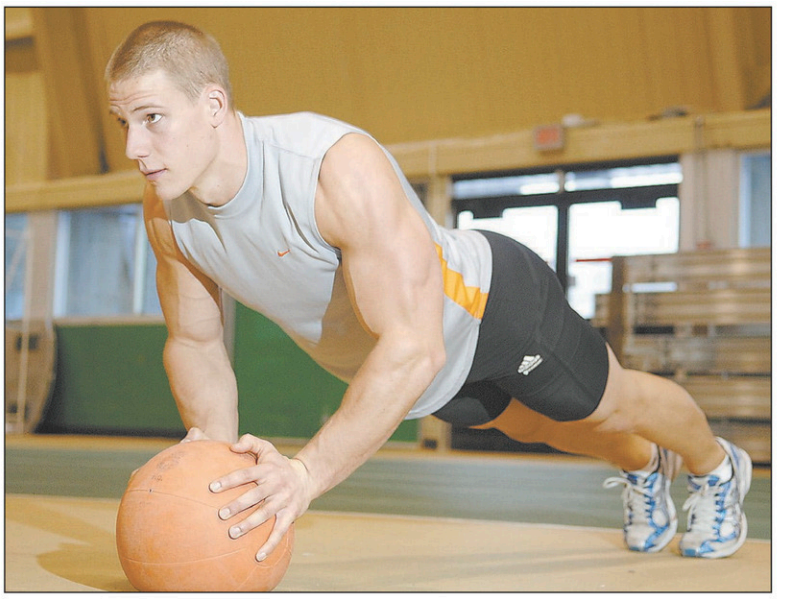

ARCHIVES, LA TRIBUNE

Le Sherbrookois Samuel Giguère s'est entraîné tout l'hiver avec l'ancien demi de sûreté des Alouettes de Montréal, Étienne Boulay.

«M'entraîner avec Étienne a été une excellente décision, je me suis beaucoup amélioré avec lui. C'est un gars de calibre. Peut-être que le fait qu'il soit maintenant avec les Jets va briser quelques barrières ou quelques conceptions concernant les joueurs canadiens. Je vais tout faire ce que je peux pour jouer dans la NFL, c'est mon rêve. Sinon, j'opterai pour la LCF.»

Entre-temps, Giguère concentre sa préparation physique en fonction du camp d'évaluation de la Ligue canadienne de football, qui se déroulera du 14 au 16 mars à Toronto.

Ainsi, 54 des meilleurs espoirs canadiens auront la chance de se faire valoir devant les regards intéressés des directeurs généraux, entraîneurs-chefs et dépisteurs de toutes les équipes de la LCF.

Ce camp d'évaluation est indispensable en vue du prochain repêchage, qui aura lieu le 30 avril prochain. Un nombre record de 12 joueurs provenant de la Ligue de football universitaire du Québec y participent, dont deux de l'Université de Sherbrooke, Giguère et le secondeur Pierre-Luc Labbé.

En vitesse

Leclerc-Auger à McGill

SHERBROOKE — L'épisode de son refus à l'Université Duluth, où elle n'avait pu être admise en raison de ses résultats en anglais, sont maintenant bien loin derrière pour la Sherbrookoise Marie-Andrée Leclerc-Auger. La meilleure pointeuse de la Ligue collégiale AA du Québec, qui vient de conclure sa dernière campagne avec les Cheminots de St-Jérôme avec un record de 103 points (57b-46a), arborera l'uniforme des Martlets de McGill dès l'automne.

D'ici là, Leclerc-Auger espère bien sûr remporter le championnat du circuit collégial dont les séries s'amorcent demain, mais aussi, et surtout, se voir confirmer une place au sein de l'équipe canadienne des moins de 22 ans cet été. Invitée au camp d'entraînement, à Calgary, depuis deux ans, la hockeyeuse sherbrookoise semble encouragée, l'entraîneur de l'équipe nationale, Peter Smith, lui ayant indiqué qu'elle était sur la bonne voie.

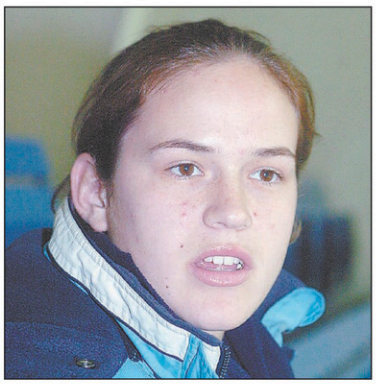

ARCHIVES, LA TRIBUNE

Marie-Andrée Leclerc-Auger

Équipe Dion au 1er rang

DRUMMONDVILLE — Équipe Canada, menée par le capitaine William Dion, a vaincu l'Écosse 6-3 et la Suède 8-7, hier, au Championnat mondial de curling junior tenu à Östersund, en Suède. Avec deux matchs à disputer en ronde préliminaire, le Canada (6-1) occupe le 1er rang du classement général devant la Suède, la Suisse et les États-Unis (5-2). Les Drummondvillois William Dion et Miguel Bernard (premier joueur) ainsi que Jean-Michel Arsenault (troisième joueur) et Érik Lachance (deuxième joueur) forment l'équipe nationale, qui affrontera la Norvège (3-4) aujourd'hui et la Suisse (5-2) demain.

Chez les filles, la capitaine Kaitlyn Lawes et l'équipe canadienne se sont inclinées 7-6 contre la Suède. Équipe Canada (3-4) partage le 5e rang du classement avec le Japon, la Norvège et la Suisse.

— Sonia Bolduc et Danny Allard

Chasse et pêche

Les ondes positives de son ami Réal

LUC LAROCHELLE
luc.larochelle@latribune.qc.ca

Le coureur des bois

SHERBROOKE — La contribution de Laurent Cloutier à la promotion de la faune et à l'initiation des jeunes dans la nature a été mise en valeur plus d'une fois. Il est récipiendaire de plusieurs prix. Celui qui lui a été remis samedi soir dernier l'a toutefois touché droit au cœur.

Laurent Cloutier est le premier retraité de la faune au Québec à recevoir la mention d'honneur de l'engagement social du prix Réal-D.Carbonneau, remis en mémoire du géant qui a perdu la vie dans un accident de rafting au centre-ville de Sherbrooke en juin 2004.

«De tous les prix que j'ai reçus, c'est le plus significatif car il reflète l'homme de convictions qu'était Réal. Il incarne ses valeurs», confie-t-il sous le coup de l'émotion.

«Cet ambassadeur (M. Carbonneau) restera pour nous l'exemple et la référence de la force de caractère et de l'engagement profond et exemplaire envers la région, la famille et la communauté», a d'ailleurs rappelé le directeur provincial par intérim du service de protection de la faune, Guy Nadeau, en remettant le prix et en traçant un parallèle avec le récipiendaire.

MM. Carbonneau et Cloutier étaient proches. Complices au travail et amis sans leur uniforme.

Avant d'être victime de ce terrible accident, Réal-D.-Carbonneau avait soigneusement préparé une soirée-hommage à Laurent Cloutier, au moment ou celui-ci a officiellement quitté les rangs du service.

«C'est un homme qui avait le souci de valoriser les autres. Voilà pourquoi le prix portant son nom est si valorisant.»

Stimulant aussi.

M. Cloutier a consacré plusieurs heures aux préparatifs du Camp nature d'hiver, activité au cours de laquelle il a accueilli un groupe de jeunes, la fin de semaine dernière, sur le territoire Mar-Rin à Lingwick.

«Jeudi, il faisait -35 degrés. Les camps étaient gelés, les motoneiges refusaient de démarrer, tout allait mal. Je me trouvais pas mal fou de m'investir autant et dans de pareilles conditions. En voyant le bonheur des jeunes invités au camp, puis en recevant ce prix à la mémoire de Réal, ça m'a donné du gaz».

Le rouquin avance en âge. Il commence même à grisonner.

«Je ne m'en fait pas avec ça. La forêt n'arrête pas de pousser parce qu'un arbre est tombé», réagit-il avec la couleur et la philosophie qu'on lui connaît.

Salon de Sherbrooke

L'occasion sera belle de féliciter l'énergique Laurent, qui passera la fin de semaine au Salon plein air chasse et pêche qui débute demain midi et se poursuit jusqu'à dimanche au Centre d'Expo de Sherbrooke.

On y retrouvera à nouveau cette année une centaine d'exposants et de quoi divertir toute la famille.

«C'est la relâche scolaire et nous avons ajouté des activités dont les jeunes raffolent comme un mur d'escalade et des démonstrations de vélo trial samedi et dimanche», indique le promoteur Gaétan Mondou.

Votre coupon d'entrée vous rendra éligible à des prix totalisant 10 000 $ dont un voyage de chasse et pêche à la Baie d'Ungava. Question d'aller voir des caribous et de la neige…

COURTOISIE CAROLLE TREMBLAY

Laurent Cloutier a reçu samedi soir la mention d'honneur de l'engagement social du prix Réal-D.-Carbonneau des mains de Guy Nadeau, directeur provincial par intérim du service de protection de la faune.

Dans l'antichambre de la LHJMQ

SONIA BOLDUC
sonia.bolduc@latribune.qc.ca

Commentaire

SHERBROOKE — Le sujet vient de temps à autre pimenter les conversations. Ce fut le cas au lendemain du repêchage 2007 de la Ligue nationale de hockey, alors que quatre hockeyeurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec seulement avaient été appelés au premier tour, soit la moitié moins que le nombre de jeunes évoluant au sein des circuits de développement universitaires.

Une occasion de remettre en question une fois encore l'efficacité de la LHJMQ à offrir une progression et un encadrement adéquats aux 425 joueurs qui forment ses rangs chaque année.

Non seulement, les joueurs québécois ont de plus en plus de difficulté à se démarquer, mais on relève les lacunes physiques de leur entraînement, et bien entendu, les carences académiques qui rendent leur entrée dans le vrai monde parfois très difficile.

Mais ces discussions sont presque des chuchotements. Les dénonciations sont peu nombreuses, les témoignages assez timides et les changements, de toute évidence, plutôt superficiels.

Mais voilà qui va alimenter les discussions, remettre notre hockey en question, interpeller les jeunes adeptes et leurs parents, sensibiliser aussi, peut-être, les médias, les bénévoles, entraîneurs et divers intervenants du milieu.

La série *Dans l'antichambre des professionnels* prend l'affiche dès lundi, sur Canal D, à compter de 21 h. Ce sont cinq épisodes d'une heure qui constituent ce documentaire sur le rêve brisé de 99% des joueurs de la LHJMQ. Des épisodes qui frappent, qui vous font vivre les aspirations des jeunes, qui partagent les points de vue de leur entourage, de leurs parents, des instructeurs, dépisteurs, directeurs généraux, d'agents de joueurs et d'anciens prospects, qui ont réussi ou non à toucher leur rêve.

«Ils sont là pour faire de l'argent! Les jeunes sont secondaires, on les utilise», tranche l'ancien hockeyeur Joé Juneau au sujet des dirigeants de la LHJMQ.

Ça donne le ton de ce premier épisode, intitulé *Les enjeux du hockey junior majeur*, et qui sera présenté lundi. Les amateurs de hockey de l'Estrie seront tout particulièrement interpellés. Ils verront passer à l'écran le Sherbrookois Jonathan Bonneau, l'ex entraîneur des Tigres de Victoriaville, Martin Bernard, et bon nombre de porte-couleurs de cette organisation au cours de la saison 2006-2007.

Dans le coin gauche, on souligne les efforts déployés pour mieux encadrer les joueurs dans leur développement académiques au surplus du hockey.

Dans le coin droit, on rappelle l'interminable calendrier régulier de 70 matchs, les voyages encore plus longs, en autobus, entre les 10 villes du Québec, les trois du Nouveau-Brunswick, les deux de la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et le Maine, les 30 millions de budgets d'opération des 18 organisations qui guident les priorités et le 1 % de joueurs qui atteignent le circuit Bettman.

«Si t'as 20 joueurs dans une équipe junior et puis que un ou deux qui ont réellement la chance de percer et de faire une vraie carrière professionnelle, ben les autres, c'est des bouche-trous. Le autres… Y'a des jeunes qui se sont fait avoir par un rêve», prévient Joé Juneau.

Au cours des semaines suivantes, on poursuit l'autopsie du hockey junior québécois. on vous invite dans *La course à la performance* sur laquelle l'entraîneur des Cougars de Champlain, Judes Vallée, sera l'un des intervenants à livrer ses impressions, on expose *Le défi académique* auquel font face les hockeyeurs, dont le porte-couleurs des Cougars, Alexandre Gagnon, puis on passera finalementau *Temps des bilans*, avec entre autres Louis Bédard, Dominic Maltais et Samuel St-Pierre.

Ça va jaser.

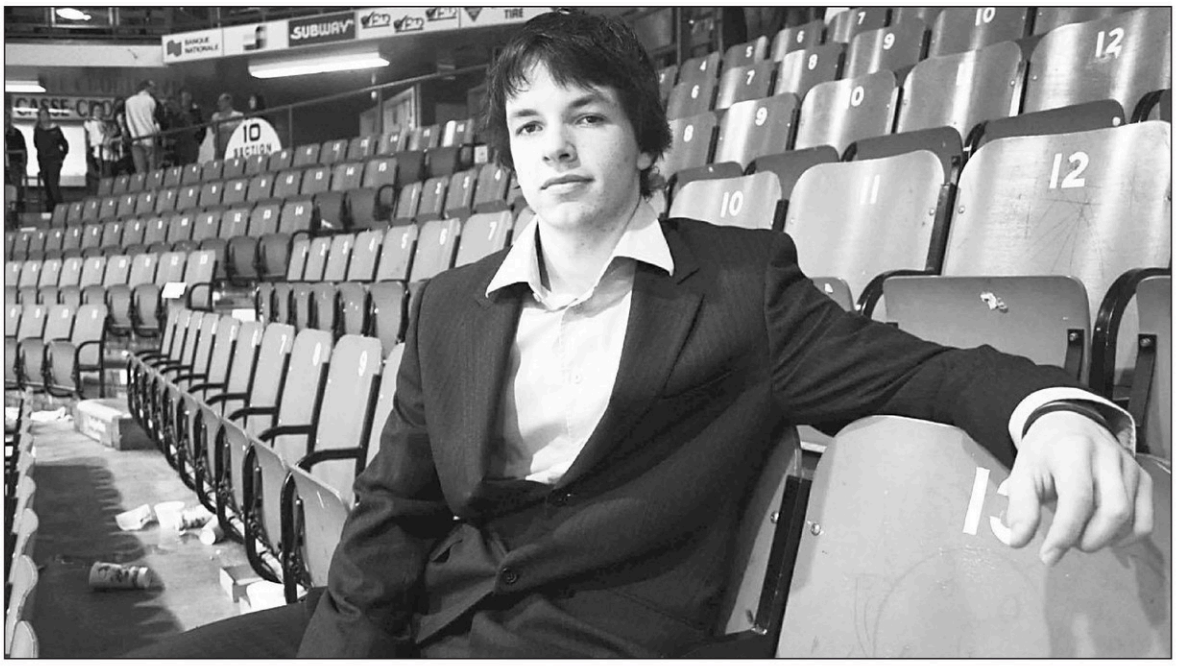

LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Jonathan Bonneau, des Tigres de Victoriaville, a accepté, comme ses coéquipiers de recevoir l'oeil indiscret de la caméra du Canal D.

«On n'est pas gênés de montrer ce qu'on est»

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Le directeur général des Tigres de Victoriaville, Jérôme Mésonéro, n'a pas hésité longtemps avant d'ouvrir les portes de son vestiaire aux journalistes et aux caméras de Canal D, la saison dernière, dans le cadre d'un voyage en Abitibi.

Après avoir obtenu l'autorisation de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, les Félins ont permis au média de faire le voyage en autobus, de participer aux entraînements et aux réunions. Ils ont également été bons joueurs en répondant franchement aux questions.

«On n'est pas gêné de montrer ce qu'on est. On est fiers de ce qu'on fait et il n'y a pas de raison pour qu'on ne soit pas transparents. Si on avait refusé, ç'aurait été signe qu'on avait quelque chose à cacher», a indiqué Mésonéro.

Le directeur a maintenant hâte de voir de quelle façon les sujets abordés seront traités. Il sait que la vie des jeunes hockeyeurs n'est pas facile puisque la LHJMQ est un circuit de développement et de compétition et que le calendrier est souvent fort chargé. Il est inquiet que certains commentaires puissent être pris hors contexte.

«Ils ont tourné beaucoup d'images et au montage, il peut arriver qu'ils nous fassent dire n'importe quoi. Quoi qu'il en soit, je pense qu'il sera positif de voir de quelle façon les joueurs sont traités et les efforts mis de l'avant par l'organisation», a-t-il ajouté.

Mésonéro précise que les enjeux soulevés dans la série de reportages ne sont pas particuliers à son équipe, ce sont des préoccupations connues à travers le Circuit Courteau.

Les joueurs impressionnés

La série, qui prendra l'affiche à compter de lundi, mettra notamment en vedette l'ancien Tigre, Vincent Zaoré-Vanié, un défenseur reconnu comme un étudiant hors pair qui poursuit maintenant sa carrière avec les Chiefs de Johnstown dans la Ligue de la Côte-Est.

Le joueur, qui avait 20 ans lors du tournage, s'est dit impressionné par l'équipe qui a envahi le bus au cours du voyage. Il a cependant été étonné du professionnalisme du groupe et il ne croit pas que cette distraction ait pu causer du tort aux Félins.

«Ils posaient des questions quand c'était le temps et n'étaient pas trop dérangeants avec leurs caméras», s'est-il souvenu.

Celui qui est à compléter un diplôme d'études collégiales en sciences pures a indiqué que les questions portaient surtout sur cet impératif de réussite qui pesait constamment sur les joueurs, tant sur la glace qu'à l'extérieur. Il a eu l'occasion de donner son point de vue par rapport à la combinaison du hockey et des études.

«Je me rappelle avoir dit qu'il était difficile d'allier le hockey et les études au début de son stage junior, mais qu'une fois la routine installée, il était possible de se concentrer sur le sport quand c'est le temps et sur l'école quand c'est le temps», a affirmé Zaoré-Vanié.

Même s'il n'est pas au Québec, le défenseur compte bien mettre la main sur les cinq épisodes et les visionner religieusement à son retour, cet été.

Les Voltigeurs écrasent les Foreurs 8-4

DANNY ALLARD
danny.allard@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — L'attaque des Voltigeurs est en explosion. Après avoir inscrit cinq buts la veille à Rouyn-Noranda, les Drummondvillois ont poursuivi sur leur lancée, hier, à Val-d'Or pour écraser les Foreurs 8-4. Les Voltigeurs (12-49-2-3) ont ainsi remporté deux victoires de suite pour une première fois cette saison. Les huit buts drummondvillois constituent un sommet pour la présente campagne. Les Voltigeurs avaient marqué six buts une fois (gain de 6-0 contre les Foreurs en septembre).

« Oui, ce fut une explosion, s'est réjoui l'entraîneur Guy Boucher. Nous faisons les mêmes jeux sauf que notre patience actuelle fait que nous la mettons dedans maintenant. Mike Hoffman (trois passes) a joué un grand match et commence à démontrer du leadership. »

Étienne Martin et Philippe Lefebvre ont dirigé l'offensive avec des doublés. Garrett Peters, Charles Landry, Benoît Lévesque ainsi que Jonathan Lessard, rappelé des Vikings des Laurentides, ont complété le pointage.

Les Voltigeurs recevront les Tigres de Victoriaville demain.

Athlétisme : Dugas et le Vert & Or à la conquête du titre canadien
page 36

Price heureux d'affronter son cousin

MARC ANTOINE GODIN

GLENDALE, Arizona — Le hockey a des racines profondes dans la famille de Carey Price. Non seulement son père Jerry a-t-il déjà été gardien de but, mais Carey a comme cousin l'attaquant Shane Doan, des Coyotes de Phoenix, de même que Keaton Ellerby, un brillant espoir des Panthers de la Floride.

« Je suis dix ans plus vieux que lui, alors forcément il a plus développé un lien avec Keaton », nous a expliqué Doan lors d'un entretien téléphonique. Mais je l'ai félicité après qu'il eut été retenu par le Canadien en début de saison, et lors de sa première victoire.»

Même s'ils ne se voient pas souvent, Price se dit reconnaissant que son cousin Shane se soit montré aussi disponible pour lui.

«Il m'a dit de ne pas hésiter à l'appeler si j'avais besoin d'aide ou d'un conseil, a confié Price, hier. C'est bien d'avoir dans son entourage quelqu'un qui est dans la ligue depuis longtemps et qui connaît tous les rouages.»

Doan ne se souvient pas de lui avoir jamais prodigué le moindre conseil, à part celui de prendre plaisir à jouer.

«Parfois, certains joueurs prennent trop le hockey comme un travail, a rappelé l'ailier de 31 ans. Pourtant, c'est lorsque tu t'amuses que tu joues le mieux.»

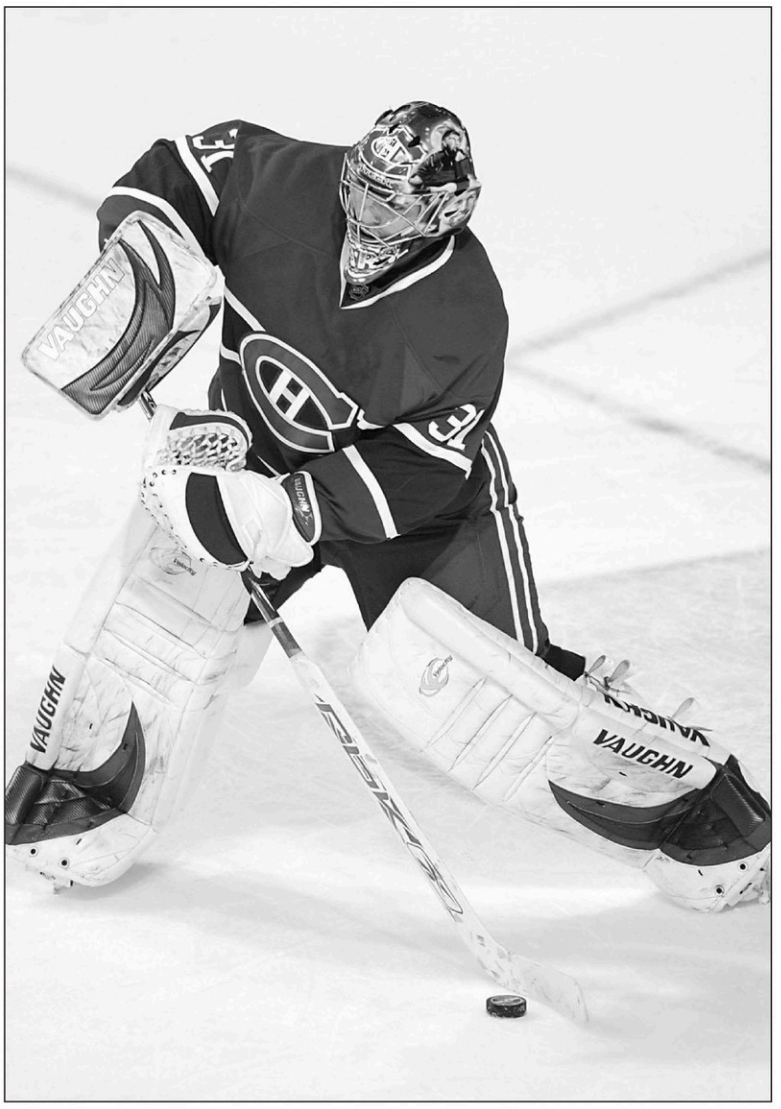

ARCHIVES, LA PRESSE

Malgré un mauvais départ à San Jose, Carey Price sera de retour devant le filet, ce soir.

Difficile de se voir

Il y a quelques années, c'est par l'entremise de son agent que Shane Doan a eu la puce à l'oreille sur les progrès de Price en tant que gardien. Car le capitaine des Coyotes n'avait pas eu l'occasion de le voir souvent dans les années antérieures.

«Un jour, mon agent m'a appelé et m'a dit 'tu sais, ton cousin va devenir très bon'. Je suis allé le voir jouer à Kamloops lors d'une visite des Americans de Tri-City. J'étais en compagnie de ses parents et j'ai vraiment été impressionné.»

« C'était vraiment une de ces soirées où rien ne fonctionne. »

Cela fait une bonne année que Price et Doan ne se sont pas vus. Leur dernière rencontre, croit Price, remonte à une réunion de famille qu'avait organisé Doan à son ranch, en Alberta. Mais si les années et la distance les ont séparés, leurs carrières leur permettent ce soir de se retrouver!

«On a essayé de se voir à Phoenix, mais les horaires ne concordaient pas car on devait quitter pour un match à Dallas, regrette Doan. Bienvenue dans l'Ouest!»

Price aussi était déçu.

«C'est dommage parce que j'aurais voulu aller voir sa maison, a avoué le gardien du Canadien après l'exercice d'hier. Mais je sais que plusieurs membres de la famille vont assister au match. »

Price et Halak en chaloupe

Hier, Price avait trouvé une bonne façon de se changer les idées après sa contre-performance de lundi à San Jose : il est allé pêcher.

«Je me suis rejoué tous les buts dans ma tête, et c'était vraiment une de ces soirées où rien ne fonctionne.»

Mais il n'avait pas encore tout à fait digéré le travail des arbitres.

«Je devrais peut-être prendre des leçons d'art dramatique avec ma sœur pour attirer leur attention la prochaine fois!» a lancé Price, qu'on avait jamais vu aussi loquace. Était-ce l'effet du soleil? Car le jeune gardien arborait un sérieux coup de soleil au visage…

«Pendant l'entraînement, mon masque frottait comme si c'était du papier sablé», a-t-il d'ailleurs admis. Et la pêche, Carey?

«J'ai pris deux achigans à grande bouche, mais ils se ressemblaient tellement que j'ai probablement péché deux fois le même.»

La pêche n'a pas été aussi miraculeuse pour Jaroslav Halak, Roman Hamrlik et le responsable du conditionnement physique Nick Addey-Jibb.

«La plupart des poissons de ce lac sont plus brillants que nous», a laissé tomber Price. *(La Presse)*

Une fête des Pères chez le Canadien

MARC ANTOINE GODIN

GLENDALE, Arizona — Hier matin, Bob Higgins, Tom Smolinski, Roman Komisarek, Richard Lapierre et Dave O'Byrne assistaient à l'entraînement du Canadien, de retour au boulot en vue du match de ce soir contre les Coyotes de Phoenix.

Accompagner l'équipe durant trois jours leur a donné l'occasion de rencontrer les coéquipiers de leurs fils en tant qu'adultes, et non en tant que joueurs. Mais ce n'est pas ce que Bob Higgins retient le plus du présent voyage.

Ce n'est pas non plus le fait d'avoir rencontré Bob Gainey et Guy Carbonneau, deux figures marquantes de son équipe préférée. Ni d'avoir goûté au luxe du complexe hôtelier où réside l'équipe.

«Ce dont je suis le plus heureux, c'est de pouvoir côtoyer d'autres pères, d'entendre leurs histoires et leur version des rapports père-fils, explique monsieur Higgins. On partage tous un même sentiment de fierté en regardant où nos fils sont rendus, et le même esprit de sacrifices que ça nous a demandé, entre autres lors des longues heures sur la route, pour les aider dans leur développement.

«Cette semaine, c'est un retour dans le temps. C'est un autre de ces voyages pour accompagner notre fils au hockey. Mais au lieu que ce soit dans les tournois peewee ou bantam, ça se passe dans la Ligue nationale!»

Au-dessus du rêve

Bob Higgins voit en son fils une émule de Guy Carbonneau.

«Chris joue bien dans les deux sens de la patinoire, mais ses habiletés offensives ne sautent pas aux yeux autant que la qualité de son positionnement défensif», estime M. Higgins, qui admet que son fils a vécu pour la première fois, cette année, l'anxiété liée aux rumeurs d'échange.

«C'était son premier contact avec l'aspect *business* du hockey, explique M. Higgins. Mais s'il était un jour échangé par le Canadien, je crois que ça me briserait le cœur encore plus qu'à lui.»

Car il faut savoir que Bob Higgins, même s'il est originaire de Long Island, est un farouche partisan du Tricolore.

«Ça remonte à la saison 1964-65, quand mon père avait acheté à mon frère et moi un jeu de hockey sur table. Il y avait deux équipes sur le jeu, les Rangers et le Canadien.

«Mon frère a réclamé les Rangers et j'ai dû prendre le Canadien. Or, le week-end suivant, il y avait un match New York-Montréal à la télé. En voyant le Tricolore, j'ai dit : 'hé, c'est mon équipe!' Et ce l'est restée.»

De voir son fils évoluer pour le CH est un aboutissement inespéré.

«C'est au-dessus du rêve. J'ai dans ma chambre le chandail du Canadien que portait Chris le jour où il a été repêché. Quand je le vois, à chaque matin, je me dis tiens, je ne suis pas encore réveillé de ce rêve-là.»

Fierté de l'un, respect de l'autre

Véritable boute-en-train, Richard Lapierre racontait des histoires et faisait rigoler les journalistes dans les estrades. Sur la patinoire, Maxim jetait des coups d'œil furtifs vers lui.

Monsieur Lapierre a pour son fils la même admiration que les autres pères. Elle se traduit juste différemment.

«Maxim a pris beaucoup de maturité cette année, soutient-il. C'est un vrai gars d'équipe, comme plusieurs joueurs de ce groupe, d'ailleurs. On voit, quand ils font des farces, à quel point ils sont complices.»

Mike Komisarek aussi paraissait un brin inquiet.

«Quand j'ai vu mon père commencer à gesticuler en parlant aux journalistes, j'ai eu peur qu'il raconte quelque chose de gênant.»

Mais il n'y a pas d'inquiétude à y avoir. Roman Komisarek, un immigré polonais établi aux États-Unis depuis l'âge de 24 ans, parlait avec enthousiasme de son fils, et ne cachait pas sa fierté de voir le genre d'homme que son fils est devenu.

«C'est son développement en tant qu'individu qui me fait le plus plaisir», expliquait M. Komisarek, qui, bien avant que les joueurs ne sautent sur la patinoire, hier, aidait les préposés de l'équipement à vider les sacs.

«Partout où je vais, je n'entends jamais rien de négatif à propos de mon fils. Autant il n'a aucun ami sur la glace, autant il est facile d'approche à l'extérieur.

«Mon père me disait : 'traite les autres comme tu aimerais être traité', et je crois avoir transmis cela à mon fils.»

Ces attentions, ces efforts, ces sacrifices, les joueurs en sont conscients. Les marques de respect envers leur père ne prennent pas de temps à refaire surface.

«Vous avez vu ses mains?» demande Mike Komisarek à propos de Roman, qui travaille depuis 27 ans dans la réparation de voitures.

«Mes mains sont jeunes et presque intactes. Les siennes ont trimé dur.»

«C'est sûr que la présence de mon père dans les estrades va me motiver davantage pour le match de demain », avoue de son côté Chris Higgins. J'ai beau avoir 24 ans, j'ai encore l'impression qu'il me regarde et que si je joue un mauvais match, il va me le faire savoir dans l'auto en rentrant!» *(La Presse)*

BRAULT & MARTINEAU

10 grands magasins
braultetmartineau.com

On s'occupe de vous

jusqu'à 50%† de rabais sur les cuirs

Mobilier de salon revêtu de cuir « By-cast »
Livraison gratuite

Causeuse. . . . .**16,64 $***/mois ou **599 $**
RABAIS DE 600 $ Rég.: 1199 $
Fauteuil . . . . . **13,86 $***/mois ou **499 $**
RABAIS DE 500 $ Rég.: 999 $

Étagère . . . . . **22,19 $***/mois ou **799 $**
Table de bout. . **4,69 $***/mois ou **169 $**
Table de centre . . **5,25 $***/mois ou **189 $**
Lampe de table . . **2,75 $***/mois ou **99 $**

Lampe de plancher
4,14 $*/mois ou **149 $**
Tapis 160 x 231 cm
(63 x 91 po) . . . **4,97 $***/mois ou **179 $**

RABAIS DE 700 $
Rég.: **1399 $**
19,42 $*/mois ou 699 $ Sofa

36 versements sans intérêt* JUSQU'EN MARS 2011

SUR LES MEUBLES, MATELAS, ACCESSOIRES DE DÉCORATION, ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Livraison gratuite ** *7 jours sur 7*

***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin*

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 17 h

ROCK FOREST

4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
Tél. : 819 562-4242 • 1 800 267-4240

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Offre en vigueur du lundi 3 mars au dimanche 9 mars 2008. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation. Détails en magasin. †Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 499 $ avant taxes pour les appareils électroniques et de 799 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais :

Si votre solde quotidien moyen en souffrance est de :	250 $	500 $	1000 $
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de :	4,01 $	8,01 $	16,03 $

250038